



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (U.A.C)



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE «ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT»

**MEMOIRE DE DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES
(D.E.A)**

FILIERE : LINGUISTIQUE

OPTION : DESCRIPTION LINGUISTIQUE

THEME:

ETUDE DU SYSTEME VERBAL DU TOLIGBE

Présenté et soutenu par :

Damien DOSSOU

Sous la Direction de

Flavien GBETO, Professeur de Linguistique /
Titulaire des Universités du CAMES.

Mai 2015

SOMMAIRE

Sommaire.....	i
Dédicace.....	ii
Remerciements.....	iii
Abréviations et signes utilisés	iv
Résumé.....	vi
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I : GENERALITES	2
1.0. Introduction.....	2
1.1. Contextualisation.....	2
1.2. CADRE D'ETUDE.....	10
1.3. ELEMENTS DE PHONOLOGIE DU T̀OLIGBE.....	12
1.4. Conclusion partielle 1.....	30
CHAPITRE II : MORPHOSYNTAXE ET LEXICOLOGIE.....	31
2.0. Introduction.....	31
2.1. La morphosyntaxe.....	31
2.2. La lexicologie.....	38
2.3. Conclusion partielle 2	58
CHAPITRE III : LE SYSTEME VERBAL DU T̀OLIGBE.....	59
3.0. Introduction.....	59
3.2. Les bases verbales.....	60
3.4. Structures syllabiques des verbaux.....	64
3.8. Les prédicatifs verbaux du t̀olĩ.....	78
3.9. Conclusion partielle 3	90
CHAPITRE IV : LE SYSTEME DE CONJUGAISON EN T̀OLĪ	91
4.0 Introduction.....	91
4.2. Les valeurs modales du verbe.....	91
4.3. Les valeurs aspectuelles du verbe.....	97
4.4. Les valeurs temporelles du verbe	101
4.8. Conclusion partielle 4.....	111
Conclusion générale.....	112
Eléments de bibliographie	113
Annexes.....	115
Table des matières.....	123

DEDICACE

A

- *mon père DOSSOU K. Benoît : in Mémorium.*
- *ma mère HOUENON Nohokandji : profonde affection.*
- *mes enfants Josias, Mathias, Prudence et Jonas, : motivation et persévérance.*

REMERCIEMENTS

Le travail qui a abouti au présent mémoire a pris du temps. Les données de sa réalisation ont commencé à être rassemblées depuis 2011-2012, l'année académique où nous avons commencé à suivre les cours à l'Ecole Doctorale de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines de l'Université d'Abomey-Calavi.

Après tant de difficultés et soubresauts de part et d'autre, ce travail a fini par voir le jour. Il n'est pas que le résultat de nos efforts et recherches. C'est aussi la somme des contributions de plusieurs personnes à qui nous témoignons ici l'expression de notre gratitude. Nous voudrions remercier principalement :

- notre Directeur de Mémoire, le Professeur Flavien GBETO. Il a accepté et conduit ce travail, malgré ses nombreuses responsabilités. Son orientation, son soutien matériel, ses précieux conseils et recommandations nous ont permis de nous remettre en cause pour réajuster notre modeste connaissance sur le terrain de la science linguistique ;
- tous les professeurs de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire de la FLASH pour les cours qu'ils nous ont dispensés, les séminaires fructueux dont nous avons été les bénéficiaires. Il s'agit de : CAPO C. Hounpkati, da CRUZ Maxime, BADA M. Dominique, AKOHA A. Bienvenu, TCHITCHI Y. Toussaint, IGUE A. Mamoud, etc.
- tous les enseignants du D.S.L.C pour la part active qu'ils ont prise dans notre formation depuis notre première inscription à l'université ;
- notre tuteur, HOUNDETON A. Augustin à qui, nous devons beaucoup pour notre réussite scolaire : reconnaissance et gratitude ;
- tous nos différents informateurs, notamment, messieurs : HOUENON Dou Benoît, octogénaire, ancien chef du village de Houènonko. TCHIKPOTO Adansi, septuagénaire, ministre du roi au palais royal Gbèkó de Tori-Bossito et HOUNDETON Théophile, octogénaire et cheminot retraité de l'OCBN, résidant à Hêkandji. L'intérêt qu'ils ont trouvé dans une étude qui porte sur leur dialecte leur a permis de se rendre disponibles et utiles dans le recueil des données qui ont servi de base à la transcription phonétique des lexèmes selon l'alphabet des langues nationales béninoises ;
- monsieur AZONDEGBETO Basile et son fils Bignon Nestor à qui nous exprimons notre profonde reconnaissance pour leur contribution à la fois technique et matérielle dans la réalisation de ce document ;
- enfin tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont livré un peu d'eux-mêmes : témoignage de gratitude.

ABREVIATIONS, SIGLES ET SIGNES UTILISES

Préd :	Prédicatif
Fut :	Futur
Nég :	Négation ou Négatif
Répét :	Répétitif
S :	Sujet
N :	Nominal
V :	Verbal
X :	Expansion
C :	Consonne
V :	Voyelle
C ₁ :	Première consonne dans l'ordre linéaire
C ₂ :	Deuxième consonne dans l'ordre linéaire
V ₁ :	Première voyelle dans l'ordre linéaire
V ₂ :	Deuxième voyelle dans l'ordre linéaire
P :	Prédicat
ny :	Nasale Palatale
LV :	Lexème Verbal
V1 :	Premier verbe dans l'ordre linéaire
V2 :	Deuxième verbe dans l'ordre linéaire
Pr :	Pronom
O :	Objet
C :	Circonstant
PV:	Prédicatif Verbal
(PV):	Prédicatif Verbal optionnel
(N) :	Nominal optionnel
(X) :	Expansion optionnel
P.d.m.	Particule dicto-modale
[P] :	Prédicatif verbal optionnel
Rel :	Pronom relatif
Ca :	Qualifiant (fonction)
Cé :	Qualifié (fonction)
Prép :	Préposition
Dét :	Déterminant
Rad :	Radical

CNL :	Commission Nationale de Linguistique
CENALA :	Centre National de Linguistique Appliquée
Pnx :	Prédicatif nexique
Hab :	Habituel
Acc :	Accompli
Inacc :	Inaccompli
Imp :	Impératif
Inj :	Injonctif
Prog :	Progressif
Proh :	Prohibitif
Compl :	Complétif
Pass :	Passé
Cond :	Conditionnel
Prés :	Présent
Perm :	Permissif
ATB :	Abaissement du Ton Bas
Le ton B :	Le ton Bas
Le ton H :	Le ton Haut
Le ton M :	Le ton Moyen
Le ton BH :	Le ton Bas-Haut
RTB :	Rehaussement du Ton Bas
RTB “ :	Rehaussement du Ton Bas préfixal
ITB :	Insertion du Ton Bas
PTB :	Propagation du Ton Bas
┌	Association de fonction
[...]	Transcription phonétique
/.../	Transcription phonologique
/.../.../.../	Séparation des éléments de l'énoncé
...	Transcription morpho phonologique
→	Donne, produit
=	Signe d'égalité
#	Signe de différence
*	Forme non attestée

Résumé

Cette étude part des postulats que les parlers gbè possèdent un fond lexical commun et l'intercompréhension existe entre le t̀lì, le t̀fìn, le s̀t̀t̀, le pla-phéra, l'àyiz̀ comme parlers appartenant à la même aire linguistique. Cela n'exclut pas cependant les traits structuraux spécifiques des verbaux de chaque parler aux plans morphosyntaxique et sémantique. En t̀lì, les bases verbales sont dans leur immense majorité des simples. Nous avons montré que dans la morphosyntaxe des énoncés en t̀lì, les morphèmes verbaux qui permettent aux verbaux d'assumer la fonction prédicative s'associent aux verbaux pour exprimer les catégories de temps, d'aspect et de mode. Aucune de ces valeurs ne s'exprime indépendamment des deux autres. Nous avons proposé dans ce parler l'existence des modes comme l'indicatif, le projectif, l'impératif, le conditionnel, le progressif, l'infinitif. Nous avons également proposé que le mode participe est admis de façon implicite en t̀lì puisqu'il s'exprime d'abord comme un prédicat qui est la base même de l'énoncé et ensuite comme un terme de prédicat. Nous avons examiné les traits structuraux des tonèmes et leurs propriétés distributionnelles aussi bien au niveau des nominaux que des verbaux. Les obstruantes non voisées ont pour effet de relever le ton suivant alors que les obstruantes voisées ont pour effet de rabaisser le ton suivant.

Abstract

This study starts with the assumptions that the gbe dialects have a common lexical background and that there is mutual understanding between t̀li, t̀fin, s̀t̀t̀, phla-phera and ayiz̀ dialects of the same language area. This does not however exclude the specific structural features of the verbs of each dialect on the morph syntactic and semantic plans. In t̀li, the verbal bases in their huge majority are simple. We showed that in the morph syntax statements in t̀li, verbal morphemes that enable verbs to assume predicative function, combine to verbs so as to express categories of tense, aspect and mode. None of these values is expressed independently of the other two. We have proposed in this dialect the existence of modes like the indicative, the projective, the imperative, the conditional, the progressive and the infinitive. We also proposed that the participle mode is implicitly admitted in t̀li. It is first expressed as a predicate which is the basis of the statement and then as a predicate term. We examined the structural features of tonemes and their distributional properties as far as both nouns and the verbs are concerned. The unvoiced obstruents generate a rise in the following tone whereas the voiced tones generate a lowering in the following tone.

Klẹ̀m̀ (t̀lìgbè)

Wémà xē ỳd̀ x̀l̄ fān m̀d̀jēm̀ d̄ē d̄ō x̀d̀gbè m̀d̀ d̄ō t̀lìgbè, s̀t̀t̀gbè, t̀fìngbè, phérāgbè, àyìz̀gbè kpó c̀incìn. Gbè d̄ē kpé d̄ē kpé gà d̄ó é ní vogbìngbón gbón x̀d̀kuí kpátákí èt̀n m̀d̀ d̄ó è ní nìnōm̀, t̀t̀m̀ kpó t̀n̄m̀ èt̀n kpó. Mí x̀l̄ fān x̀d̀kuí kpátákí xē s̀d̀kpó d̄ō t̀lìgbè m̀d̀ ỳd̀ d̄ó gbèd̄id̄é klẹ̀. ɔ́d̄ x̀l̄l̄l̄ m̀d̀ ́, x̀d̀kuí àtsì ỳd̀ g̀nà x̀d̀kuí kpátákí ỳd̀ m̀d̀ d̄ó nā x̄l̄l̄ gàmèt̀n, àl̀kpát̀n kpó àkpàjlèt̀n kpó; b́d̄é m̀d̀ s̀gán wàz̀n d̄ỳd̄ ỳd̀ m̀d̀ vo é. Mí m̀d̀ àl̀kpà xē m̀d̀ x̀d̀kuí kpátákí ỳd̀ wàz̀n gbón súsú. Mí g̀d̀ d̄ēx̄l̄ fān gbènyàgàxwí, gbènyàdòxwí kpó gbènd̀c̀inc̀inxwí kpó d̄ó nìnōmé t̀n̄m̀n t̀n̄m̀n d̄ō ǹnyínkó kpó x̀d̀kuí kpátákí kpó jí. Wèkúin àtsú xē, ỳd̀ ní t̀t̀ó sū vèl̄l̄ ́, xē m̀d̀ d̄id̄é ỳd̀ d̄n gbènyà gà ná wèkúin xē b̀d̄ó ỳd̀ gò t̀l̄l̄l̄ ỳd̀. Wèkúin àtsú xē d̄id̄é ỳd̀ m̀d̀ d̄ō gbènyà d̄ō ná wèkúin xē b̀d̄ó ỳd̀ gò t̀l̄l̄l̄ ỳd̀.

INTRODUCTION GENERALE

Le tɔ̀lìgbè dont nous présentons une étude dans ce travail est un parler du continuum dialectal gbè du Sud-Bénin. L'origine du toponyme "tɔ̀lì" mérite un éclaircissement. Selon les sources disponibles (CNL, 1983 :64) et les informations récentes recueillies au cours de notre investigation, les locuteurs du tɔ̀lìgbè sont localisés dans les départements de l'Atlantique, de l'Ouémé-Plateau et dans les communautés de la diaspora (au Nigéria, au Cameroun, etc.), sous l'effet des mouvements migratoires. Mais où est-il parlé dans ces départements au Bénin ?

Le tɔ̀lìgbè est parlé dans la commune de Tori-Bossito dans l'Atlantique et dans l'Ouémé à Missrété (Mìxlété), Avrankou (àvlānkú), Adjarra (àjlá), Ifangni (îfānɲi), Tori-Agonssa dans l'Ouémé. Dans le département du Plateau, il est parlé dans certaines localités de la commune de Sakété, dans certains milieux à Ikpinlè, à Pobè et à Igolo. A l'étape actuelle de nos recherches, nous n'avons pas encore réuni tous les faits de langue pouvant nous permettre d'embrasser le fonctionnement de ce parler dans toutes ces localités. Il importe dès lors de faire remarquer que le dialecte étudié ici est le parler de Tori-Bossito (Tɔ̀lì-Bòsitó).

Nous avons pourtant eu le sentiment qu'il existe très peu de littérature sur ce parler en matière d'étude linguistique et de recherche scientifique. Comme on le sait, toute étude descriptive d'un parler s'inscrit dans la perspective d'approcher les faits de langue. Les observations et Les remarques du linguiste-chercheur facilitent non seulement la connaissance mais aussi la compréhension du parler sur lequel porte le travail du chercheur malgré l'importance sociale et la véhicularité dont jouir le parler en question. La langue étant une réalité sociale complexe, le devoir de tout linguiste-chercheur est de protéger et de sauvegarder le patrimoine linguistique.

La morphosyntaxe s'intéresse à l'inventaire des énoncés et l'étude des schèmes de constituants syntaxiques. La lexicologie s'occupe de la segmentation des éléments constitutifs des nominaux et des verbaux pour faire ressortir les composés nominaux et les composés verbaux. Les prédicatifs verbaux s'associent aux bases verbales pour véhiculer des valeurs sémantiques dans un réseau de relations systématiques. Ce travail, comme on le verra dans ses différents paramètres, va s'articuler autour de quatre chapitres.

Dans le premier chapitre, nous évoquerons quelques faits relatifs à la généralité. Le chapitre 2 présentera l'étude morphosyntaxique des énoncés et des schèmes de constituants syntaxiques. Le chapitre 3 abordera le système verbal. Quant au chapitre 4, il sera consacré au système de conjugaison.

CHAPITRE I : GENERALITES

1.0. Introduction

Ce chapitre traitera de quelques considérations générales qu'il importe de préciser pour mieux cerner les enjeux de cette recherche. Nous préciserons d'abord le cadre théorique et la problématique qui sous-tendent l'étude. Après avoir ensuite formulé quelques hypothèses de travail, nous ferons une vue sur quelques travaux antérieurs réalisés sur les langues gbè, lesquels travaux ont de rapport avec le "système verbal en gbè". Puis, nous définirons la démarche méthodologique du travail. Un aperçu phonologique qui présentera les phonèmes (consonantiques et vocaliques) avec leurs compatibilités ou incompatibilités, et, les critères distributionnels des tonèmes du tɔ̀lɪ mettra fin à ce chapitre. Précisons le cadre théorique de l'étude et la problématique du thème de recherche.

1.1. Contextualisation

1.1.1. Cadre théorique

La base théorique sur laquelle se fonde la présente étude est la morphosyntaxe et la lexicologie des verbaux et des nominaux telle que développée par M.Houis (1977). La morphosyntaxe étudie l'organisation des constituants de l'énoncé et de leurs fonctions. La lexicologie étudie la formation des constituants nominaux et verbaux, leur organisation en système à partir de la formation de leurs bases. Cette démarche théorique permettra d'examiner les critères sémantiques, lexicologiques, morphosyntaxiques des verbaux en tɔ̀lɪ. En confrontant les régularités des énoncés et les pratiques langagières des locuteurs d'un même parler, l'étude linguistique élabore des théories, des règles puisque la langue est, selon R. Bole-Richard (1980 :4), « un système de systèmes ». L'analyse des constituants syntaxiques s'appuyera aussi sur le structuralisme saussurien. Le structuralisme est né pour permettre et favoriser la comparaison des systèmes qui régissent les langues naturelles connues. On en retient que la langue est un système dont tous les termes sont solidaires et où la valeur de l'un ne résulte que de la présence simultanée des autres. Selon cette théorie, toute langue est considérée comme un système de relations ou plus précisément comme un ensemble de systèmes reliés les uns aux autres, dont les éléments n'ont aucune valeur indépendamment des relations d'équivalence et d'opposition qui les lient. En optant pour l'approche structuraliste, les travaux de quelques théoriciens du courant fonctionnaliste comme E. Benvéniste (1966), A. Martinet (1968), J. Thomas (1963) et L.Bouquiaux (1976) seront exploités. Les notions de structure et de fonction revêtent une grande importance dans le développement de la linguistique moderne. Une structure est d'abord un système qui

fonctionne selon des lois, et se conserve ou s'enrichit par le jeu même de ces lois sans l'apport d'éléments extérieurs.

Le fonctionnalisme en tant que principe ou méthode d'analyse de la structure a été soutenue pour la première fois à l'Ecole de Prague. Pour les linguistes du Cercle de Prague, la langue a une finalité ; elle représente un système fonctionnel dont le but est de permettre l'expression et la communication humaines. La notion de fonction est capitale en Linguistique structurale où l'on évoque la réflexion sur le terme structure comme signifiant construction ; ainsi, analyser une structure linguistique, c'est isoler les unités de cette construction et déterminer leur fonction c'est-à-dire le rôle qu'elles jouent les unes en rapport avec les autres.

1.1.2. Problématique et justification de la motivation

1.1.2.1. Problématique

Toute langue, sous sa forme parlée ou écrite, est à la fois un instrument de communication, un véhicule de l'identité culturelle de la communauté locutrice et l'âme de cette dernière. Le tɔ̀lìgbè est l'un des parlers du continuum dialectal gbè, lequel continuum appartient au groupe kwa dans la grande famille Niger-Congo, selon la classification de Greenberg (1963). Les recherches effectuées sur les parlers gbè en général ont permis à d'éminents linguistes comme H.C. Capo (1980), T.Y. Tchitchi (1990), F.Gbéto (1996), de montrer que ces parlers possèdent en commun un fond lexical et que leurs locuteurs jouissent d'une intercompréhension. C'est ainsi que le tɔ̀lìgbè entretient avec le tɔ̀fìngbè, le xwɔ̀lɔ̀gbè, l'àyizògbè, le sètògbè, le xwèlagbè, le kògbè et le phla-phera, des rapports d'intercompréhension plus ou moins étroits.

Mais comment le verbe en tɔ̀lì se comporte-t-il aux plans syllabique, sémantique, morphologique, morphosyntaxique, lexicologique et tonologique ? Dans l'étude des éléments constitutifs du syntagme verbal, comment le verbe, en tɔ̀lì, assume-t-il la fonction prédicative ? Dans l'étroite relation entre les modes, les temps et les aspects, par quel(s) procédé(s) les verbes et les prédicatifs verbaux s'associent-ils pour former une unité de sens dans la construction des énoncés verbaux ? En attendant que ces questions trouvent des réponses dans les différentes articulations de ce travail, expliquons dans la section qui suit, ce qui justifie notre motivation.

1.1.2.2. Justification de la motivation

Nous avons choisi travailler sur le parler tɔ̀lì pour aborder dans cette étude le système verbal. Les raisons qui justifient le choix de ce thème sont les suivantes :

- premièrement, malgré la richesse de son système grammatical et ses traits phonologiques spécifiques, le tɔ̀li fait très peu l'objet d'étude de la part des chercheurs, contrairement aux autres langues telles que le fɔ̀ngbè, le gungbè, le gengbè, le wacigbè, l'ajagbè et autres langues ;
- deuxièmement, nous avons pensé qu'il faut agir en étudiant des faits de langue qui servent d'appui à une large connaissance de ce parler ;
- troisièmement, le tɔ̀ligbè, à l'instar de beaucoup d'autres parlers, que l'on pourrait appeler "dialectes obscurs", vit dans un environnement de proximité avec les "grandes langues" ou "langues de classe," ¹ qui exerceraient une sorte de phagocytose sur ces "dialectes obscurs".

Or, il est nécessaire pour le linguiste-chercheur d'orienter ses investigations, ses analyses et ses appréciations linguistiques aussi bien sur les langues que sur les dialectes. Dans cette perspective nous avons orienté les prémices des présentes recherches non pas vers le système nominal ou pronominal par exemple, mais vers l'étude du système verbal du tɔ̀ligbè. Un argument milite en faveur du choix de ce thème. Le verbe est le noyau de l'énoncé verbal et, seul, il est apte à assumer la fonction prédicative dans l'énoncé verbal alors que le nominal assume plusieurs fonctions. En linguistique structurale, le verbe est un constituant du syntagme verbal dont il est la tête. Comme tel, il se définit non seulement par son environnement mais aussi par ses marques de temps, de mode, d'aspect, de personne, et de nombre. Dans le cadre de cette étude sur le système verbal tɔ̀li, quelques hypothèses méritent d'être formulées.

1.1.3. Hypothèses de travail

Nous partons de quelques postulats de base pour aboutir à des hypothèses.

Postulat 1: L'usage de la langue est un fait social. Et cela, beaucoup de chercheurs l'ont démontré dans leurs études, étant donné que la fonction première de toute langue est la communication. F.de Saussure (1916) définit la langue comme un phénomène de société et, l'individu, sujet parlant, ne peut seul ni la créer ni la modifier. Le tɔ̀ligbè qui est un parler du complexe linguistique gbè n'échappe pas à ce réalisme linguistique ;

Postulat 2 : L'intercompréhension est une réalité dans les parlers gbè et il existe un fond lexical commun entre le fɔ̀ngbè, le tɔ̀ligbè, le tɔ̀fingbè, le sètɔ̀gbè, le phla-phera ;

Postulat 3 : Chaque parler a ses particularités ou spécificités qui le définissent aux plans phonétique, phonologique, morphosyntaxique, sémantique etc.

1-Appelé ainsi par nous pour exprimer le caractère à la fois primordial et régulier de l'importance accordée aux recherches portant sur la connaissance et l'étude des langues comme le fɔ̀ngbè, le gungbè, le gengbè, le wacigbè, l'ajagbè et autres, etc

En nous fondant sur ces postulats, nous formulons les hypothèses ci-après que nous tacherons de confirmer ou d'infirmer par un travail de terrain :

Hypothèse 1: Si dans les usages quotidiens de la langue, les locuteurs tɔ̀lɪ utilisent des verbaux à valeur sémantique spécifique, ce fait ne saurait être imputé à la volonté des sujets-parlants ;

Hypothèse 2 : Dans la morphosyntaxe des énoncés verbaux, on aurait les verbaux de structures monosyllabique, dissyllabique et trissyllabique. Des bases verbales, on en obtiendrait de simples et de composées ;

Hypothèse 3: Le tɔ̀lɪgbè est un dialecte dont la morphologie verbale et la valeur sémantique des énoncés verbaux présenteraient avec le fɔ̀ngbè, le gùngbè, le tɔ̀fingbè, le phla-phera, le sètɔ̀gbè, le kogbè autant de standards que de différences ;

Hypothèse 4 : Si, dans la construction de l'énoncé verbal, le locuteur est tenu d'utiliser des morphèmes qui ont la propriété de s'associer aux verbaux, alors, ces morphèmes seraient des types de prédicatifs verbaux qui permettent aux verbaux d'assumer la fonction prédicative. A partir de la constitution d'un corpus de lexèmes verbaux (voir annexe1), nous allons vérifier ces hypothèses dans les chapitres 2 et 3.

Ebauchons une revue de littérature à partir des documents écrits et des travaux antérieurs réalisés par des chercheurs et que nous avons consultés.

1.1.4. Revue de littérature

Le développement de la linguistique moderne a permis une floraison de travaux et d'études sur les langues du continuum dialectal gbè. Quelques ouvrages d'éminents chercheurs béninois et africanistes ont balisé le chemin.

Nous avons consulté aussi d'autres auteurs qui ont travaillé avant nous sur le verbe dans les parlers gbè.

Traitant de la notion de l'aspect, Vendryes (1942 :45), écrit : « *Il n'y a guère en linguistique de question plus difficile et controversée que celle de l'aspect. On n'est ni d'accord sur la définition même de l'aspect, ni sur la façon dont l'aspect s'exprime ni sur la place qu'il convient de reconnaître à l'aspect dans le système des différentes langues* ».

M. Houis (1977), pose le problème des énoncés et la prise en compte de leurs relations sémantiques dans le système verbal. Pour M. Houis (1977 :42) : « *Le verbe est un constituant monofonctionnel apte à assumer la fonction prédicative et seulement celle-là... Le verbe caractérisé par une base lexématique dérivée ou composée, est associé à un système de morphèmes distincts de celui des noms. Ces morphèmes sont des prédicatifs verbaux* ». En faisant ressortir des aspects verbaux à partir de l'observation du système

grammatical d'un certain nombre de langues africaines, il définit (1977 :47), l'aspect inaccompli comme : « *L'ensemble des procès énonciatifs ouvrant une situation postérieure par rapport à l'acte d'énonciation* ».

B. Avolonto (1992) a présenté une étude des morphèmes qui apparaissent entre le sujet et le verbe en fɔngbè. Il fait une décomposition de la phrase en ses différentes catégories fonctionnelles. Il propose l'existence de deux projections aspectuelles dont les têtes sont respectivement le morphème ná de l'irréalis et le morphème nò de l'habituel. Il subdivise les verbes de cette langue en deux catégories dont celle des verbes actifs et celle des verbes statifs. Il précise que les interprétations « passé » et « présent » que reçoivent les phrases sont sensibles à l'aspect perfectif et à la classe du verbe utilisé.

B. Hounkpatin (1985) a étudié le verbal et le syntagme verbal du fɔngbè parlé à Massè. En étudiant les morphèmes appelés les modalités verbales, il a montré que le verbal apparaît le plus souvent accompagné d'une modalité ; celle-ci est un terme qui affecte le verbal pour ajouter au contenu sémantique de celui-ci diverses notions supplémentaires. L'ensemble des modalités forment, pour ainsi dire, le paradigme des déterminants verbaux qui expriment chacun une notion différente. Il fait remarquer que le verbal du fɔngbè, sous sa forme la plus simple, se traduit très souvent en français par le passé composé, rarement par le présent. (pp114-115).

M. L. Hazoumé (1979) et T.Y. Tchitchi (1984) ont appliqué la théorie de M. Houis. Hazoumé (1979:196) a montré que le lexème verbal peut être un lexème verbal simple ou un lexème verbo-nominal apte à s'associer à un prédicatif nominal pour former un nom ou apte à s'associer à un prédicatif verbal pour former un verbe. Il démontre que les prédicatifs verbaux sont toujours préfixés au lexème verbal et que, les valeurs de ces prédicatifs sont aspectuelles parce que montrant la manière dont l'action exprimée par le verbe est envisagée dans son déroulement. Ces aspects se manifestent en modes comme l'indicatif, l'injonctif, l'hypothétique et le subjectif. Tchitchi (1984), démontre que les aspects en langue àjà sont exprimés par deux modes de conjugaison à savoir les modes indicatif et projectif.

H. C. Capo (1984) mentionne que le tòlì appartient au groupe xwlà-xwedà au même titre que l'àyizò, et qu'en synchronie les réalisations des diphtongues sous-jacentes /ai/ et/ ɔi/ du proto ewe-gen-àjà-fɔn, correspondent respectivement, en tòlì à /ɛɛ/ et / ɔɛ /.

D. Creissels (1991: 290) désigne le prédicatif verbal comme « *une forme caractérisée par la présence (apparente ou seulement latente) de certains affixes, aptes à constituer une expression prédicative ou par des unités dépourvues de possibilités d'affixation* ».

M. da Cruz (1993 :25) a abordé les propriétés générales des séries verbales en fɔ̀ngbè. Il montre que la construction sérielle contient un sujet lexical et plus d'un verbe ; les verbes qui apparaissent en position de V1 étant peu nombreux alors que ceux qui sont en position de V2 sont plus nombreux .Parlant des aspects et des temps dans les constructions sérielles, M. da Cruz (1993:23), affirme qu'il n'y a qu'une seule expression de temps et d'aspect dans la phrase, quel que soit le nombre de verbes, citant Déchaine et Lefebvre (1986) ; Awóyalé (1988).

J. Gbaguidi (2009 :43) a montré qu'il y a pour le verbe, en conjugaison française, une variation des désinences verbales pour caractériser l'usage des différents pronoms ou personnes ayant un rapport syntaxique avec le verbe. Aussi précise-t-il que l'emploi des auxiliaires aux temps composés permet de distinguer l'aspect accompli de l'aspect non accompli pour les verbes des temps simples qui n'utilisent pas les auxiliaires. Il a fait observer qu'en fɔ̀ngbè, il n'y a pas l'usage des désinences ni des auxiliaires qui distinguent l'accompli de l'inaccompli. Le travail de ce chercheur a l'avantage d'établir au point de vue synchronique, une comparaison entre le système verbal français et celui du fɔ̀ngbè. Mais il n'a pas souligné que les morphèmes verbaux appelés prédicatifs verbaux concourent à l'expression des aspects accompli et inaccompli dans les parlers gbè. Cette dimension qui rappelle la fonction distinctive des morphèmes verbaux et la valeur sémantique du verbal semble avoir échappé à la clairvoyance de J. Gbaguidi.

Face à la question de non usage des auxiliaires en fɔ̀ngbè soulevée par Gbaguidi, une réserve s'impose et il importe ici de préciser la position qui est la nôtre. Les parlers gbè notamment le fɔ̀ngbè et les autres parlers assimilés font usage d'auxiliaires.

Hounkpatin (1985 :152) reconnaît l'existence en fɔ̀ngbè des auxiliaires et il les a appelés ainsi parce que, sans être des modalités, ces termes d'origine verbale aident les verbaux à assumer pleinement leurs fonctions dans un énoncé. Il regroupe ces auxiliaires en deux classes (les auxiliaires vrais et les néo-auxiliaires). S'agissant des auxiliaires vrais, il fait cas de sɔ̀xú "pouvoir" et dɔ̀bālā "faillir". Sɔ̀xú "pouvoir" n'est jamais employé seul, mais toujours accompagné d'un verbal qui lui est postposé. De même, dɔ̀bālā "faillir, risquer de" ne peut avoir en expansion qu'un verbal dont il est inséparable. Sɔ̀xú "pouvoir" et dɔ̀bālā "faillir" présentent tous les deux, des caractéristiques syntaxiques et des exigences sémantiques communes. Quant aux néo-auxiliaires, ils se distinguent des précédents par le fait qu'ils conservent chacun son emploi comme verbal isolé dans la langue, rôle qu'ils cumulent avec celui d'un auxiliaire auprès d'un autre terme verbal. Hounkpatin (1985 :156) donne quelques

exemples de néo-auxiliaires qu'il cite à savoir : dò "être", dǒ "avoir", gbě "refuser", jòlǒ "vouloir, désirer"

M. Adjéran (2011:125) a abordé l'étude du verbe et a relativement insisté sur la question de l'aspect et du temps dans le parler cábē. Il rappelle la définition du verbe selon Bamgbose cité par Igué (1978 :22) « *"L'école de la grande définition" accepte comme verbe, tout mot non nominal dans le groupe verbal, y compris quelquefois les auxiliaires, tandis que "L'école de la petite définition" accepterait comme verbe seuls les mots qui peuvent figurer dans une phrase minimale* ». Il fait l'analyse qu'en cábē, les formes verbales expriment aussi bien l'aspect que le temps. Or, selon Igué (1978:29), les formes verbales n'expriment que l'aspect. Pour M. Adjéran (2011), la distribution des marqueurs aspectuels et temporels constitue un critère pertinent pour l'identification du verbe en cábē. Le verbe en cábē est identifiable par des morphèmes aspectuels ou par sa propriété d'être suivi des adverbes de temps.

E. Yébou (2013), abordant la thématique des noms individuels a montré que les reduplications des lexèmes verbaux ainsi que les séries verbales sont utilisées pour désigner l'humain. Donc deux lexèmes verbaux dans un seul et même énoncé pour désigner l'être humain. Mais l'analyse de cet auteur ne s'est pas penchée de façon rigoureuse sur la fonction des verbaux ou des bases verbales, les modalités verbales, les marqueurs de modes, d'aspects et de temps dans l'approche morphosyntaxique des énoncés prenant en compte les parlers touchés par l'étude dans l'aire culturelle ajatado.

Ce sont ces particularités ou spécificités du verbe gbè qui nous intéressent et que nous nous proposons d'aborder dans la présente étude qui touche le système verbal du tǒlìgbè. Cette revue nous a permis d'avoir une vue sur les travaux antérieurement effectués et ayant un rapport avec le verbe. Mais peu de travaux scientifiques existent sur le tǒlìgbè. A notre connaissance, le premier travail scientifique entrepris sur la description du tǒlìgbè a été celui présenté par F.Gbéto (2005). Dans cette étude, ce chercheur a présenté une ébauche du système consonantique du tǒlì et la structure syllabique des lexèmes. Le travail s'est fondamentalement focalisé sur les propriétés distributionnelles des tonèmes tant au niveau des nominaux que des verbaux.

A. Mauger (2008) a présenté une ébauche du système phonologique du tǒlìgbè. Le travail à faire dans cette étude concerne le fonctionnement des verbaux, le système des prédicatifs verbaux, l'expression des temps, des modes et des valeurs aspectuelles dans le parler tǒlì. Pour mener cette étude, notre travail a suivi une méthodologie.

1.1.5. Méthodologie

Le but de toute recherche linguistique est de systématiser la description et de formaliser l'écriture des langues qui n'en sont pas dotées. Mais la manière pour un locuteur, si éloquent soit-il, ou d'un informateur, de parler une langue ne saurait être représentative de la manière de parler du groupe ou de la communauté, étant donné que le contact d'une langue (même standard) avec d'autres peut engendrer au fil du temps des variantes dialectales. C'est pourquoi dans la conduite de notre travail sur le tɔ̀lìgbè, nous nous sommes vu dans la nécessité de nous référer à des informateurs afin de confronter les résultats des traductions ainsi que les formes d'interprétation. Ainsi, nous avons consacré une part au travail de terrain.

Le travail de terrain est un moyen qui permet à tout chercheur de confirmer ou d'infirmer ses hypothèses. Pour réaliser le travail de terrain, nous avons conçu un questionnaire d'enquête et élaboré un corpus de trois cents vingt-neuf (329) lexèmes verbaux. Tout ceci était nécessaire et nous a permis de mettre au point des données de transcription car beaucoup de questions et de préoccupations nous paraissaient confuses et il fallait les clarifier par un minutieux travail de terrain. L'objectif était de confronter des données empiriques avec les réponses qui nous sont fournies par les informateurs pour confirmer ou infirmer la validité de nos hypothèses. Pour assurer l'objectivité des résultats, à tous nos informateurs, nous posons les mêmes questions et utilisons avec chacun d'eux le même corpus. Le corpus et le questionnaire ont été soigneusement soumis aux informateurs qui ont montré l'intérêt qu'ils ont eu pour un tel sujet relatif à leur dialecte. La contribution de nos informateurs a été plus active dans l'articulation et la transcription phonétique des lexèmes verbaux. Des séjours à des intervalles de temps réguliers pendant les vacances de 2013 et 2014 nous ont permis l'entame et la finalisation de nos recherches de terrain. Seul le tɔ̀lì parlé à Tòlì-Bòsító est pris en compte dans le présent travail. Toutes nos enquêtes se sont déroulées à Tori-Bossito (Tòlì-Bòsító) où nous avons entrepris des tournées dans les villages de Houènonko (hwènōkó), Honvié (Hònvýè), Hêkandji (Xêkánjí), Todo (tòdò), selon la disponibilité de chaque informateur. A Houènonko, nous avons eu l'honneur de travailler avec M. Houènon Dou Benoît, octogénaire, agriculteur de profession, ancien chef dudit village. Il nous a fourni des informations sur l'histoire du peuplement tɔ̀lì. Son aide a été utile dans la réalisation phonétique de certains items. C'est aussi le cas des sages comme MM. Tchikpoto Adansi, septuagénaire, ministre du roi au palais royal Gbèkó de Tori-Bossito, demeurant à Tòdò, et Houndéton Théophile, octogénaire, cheminot retraité de l'OCBN, résidant à Hêkandji. Ils ont été très utiles dans le recueil

des données qui ont servi de base à la transcription phonétique des lexèmes selon l'alphabet des langues nationales béninoises.

La liste des lexèmes verbaux est au départ constituée en français. A nos séances de travail, nous démarrions par la traduction de ces mots français en tɔ̀lɪ. Ensuite, nous passons à l'étape de leur transcription phonétique. Nous avons travaillé à la fois sur les mots en isolation et sur les mots en contexte car comme l'a indiqué Denis Creissels (1994 : 23) : « Les mots émis en isolation perdent souvent des distinctions phoniques qui se manifestent dans d'autres mots en contexte. Dans les langues négro-africaines, c'est le cas, en ce qui concerne les mélodies tonales, car les mots émis en isolation conservent rarement les mêmes tons à l'intérieur d'un énoncé ».

Mais nous avons été confrontés à une difficulté : il s'agit de certaines informations données par nos informateurs qui se contredisent parfois, surtout en ce qui concerne le recueil des données historiques et phonétiques. Dans tous les cas, l'esprit scientifique a prévalu puisque nous avons dû recourir à d'autres informateurs de circonstance pour trancher les quiproquos.

Pour mieux cerner les contours qu'impose l'étude du sujet, nous avons conçu un questionnaire d'enquête de terrain et une liste de verbaux français et transcrits en tɔ̀lɪ selon l'alphabet de l'I.A.I (Institut Africain International).

La langue étant la résultante d'une convergence de données à la fois géographiques, historiques et socioculturelles, l'étude linguistique nécessite la connaissance de ces données dont nous allons présenter ici quelques aspects.

1.2. Cadre d'étude : le milieu de recherche

1.2.1. Situation géographique

La commune de Tori-Bossito est limitée au nord par la commune d'Allada (àlādà), au sud par la commune de Ouidah (glēxwé), à l'est par les communes d'Abomey-Calavi (àgbōmè –kāndòfí), et de zè (zě), à l'ouest par la commune de kpomassè (kpòmāsè).

1.2.2. Historique du peuplement tɔ̀lɪ

Les informations reçues de nos informateurs ont révélé que la dénomination tɔ̀lɪ qui est un sous groupe d'àyizò date du XVème siècle où un groupe de migrants àjà parti de Tádó traversa le Mono et se dirigea vers l'est. Il atteignit le couffo, longea sa vallée puis traversa de nouveau ce fleuve pour s'installer à Lòtòkpá-Tògúdò sur le plateau d'àlādà. La richesse des sols et le climat permirent une croissance agricole et démographique rapide aux migrants devenus des "àyìnòn" (propriétaires terriens) à

àlādà. Ils prendront plus tard la dénomination “àjà-yí-zò ; ce qui signifie « les àjà qui se sont établis loin de leur lieu d’origine Tádò ». Cette appellation prit la forme contractée d’àyizò. Mais qui sont les tòlinù ?

Dans la diaspora des àyizònnù, la légende rapporte qu’un des migrants ayant quitté Lòtòkpá-Tògúdò accompagné de sa femme atteignit xèvyè qu’il traversa pour un nouveau site. Au cours de son périple, il fit la rencontre d’un ami dont il découvrit le domicile à l’occasion d’une chasse au gibier. Cet ami était un producteur de plusieurs variétés de cultures agricoles dont le sorgho appelé “ lì ” ou “ likún”.

Un jour, il rendit visite à son ami et se saisit d’une poignée de sorgho exposé aux bienfaits du soleil, l’emporta chez lui et alla s’en servir comme semence. Il réussit une abondante germination et une parfaite récolte grâce à laquelle sa famille fut sauvée de la disette et il conclut : « ñ tò lì » ce qui signifie en français “ j’ai / caché/ le sorgho “. Il donna ainsi le nom tòlì à son habitation.

1.2.3. Filiation et contact de langues

Les tòlinù, comme tout autre groupe socioculturel d’ailleurs, disposent d’une tradition orale même si les versions semblent varier d’un informateur à l’autre sur certains points. Il existe cependant des points de convergence qui nous permettent d’accréditer la portée historique des faits.

Selon les études réalisées par l’historien F. Iroko (1999) : « aucun habitant ne porte au départ le nom de tòlinù, et aucune langue ne se nomme le tòlìgbè ». A l’origine, les ethnies xwèdà et yoruba qui s’étaient installées dans cette région de tòlì-Bòsitò parlaient chacune sa langue et il n’y avait pas d’intercompréhension. Afin de faciliter la compréhension entre les ethnies, Jaka qui est d’ethnie yoruba et Dosu d’ethnie xwèdà acceptèrent que le xwèlagbè soit la langue véhiculaire des deux communautés. Cependant, les interférences linguistiques, les phénomènes tonals d’un parler sur l’autre finissent par donner naissance à un nouveau parler devenu le tòlìgbè. Cette version confirme dans une certaine mesure celle de Capo (1984) selon laquelle le tòlì appartient au groupe phlà-phera au même titre que l’àyizò.

1.2.4. Localisation et classification linguistique

Le tòlìgbè est parlé de façon continue sur toute l’étendue de la commune de Tori-Bossito et par la population tòlì à Avrankou (àvlānkú), Missrété (mixlètè), et dans les autres localités du département de l’Ouémé telles que Honvié (hōnvyè), Mèdédjonou (Mēdējōnú), Tori-Agonssa (tòlì-àgònsá) etc. Le brassage linguistico-culturel lié aux

phénomènes migratoire et de contact de langues peuvent constituer des facteurs des modifications que ce parler (tòli) pourrait avoir subies. Le tòligbè est un dialecte du groupe gbè appartenant au Left Bank du New kwa (Stewart : 1989). Capo (1986) a subdivisé le gbe en cinq sections : ewe, gain, àjà, fɔn et phlà-phera. Selon cette subdivision de Capo, le tòligbè appartient au dernier groupe. Le groupe kwa étant issu du phylum Niger-Congo, la filiation du tòligbè est la suivante : Niger-Congo→Atlantic-Congo→Volta-Congo→Kwa→LeftBank→Gbe→phlà-phera→tòligbè. D. Creissels (1994) et (B.Heine et D.Nurse, 2004:41) ont présenté un état des lieux des différents phylums des langues africaines ; un aperçu sur la famille Niger-Congo, à laquelle appartient le groupe gbè dont fait partie le tòlì. Mais l'ouvrage de Creissels aborde la phonologie autosegmentale et ne traite que de la phonologie des langues négro-africaines.

1.3. Eléments de phonologie du tòligbe

L'étude phonologique du tòligbè fait ressortir 25 phonèmes consonantiques et 12 phonèmes vocaliques.

1.3.1. Phonèmes consonantiques

Nous allons procéder à la recherche des paires minimales en vue d'établir l'identité phonologique des consonnes.

Le phonème / b /

- | | | | | | | |
|-----|--------|---------|----------|---------|---------|---------------------|
| a . | m /b : | [m̀̀] | “ voir “ | | [b̀̀] | “ plier “ |
| (1) | b . | b/g : | [b̀̀] | “plier” | | [g̀̀] “ revenir ” |

Le phonème /b/ est une consonne occlusive sonore, orale, bilabiale attestée à l'initiale et à l'intervocalique.

Le phonème /p/

Nous n'avons pas trouvé de paire minimale où /p/ peut entrer en opposition avec d'autres phonèmes en vue de déterminer son identité phonologique. En général, il n'apparaît que dans des mots d'emprunt et dans des idéophones comme l'expliquent M.Houis et A.Prost cités par M-L. Hazoumé (1979 :10)

Le phonème /t/

- | | | | | | | | |
|-----|-----|---------|-----------|-------------|--|-----------|-----------|
| (2) | a . | t / d : | [t̀̀] | “ mortier “ | | [d̀̀] | “ trou “ |
| | b . | t / k : | [ā́tán] | “ salive” | | [ā́kán] | “charbon” |

Le phonème /t/ est une consonne occlusive apico-dentale sourde, attestée à l'initiale et à l'intervocalique.

Le phonème /d/

- (3) a. d/d̥ : [àd̥] “disette” [àd̥] “racine”
b. d/t : [dàn]² “serpent” [tàn] “histoire”

Le phonème /d/ est une consonne occlusive apico-dentale sonore, attestée à l'initiale et à l'intervocalique.

Le phonème /ɖ/

- (4) a. ɖ / b : [ɖě] “langue” [bě] “bec”
b. ɖ / t : [ɖə] “filet de pêche” [tə] “rivière”

Le phonème /ɖ/ est une consonne post- alvéolaire, rétroflexe, sonore, non nasale attestée à l'initiale et à l'intervocalique. Les traits de voisement et de non voisement montrent qu'en tɔli, les consonnes sonores [b, ɖ] n'ont pas de correspondantes sourdes.

Les phonèmes /n/ et /m/

- (5) a. m / n : [òmú] “moustique” [ònú] “chose”
[ně] “pénis” [mě] “nudité”
b. n / k : [àně] “sein” [àkě] “poitrine”

Le phonème /n/ est une consonne alvéolaire nasale, apico-dentale attestée à l'initiale et à l'intervocalique. Elle n'est jamais attestée devant une voyelle orale mais apparaît toujours devant une voyelle nasale. Contrairement à [n], l'apico-alvéolaire non nasal [ɖ] apparaît toujours devant une voyelle orale. Les consonnes [n] et [ɖ] sont donc en distribution complémentaire comme le montrent les exemples ci-dessus. Le phonème /m/ est une consonne bilabiale nasale attestée à l'initiale et à l'intervocalique. A travers ses réalisations, nous constatons que [b] n'est jamais suivie de voyelle nasale mais toujours d'une voyelle orale. La réalisation de [m] n'est jamais suivie de voyelle orale mais toujours de voyelle nasale. Les consonnes [b] et [m] ne sont donc que deux allophones d'un seul et même phonème et sont en distribution complémentaire.

Le phonème /ny/

- (6) a. ny / m : [nyā] “chasser” [mā] “partager”
b. ny / s : [nyə] “pourrir” [sə] “filtrer”

Le phonème /ny/ est une nasale palatale attestée à l'initiale et à l'intervocalique.

Le phonème /y/

- (7) a. y / x : [àyó] “sexe féminin” [àxó] “créance”

2-Dans ce travail, nous n'utiliserons pas le tilde de nasalité mais la consonne nasale correspondante

- b. ny/y : [ànyá] “espèce de plante ” [àyá] “ peigne ”

Le phonème /y/ est une palatale sonore continue, non nasale attestée à l’initiale et à l’intervocalique. La consonne [y] n’apparaît que devant une voyelle orale alors que [ny] est attestée devant une voyelle nasale. Mais placée devant une voyelle orale, la consonne [ny] affecte une partie de sa nasalité à la voyelle orale si bien qu’il se produit un phénomène d’assimilation qui fait que [nyan] et [nyɔn] peuvent s’orthographier [nya] et [nyɔ].

Le phonème / l /

- (8) a. l/d : [àlò] “main” [àdò] “disette ”
 b. [ylɔ̃] ou [yrɔ̃] “ appeler ” [jrɛ̃] ou [jlɛ̃] “ mesurer ”
 c. [dlɛ̃n] ou [drɛ̃n] “étendre” [trɛ̃n] ou [tlɛ̃n] “déchirer”

Le phonème /l/ est une latérale continue alvéolaire sonore non nasale attestée à l’initiale et à l’intervocalique et en position de c₂ de C₁c₂. Devant les consonnes telles que [y, j, d, t, z], le phonème /l/ est aussi réalisé par la vibrante [r] comme on peut le constater dans les lexèmes ci-dessus en (c.) et (d.). Les phonèmes /l/ et /r/ sont donc deux allophones du même phonème / l /.

Le phonème / s /

- (9) a. s / l : [sò] “faire frire ” [lò] “dire ”
 b. s/z : [sà] “vendre ” [zà] “ balayer ”

Le phonème /s/ est une sifflante continue, sourde attestée à l’initiale et à l’intervocalique.

Le phonème / z /

- (10) a. z/s : [zān] “utiliser ” [sān] “ couper ”
 b. z /d̥ : [zò] “loin ” [d̥ò] “ filet de pêche ”

Le phonème /z/ est une sifflante continue, sonore attestée à l’initiale et à l’intervocalique.

Le phonème /c/

- (11) a. c / k : [cón] “ couvrir ” [kón] “ briller ”
 b. c / d̥ : [àcú] “ rat ” [àd̥ú] “ dent ”

Le phonème / c / est une occlusive palatale sourde non nasale.

Le phonème /j/

- (12) a. j /l : [àjò] “ cadeau ” [àlò] “ main ”
 b. j/gb : [òjɔ̃] “ poux ” [ògbɔ̃] “ mouton ”

Le phonème /j/ est une occlusive palatale sonore attestée à l’initiale et à l’intervocalique.

Le phonème /x/

- (13) a. x / l : [àxò] “ agouti ” [àlò] “ main ”
b. x / k : [xò] “ case ” [kò] “ cou ”

Le phonème / x / est une uvulaire sourde attestée à l’initiale et à l’intervocalique.

Le phonème /h/

- (14) a. h / s : [òhùn] “ sang ” [òsùn] “ lune ”
b. h / v : [àhún] “ cœur ” [àvún] “ chien ”

Le phonème / h / est une uvulaire sonore attestée à l’initiale et à l’intervocalique.

Le phonème /w/

- (15) a. w / gb : [wā] “ venir ” [gbā] “ casser ”
b. w / k : [wù] “ pousser ” [kù] “ mourir ”

Le phonème /w/ est une labio-vélaire continue sonore. Devant les voyelles nasales, il se réalise comme la nasale vélaire [ŋ]. Il se combine avec certaines consonnes et occupe la position – c – de Cc devant les consonnes [k, g, x, h, b, z, l] comme le montrent les lexèmes ci-après :

- (16) a. [h^wēdó] “soir ” [k^wá] “argent ”
b. [āb^wé] “calme ” [àz^wī] “lapin ”

La combinaison consonne + [w] est une marque de labialisation. Les consonnes [k, g, x, h, b, z, l] ont été labialisées dans les exemples précédents. Cependant, les combinaisons obtenues à partir d’une fricative uvulaire sourde ou sonore et de la sonante [w] sont attestées comme des consonnes autonomes. Gbéto (2005) étudie les comportements de /Xw/ et /Hw/ comme des phonèmes consonantiques du tɔ̀lì.

Le phonème /f/

- (17) a. f/x : [flē] “tomber ” [xlē] “ montrer ”
b. f/x : [àfō] “ pied ” [àxō] “ agouti ”

Le phonème /f/ est une fricative labio-dentale sourde attestée à l’initiale et à l’intervocalique.

Le phonème /v/

- (18) a. v / z : [àvón] “ ver intestinal ” [àzón] “travail ”
b. v / h :[àvòn] “ pagne ” [àhòn] “ crâne ”

Le phonème /v/ est une fricative labio-dentale sonore. Il est attesté à l’initiale et à l’intervocalique

Le phonème /k/

- (19) a. k/t : [àkán] “ charbon ” [àtán] “ salive ”
b. k/d : [àkò] “ lithanie ” [àdò] “ disette ”

Le phonème /k/ est une occlusive vélaire sourde attestée à l'initiale et à l'intervocalique.

Le phonème /g/

- (20) a. g/s : [gò] “ revenir ” [sò] “ faire frire ”
 b. g/k : [ògàn] “ fer ” [òkàn] “ corde ”

Le phonème /g/ est une occlusive vélaire sonore attestée à l'initiale et à l'intervocalique

Les phonèmes /kp/ et /gb/

- (21) a. kp / k : [àkpán] “bouillie pâteuse” [àkán] “ charbon ”
 b. kp / gb : [kpā] “ féliciter ” [gbā] “ casser ”

Le phonème /kp/ est une occlusive labio-vélaire sourde attestée à l'initiale et à l'intervocalique alors que le phonème /gb/ est une occlusive labio-vélaire sonore attestée à l'initiale et à l'intervocalique.

Les phonèmes /xw/ et /hw/

- (22) a. xw/x : [xwlē] “sarcler ” [xlē] “montrer ”
 b. xw/hw : [òxwè] “année ” [òhwè] “ soleil ”
 c. hw/h : [àhwàn] “ guerre ” [àhàn] “ boisson ”

Des oppositions ci-dessus fondées sur des paires minimales, nous confirmons l'analyse de F. Gbéto (2005) démontrant que les phonèmes /xw/et/hw/ jouissent d'une autonomie en tɔ̀li. Présentons les phonèmes consonantiques dans le tableau ci-après :

Tableau 1 : Phonèmes consonantiques du tɔ̀li

		BILA- BIALES	LABIO- DEN- TALES	DEN- TALES	ALVEO- LAIRES	RETRO- FLEXES	PALA- TA- LES	VE- LAI- RES	LABIO- VELAI- RES	UVU- LAIRES	FRICA- LABIO- UVULAIRES
Occlusives	Sourdes			t	s		c	k	kp	x	
	Sonores	b		d	z	ɖ	j	g	gb	h	
Fricatives	Sourdes		f								x ^w
	Sonores		v								h ^w
Nasales		m			n		ɲ (ny)	ŋ			
(continues)					l		y		w		

Source : Etabli par nous-même.

Remarque : La consonne [b], n'a pas de correspondante sourde. Ceci nous amène à la conclusion que la consonne [p] n'est pas attestée en tɔ̀li.

Tableau 2 : Les traits distinctifs des consonnes

Traits	b	m	t	d	ɗ	n	ɲ	k	g	ŋ	kp	gb
syllabique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
résonnant	-	+	-	-	-	+	+	-	-	+	-	-
consonant	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
continu	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
haut	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	+	+
postérieur	-	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	+
antérieur	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	+	+
voisé	+	+	-	+	+	+	+	-	+	+	-	+
coronal	-	-	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-
nasal	-	+	-	-	-	+	+	-	-	+	-	-
strident	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
écarté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
étendu	+	+	+	+	-	-	+	+	+	+	+	+
sibilant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
latéral	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
labial	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+

Traits	c	j	f	v	s	z	x	h	xw	hw	l	r	w	y
syllabique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
résonnant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+
consonant	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-
continu	-	-	+	+	+	+	+	+	+	+	-	+	+	+
haut	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	+
postérieur	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	-	-	+	-
antérieur	-	-	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-
voisé	-	+	-	+	-	+	-	+	-	+	+	+	+	+
coronal	+	+	-	-	+	+	-	-	-	-	+	+	-	-
nasal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
strident	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-
écarté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
étendu	+	+	-	-	+	+	+	+	-	-	-	+	+	+
sibilant	+	+			+	+	-	-	-	-	-	-	-	-
latéral	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-	-	-
labial	-	-	+	+	-	-	-	-	-	-	-	-	+	-

Source : Ce tableau est inspiré de Gbéto, 2005

1.3.2. Traits d'opposition consonantique

Les consonnes manifestent des traits oppositionnels [+obstruant]/[-obstruant] que nous présentons dans le tableau 3 (Capo1991, Gbéto 2005).

[+ obstruant]	f	t	s			c	k	x	kp	xw
	v	d	z			j	g	h	gb	hw
[- obstruant]	b(m)			ɗ(n)	l(l)	y(y/ny)			w(w)	

Tableau 3 : Traits oppositionnels [+obstruant] / [-obstruant]

Au niveau des [-obstruant] qui sont toutes voisées, on note un phénomène de distribution complémentaire entre les consonnes orales et les consonnes nasales. Les consonnes nasales [m,n,l,y,ny,w] apparaissent avant les voyelles nasales et leurs orales correspondantes [b,d,l,y,w] apparaissent uniquement avant voyelles orales. Gbéto (1997a, 2005) a considéré les consonnes nasales [m,n,l,y,ny,w] comme des variantes combinatoires prévisibles de [b,d,l,y,w] devant les voyelles nasales.

En tenant compte des consonnes de ce tableau et leurs répercussions sur les tons, Gbéto(2005) considère deux classes naturelles de sons en tɔ̀lɪ : la classe des [+obstruant, +voix] qui insèrent un ton B et les [+obstruant, -voix] et [-obstruant, +voix] comportant aussi bien les obstruantes non voisées que les sonantes, ainsi que les consonnes [b, d].

1.3.3. Phonèmes vocaliques

Nous allons procéder par la recherche des paires minimales afin de déterminer le statut phonologique des voyelles.

Les phonèmes /i/ et /u /

- (23) a. i/u : [àdǐ] “savon ” [àdǔ] “dent ”
 b. [xǐ] “ bagarre ” [xù] “ mer ”

Le phonème /i/ est une voyelle orale du premier degré d’aperture, antérieure et non arrondie alors que le phonème /u/ est une voyelle orale du premier degré d’aperture, postérieure et arrondie.

Le phonème /o/

- (24) a. o/a : [xò] “ grossesse ” [xà] “ panier ”
 b. o/u : [òsó] “ montagne ” [òsú] “ mari , mâle ”

Le phonème /o/ est une voyelle orale postérieure arrondie, du 2è degré d’aperture. Devant certaines consonnes, sa réalisation dans certains lexèmes est facultative.

Le phonème /e/

- (25) a. e/a : [òhwè] “ soleil ” [òhwà] “cheveux blancs ”
 b. e/i : [sé] “ meule ” [sí] “ queue ”

Le phonème /e/ est une voyelle orale antérieure non-arrondie, du 2è degré d’aperture

Les phonèmes /ɔ/, /a/ et /ɛ/

- (26) a. ɛ/a : [dɛ̃] “prière ” [dà] “ cheveux ”
 b. ɛ/ɔ : [xɛ̃] “oiseau ” [xò] “chambre ”
 c. ɔ / a : [kó] “ sable ” [ká] “ calebasse ”

Le phonème /ɛ/ est une voyelle orale antérieure non-arrondie, du 3è degré d’aperture.

Le phonème /ɔ/ est une voyelle orale postérieure arrondie, du 3^e degré d'aperture alors que le phonème /a/ est une voyelle orale, centrale, du 3^e degré d'aperture.

Les phonèmes /in/ et /an /

- (27) a. in/an: [àtín] “arbre “ [àtán] “ salive “
b. [hwīn] “ vieillir précocement “ [hwān] “fermenter “

Le phonème / in / est une voyelle nasale du premier degré d'aperture, antérieure.
Le phonème /an/ est une voyelle nasale, centrale, du quatrième degré d'aperture.

Les phonèmes /un/, /ɛn/ et /ɔn/

- (28) a. un /in : [òsùn] “ lune “ [òsìn] “ eau “
b. un /ɔn : [kùn] “conduire “ [kòn] “ finir “
c. ɔn / ɛn : [kōn] “briller “ [kēn] “ effeuiller “

Le phonème /un/ est une voyelle nasale du premier degré d'aperture, antérieure arrondie. Le phonème /ɔn/ est une voyelle nasale, postérieure, du troisième degré d'aperture, arrondie. Le phonème /ɛn/ est une voyelle nasale, antérieure, du deuxième degré d'aperture, non arrondie.

Le système vocalique du tɔ̀lìgbè, à l'instar des autres parlers gbe utilise douze voyelles dont sept orales et cinq nasales présentées dans le tableau suivant :

Tableau 4 : Phonèmes vocaliques du tɔ̀lì

APERTURES	ORALES		NASALES	
	POSTERIEURES (arrondies)	ANTERIEURES (non arrondies)	POSTERIEURES (arrondies)	ANTERIEURES (non arrondies)
1	u	i	un	in
2	o	e		
3	ɔ	ɛ	ɔn	ɛn
4	a		an	

Source : Etabli par nous-même

Tableau 5 : Les traits distinctifs des voyelles

	i	e	ɛ	a	ɔ	o	u	in	ɛn	an	ɔn	un
Haut	+	-	-	-	-	-	+	+	-	-	-	+
Bas	-	-	+	+	+	-	-	-	+	+	+	-
Lab	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-	+	+
Ant	+	+	+	-	-	-	-	+	+	-	-	-
Centr	-	-	-	+	-	-	-	-	-	+	-	-
Post	-	-	-	-	+	+	+	-	-	-	+	+
Nasale	-	-	-	-	-	-	-	+	+	+	+	+
ATR	+	+	-	-	-	+	+	+	-	-	-	+

Source : Ce tableau est inspiré de Gbéto, 2005.

Après avoir présenté les phonèmes consonantiques et vocaliques tɔ̀lì, signalons que le contact entre une consonne et une voyelle fait parfois observer quelques

phénomènes que nous allons évoquer.

1.3.4. Phénomènes vocaliques

1.3.4.1. Nasalisation vocalique

Toute voyelle orale précédée d'une consonne nasale est automatiquement nasalisée au contact de celle-ci. Ce fait étant une réalité scientifiquement visible dans les parlers gbè, il importe de montrer les cas dans lesquels on constate la présence des voyelles nasales en tɔ̀lìgbè. Nous allons d'abord relever les cas où une voyelle nasale suit une consonne nasale qui l'influence avant de montrer le cas où une voyelle nasale est présente sans subir aucune influence de la consonne nasale.

1.3.4.1.1. Nasalisation de voyelles orales au contact de consonnes nasales.

- (29) a. [klèmè] " matin " b. [āmākló] "feuille d'arbre "
c. [nyóxónò] " vieillard " d. [nyòhún] "gombo"

Toutes les voyelles orales à l'exception des voyelles (o ; e) se nasalisent au contact des consonnes nasales [m, n, ny]. Cette nasalisation se produit grâce à l'assimilation progressive qui est un phénomène par lequel la consonne nasale transfère une partie de son trait de nasalité à la voyelle orale qui le suit immédiatement.

1.3.4.1.2. Nasalisation de voyelles orales au contact de consonnes non nasales.

- (30) a. [àdòn] "conflit " b. [kùn] "conduire "
c. [òdǝn] "sueur " d. [àtán] "salive "

Aucun phénomène de nasalisation progressive ne se produit dans le contexte où les voyelles nasales suivent immédiatement des consonnes non nasales. Mais une nasalisation régressive est possible étant donné que c'est la voyelle nasale qui transfère une partie de son trait de nasalité à la consonne qui la précède immédiatement. Cependant, les voyelles nasales ne sont jamais attestées dans un contexte où elles suivent immédiatement les consonnes comme la rétroflexe [ɖ] et l'occlusive bilabiale sonore [b]. La présence des voyelles orales est bien attestée devant ces consonnes.

Réalisations attestées avec [ɖ]

- (31) a. [ɖù] "manger "
b. [ɖà] " faire cuire "
c. [ɖì] " enterrer "
d. [àɖò] " racine "

Réalisations non attestées avec [ɖ]

- * [ɖùn]
* [ɖàn]
* [ɖìn]
* [ɖòn]

e. [òdǽ] “langue”	* [dǽn]
Réalisations attestées avec [b]	Réalisations non attestées avec [b]
(32) a. [bù] “perdre”	* [bùn]
b. [bạ] “chicotte”	* [ban]
c. [bì] “cicatrice”	* [bìn]
d. [bò] “plier”	* [bòn]
e. [bē] “commencer”	* [bēn]

1.3.4.2. Harmonie vocalique

Dans un lexème, lorsque deux ou plusieurs syllabes comportent des voyelles identiques et de mêmes timbres, alors il se produit dans un tel contexte le phénomène d'harmonie vocalique comme le montrent les exemples suivants :

- (33) a. [ālā] “linceul” b. [àgànmà] “caméléon”
 c. [àzōgōdó] “nuque” d. [àsākpāḍá] “cuisse”
 e. [kōklō] “poule” f. [àfíntúntún] “poussière”

1.3.4.3. Amuïssement vocalique

Selon G.Mounin (1975 :24), on dit qu'un phonème s'est amui lorsqu'il s'efface de la prononciation.

- (34) a. [fēlē] → [flè] “tomber” b. [xwēlē] → [xwlē] “sarcler”
 c. [finlín] → [flín] “se souvenir” d. [wēlē] → [wlē] “arrêter, attraper”

Quand le phonème /l/ se trouve dans une position intervocalique dans un lexème de type syllabique cvcv ou cvcvcv, la voyelle qui le précède s'amuit si elle est identique et de même timbre que celle qui le suit. Une prononciation rapide du mot donne l'impression d'un groupe de consonnes alors même qu'une prononciation lente et posée restitue la voyelle amuie.

1.3.5. Phénomènes de labialisation et de palatalisation

1.3.5.1. La labialisation

Selon L.P.Bolouvi (1993 :92), La labialisation est l'intervention, à titre secondaire, des lèvres dans l'articulation d'un son. Marquée par l'intervention à titre secondaire des lèvres, la labialisation d'une consonne est généralement due à son environnement vocalique. Elle n'apparaît pas devant toutes les consonnes. Elle occupe la position - c – de Cc devant les consonnes [k, g, x, h, b, z, l] comme le montrent les exemples ci-après de la séquence C+ [w] :

- (35)
- | | |
|--|---|
| a. C = X : [X ^w lākó] “sel “ | e. C = l : [gl ^w í] “court “ |
| b. C = h : [h ^w èdó] “ soir “ | f. C = z : [àz ^w ī] “ lapin “ |
| c. C = h : [h ^w èjí] “ poisson” | g. C = g : [míg ^w é] “anus” |
| d. C = k : [tāk ^w á] “impôt “ | h. C = s : [às ^w ē] “ perdrix “ |

La différence de statut entre la sonante [w] et la liquide [l] permet de penser que le groupe C + [w] peut être décrit comme une consonne labialisée. Signalons qu'en ce qui concerne les groupes [Xw] et [hw], H.Capo (1984) les décrit comme des consonnes uvulaires labialisées mais il considère aussi leur présence dans les parlers gbe comme un critère classificatoire permettant d'opposer les dialectes Xwegbe aux autres dialectes gbe : « *All the varieties of xwegbe, to be distinguished from the other varieties, have the rounded uvular fricatives /X^w/ and /h^w/ »*

La combinaison consonne + [w] est une marque de labialisation. Les consonnes [k, g, x , h, b, z, l] ont été labialisées dans les exemples précédents. Cependant, les combinaisons obtenues à partir d'une fricative uvulaire sourde ou sonore et de la sonante [w] sont attestées comme des consonnes autonomes. Nous convenons avec F. Gbéto (2005) que /Xw/et/hw/sont des phonèmes consonantiques du tɔ̀lɪ. Toutes les consonnes sont labialisables en structure ouverte constituée d'un verbe et du pronom personnel objet de la troisième personne du singulier (il, lui, elle). Cette labialisation intervient lorsque [C^w-] est suivie d'une des voyelles d'avant / i, e, ε / et de la voyelle centrale / a / :

- (36)
- | | | |
|----|------------------|--------------------------------------|
| a. | sò + è | |
| | / griller / le / | → [s ^w è] “ grille – le” |
| b. | dù + ì | |
| | / manger / le / | → [d ^w ì] “ mange – le “ |
| c. | gbò + è | |
| | / couper / le / | → [gb ^w ì] “ coupe – le “ |

Au regard des exemples ci- dessus, on constate que le pronom objet assimile les voyelles se réalisant au même degré d'aperture que la dernière voyelle du radical :

[i]	devient pronom objet (P.O) après les voyelles	[i,u]
[e]	“ “ “ “	[o, e]
[ε]	“ “ “ “	[ε , a ,ɔ]
[in]	“ “ “ “	[in, un]
[en]	“ “ “ “	[ɔn,an,ɛn]

1.3.5.2. La palatalisation

La palatalisation est le phénomène particulier d'assimilation que subissent certaines consonnes ou voyelles au contact d'une autre consonne ou voyelle qui est palatale. M.L. Hazoumé (1979:38), a étudié ce phénomène qui s'observe dans les langues gbe et a posé quelques hypothèses possibles :

La première. Des consonnes palatalisées à structure C^y s'opposeraient à une série de consonnes non palatalisées, soit C^y/c .

La deuxième. La palatalisation serait due à la perte d'une voyelle épenthétique [i] qui aurait existé entre C et y soit $[C^iy^v]$.

La troisième. La palatale serait un phonème consonantique /y/ qui formerait avec C- un groupe consonantique C + C.

La quatrième, enfin. La palatalisation est un phénomène qui serait dû à un contraste de voyelles, soit $Cy = C-v-v$. En tɔ̀lɪ, ces hypothèses seront vérifiées à partir du corpus ci-après :

- | | |
|---------------------------------|------------------------|
| (37) a. sỳɔ̀ "répondre" | b. cyān "sélectionner" |
| c. ɖyɔ̀ "l'autre" | d. cyān "couvrir" |
| e. byà "mûrir" | f. ɖyɔ̀ "changer" |
| g. fifỳɔ̀ "querelle intestine" | h. fifỳɔ̀ "rouge" |

De ces exemples, il ressort que la palatalisation se réalise avec les consonnes /b, m, f, ɖ, s, x, w, h/ en combinaison avec les voyelles [ɛ, a, ɔ]. Que conclure au statut distinctif de la palatalisation ? En vérifiant ces hypothèses, la première qui suppose l'existence d'une série de consonnes palatalisées opposées à une série de consonnes non palatalisées n'est pas plausible vu que les exemples utilisés montrent l'indépendance de C- vis-à-vis de la palatale /y/. Dans [sỳɔ̀] (répondre), /s/ peut s'opposer à /y/ de [yā] (fondre) ; ce qui prouve l'indépendance de /y/ par rapport à /s/.

La seconde hypothèse pose que $[C^iy^v]$. En admettant que cette structure soit attestée, /y/ devrait pouvoir être suivi de toutes les voyelles orales de la langue quel que soit l'environnement phonique. Comme la palatalisation ne se combine qu'avec les voyelles /ɛ, a, ɔ, ɔn, ɛn, an /, /y/ ne peut être attesté dans cet environnement. Mais s'il existait une voyelle épenthétique /i/ par assimilation, on devrait obtenir dans la seconde syllabe, une voyelle isotone et isotimbre de la première syllabe dont le noyau serait la voyelle épenthétique [i]. Comme il n'en est pas ainsi dans la structure proposée dans cette seconde hypothèse, celle-ci n'est pas aussi plausible.

La troisième hypothèse qui pose que $[C^y] = C + C$ où -C représente la consonne /y/, elle ne peut être confirmée pour la simple raison que seuls les phonèmes /ɛ, a, ɔ, ɔn, ɛn, an /

apparaissent après C^y alors que le phonème consonantique /y/ est suivi de toutes les voyelles de la langue à l'exception des voyelles nasales.

La quatrième hypothèse qui pose que C^y = C-v-v, paraît la plus plausible à savoir que la palatalisation est le résultat de la rencontre de deux voyelles en structure C^y = C-v-v-
{ε} ou {a} ou {ɔ}. Si -v- était -i-, alors les séquences -ie,-ia,-iɔ sont les différentes combinaisons attestées au cours de la palatalisation et qui nous donnent articulatoirement ces mêmes groupes syllabiques obtenus avec [i] qui est une articulation identique à la palatale /i/.

1.3.6. Les tons

On appelle tons, les unités suprasegmentales qui assument les fonctions distinctives, lesquelles fonctions sont liées à la hauteur vocalique dans les supports segmentaux. En tɔlɪgbè, on relève quatre tons à savoir B, M, H, et BH. Après avoir présenté ces tons de manière empirique, nous procéderons à leur distribution dans le système des nominaux dans la section (1.3.8.) et, dans une autre section (3.5.2.), leur distribution dans le système des verbaux.

1.3.6.1. Les tons ponctuels

Ils sont réalisés sans variation sensible de la hauteur musicale. Ce sont :

1.3.6.1.1. Le ton moyen (M), noté [v̄]

Il n'existe pas de restriction en ce qui concerne sa distribution puisqu'il peut être associé aux segments vocaliques dans tous les contextes ou positions :

- en position préfixale :

- (38) a. [āɖíɖɔ] "urine" b. [ākānmà] "lit"
c. [āgāxò] "dehors" d. [āhùnkín] "poitrine"

Lorsqu'il apparaît en position initiale (sur la voyelle préfixale), selon que le ton suivant est haut ou moyen, la consonne de la radicale est [+sonante] ou [+obstruante] et [-voisée] ou [+voisée].

- en position v₁ de la base lexicale

- (39) a. [hwēn] "grandir" b. [kānnūmò] "esclave"
c. [gōdō] "derrière" d. [xlē] "montrer"

Au niveau des lexèmes de structure CV ou C(c)V, il apparaît sur les voyelles dont la consonne C est soit [+obstruante, -voisée] soit [+obstruante, +voisée] ou [+sonante, (+voisée)].

- en position finale

- (40) a. [gōdō] "derrière" b. [wēlē] "arrêter, attraper"

- c. [kōklō] “poule “ d. [ālā] “linceul “

Au niveau des lexèmes de structure VCV, CVCV, il apparaît sur les voyelles dont la consonne C est soit [+obstruante, -voisée] soit [+obstruante, +voisée].

1.3.6.1.2. Le ton haut (H), noté [́]

Il n'existe pas de restriction distributionnelle puisqu'on peut le trouver associé à tous les segments vocaliques et dans tous les contextes :

- en position initiale :

- (41) a. [égbé] “aujourd’hui “ b. [étlé] “hier “ c. [ézén] “demain”

Lorsqu'il apparaît en position initiale (sur la voyelle préfixale), lorsque que le ton de la voyelle suivant est aussi haut, la consonne de la radicale peut être [+sonant] ou [+obstruant] et [-voix] ou [+voix].

- en position v_1 ou v_2 ou encore v_3 de la base lexicale et en position finale

- (42) a. [tākún] “tête “ c. [jòkún] “pluie “
b. [tínsísén] “fruit “ d. [āmākló] “feuille d'arbre “

Il apparaît sur les voyelles dont C est [+obstruant, -voix] ou [+sonant].

1.3.6.1.3. Le ton bas (B), noté [̀]

Il n'existe pas de restriction distributionnelle puisqu'on peut le trouver associé à tous les segments vocaliques et dans tous les contextes :

- en position initiale :

- (43) a. [àqú] “dent “ c. [àhún] “cœur “
b. [àgbò] “buffle “ d. [àdōmè] “ventre “

Il apparaît sur la voyelle, lorsque le ton suivant est haut ou moyen. La consonne du radical est [+obstruant, +voix].

- en position v_1 ou v_2 ou encore v_3 de la base lexicale et en position finale

- (44) a. [àdò] “disette “ c. [àqò] “racine “
b. [gbè] “vie “ d. [klèmè] “matin “

Il apparaît sur la voyelle dont la consonne du radical est [+obstruant, +voix].

1.3.6.2. Les tons modulés

Ils sont réalisés avec variation de la hauteur musicale au cours de l'émission du mot.

1.3.6.2.1. Le ton modulé bas-haut(BH), noté [̂]

- (45) a. [òq̂] “langue” b. [àĥn] “nombril “
c. [àgb̂n] “plat en faïence “ d. [òĥn] “épervier “

Il apparaît sur la voyelle dont la consonne du radical est [+obstruant, +voix].

1.3.6.2.2. Le ton modulé haut-bas(HB), noté [̂]

Il apparaît sur les mots d'emprunt

- (46) a. [sîzô] "Ciseau " b. [dôtô] " agent de santé "

Nous sommes en droit de conclure que ce ton n'est pas attesté en tɔli. D'ailleurs, dans un autre parler gbè, le fɔn, il n'existe pas non plus. Mais il se rencontre dans les mots d'emprunt.

1.3.7. Structures syllabiques des lexèmes

Unité phonologique supérieure au phonème, la syllabe est constituée d'une voyelle et d'une consonne ou d'un groupe de consonnes qui l'accompagnent dans la même émission de voix. Les schèmes d'énoncés syllabiques attestés en tɔli sont les monosyllabiques, les dissyllabiques, les trissyllabiques et les quadrisyllabiques.

1.3.7.1. Les monosyllabiques

1.3.7.1.1. Les morphèmes monosyllabiques

Il existe deux types de morphèmes monosyllabiques :

Les morphèmes monosyllabiques de type c ou v

- (47) a. [n̄]: "je" b. [è]: "il/elle" c. [ō]: "tu"

Les morphèmes monosyllabiques de type cv

- (48) a. [mí] " nous " b. [mì] " vous "
c. [yē] " ils / elles " d. [yōn] " moi "
e. [tǔ] " le mien " f. [tǔ] " le tien "

1.3.7.1.2. Les lexèmes monosyllabiques

Les lexèmes monosyllabiques de type cv

- (49) a. [bì] " cicatrice " b. [xò] " case "
c. [lò] " dire " d. [sōn] " partir "

Les lexèmes monosyllabiques de type cɔv

- (50) a. [kplàn] " accompagner " b. [xlē] " montrer "
c. [flē] " tomber " d. [kló] " nettoyer "

1.3.7.2. Les dissyllabiques

Les lexèmes dissyllabiques de type vcv

- (51) a. [òdò] " écureuil " b. [àdò] " mur "
c. [àzón] " travail " d. [àtán] " salive "
e. [āmā] " feuille d' arbre " f. [àdú] " dent "

Ces lexèmes sont des nominaux. Certains sont formés d'une base lexicale monosyllabique et d'une voyelle préfixale [o,a] mais généralement, c'est le préfixe vocalique [a] qui est plus usuel. Ces préfixes vocaliques portent toujours en tōlī, le ton non Haut, c'est-à-dire le ton B ou le ton M. et F. Gbéto (2005), considère à propos du tōlī, ces voyelles comme des marqueurs nominaux puisque leur présence permet de distinguer formellement le nominal du verbal.

Les lexèmes dissyllabiques de type cvcv

- (52) a. [tākún] "tête " b. [jōkún] " pluie "
c. [xītò] "marché " c. [xítō] "ici "

1.3.7.3. Les trissyllabiques

Les lexèmes trissyllabiques de type vcvcv

- (53) a. [āqídǒ] " urine " b. [ākànmà] " lit "
c. [āgāxò] " dehors " d. [āhùnkín] " cœur "

Les lexèmes trissyllabiques de type cvcvcv

- (54) a. [kǎnnūmò] " esclave " b. [nùgbēntó] " lèvres "
c. [bókónò] " devin " d. [nyóxónò] " vieillard "

1.3.7.4. Les quadrisyllabiques

Les lexèmes quadrisyllabiques de type vcvcvcv

- (55) a. [àhúnbósú] "brouillard" b. [àgàxōmè] "ciel " c. [àbōtākún] "épaule"

Les lexèmes quadrisyllabiques de type cvcvcvcv

- (56) a. [mēhūnkpānmè] "au dos " b. [jòkúnhwènù] " Saison des pluies "

1.3.8. Distribution des tons dans le système des nominaux

1.3.8.1. Distribution du ton B

Le ton B apparaît dans plusieurs contextes :

- il apparaît sur la voyelle préfixale des nominaux VCV, si le ton suivant est B ou BH :

- (57) a. àwà " aile " e. àtàn " vin de palme "
b. òdà " cheveu " f. òhùn " sang "
c. ògbǎ " mouton " g. àhǎn " nombril "
d. òjǔ "graisse" h. òjǎ " pou "

- il apparaît aussi sur la voyelle radicale nominale CcV ou (V)CVCV, quelle que soit la nature de la consonne :

- (58) a. gbìgbò " cœur " b. àdògbè "ventre " c. nùngbèn " bouche "

Le ton non H a deux allotones : B et M dont le ton B est l'allotone de base. Les diverses réalisations du ton B rendent compte des règles qui distinguent le rehaussement du ton

radical B et le rehaussement du ton préfixal B". Le mérite de formulation de ces règles, nous le devons à Gbéto (2005).

1.3.8.1.1. Le rehaussement du ton radical B (RTB)

Au niveau des nominaux (V)C₁VC₂V, le ton B radical est rehaussé à M devant le ton H, lorsqu'aucune des consonnes (C₁ et C₂) n'est une [+obstruant, +voix], [+sonant] ou [b,d]

$$\text{RTB: } B \rightarrow M \quad / \quad \begin{array}{ccccc} C_1 & V & C_2 & V \\ & | & & | \\ & \text{---} & & \text{---} \\ & & & H \end{array}$$

- (59) a. / āmàkló/ → [āmākló] "feuille d'arbre"
 b. / tàkún / → [tākún] "tête" d. / àkán / → [ākán] "charbon"
 c. / àtán/ → [ātán] "salive" e. / òmú / → [ōmú] "moustique"

1.3.8.1.2. Le rehaussement du ton préfixal B"(RTB")

Le ton préfixal B" est de forme de base B. Ce ton est réalisé M dans le contexte d'un ton H ou d'un ton M. Il est parfois en variation libre avec le ton B lorsque la consonne du radical nominal CcV est une [+obstruant,-voix], [+sonant] ou une consonne [b,d].

Gbéto (2005 :317) formule cette règle de rehaussement qui stipule que le ton préfixal B" est réalisé M devant tons H et M.

$$\text{RTB"} : B \rightarrow M \quad / \quad \text{---} [H,M]$$

(60) a. / òḍé / → [ōḍé] "langue (organe)"
 b. / òxú / → [ōxú] "os"
 c. / àwòntín / → [āwōntín] "nez"

1.3.8.2. Distribution du ton M

Le ton M apparaît sur la voyelle préfixale et radicale avant ton H. Lorsqu'il s'agit des nominaux de structure VCcV, C- ne peut être qu'une consonne non voisée, une consonne [b, d]. Lorsqu'il s'agit de radicaux polysyllabiques C₁VC₂V, les consonnes C₁ et C₂ ne peuvent être qu'une consonne [-obstruant, +voix], [+obstruant, -voix] :

- (61) a. ṓḍé "langue (organe)" b. ṓxú "os"
 c. āwōntín "nez" d. tākún "tête"

Le ton M apparaît aussi au niveau des nominaux ou adjectivaux. Dans ce cas, il est en variation libre avec le ton B phonologique.

- (62) a. syèn "dur, difficile" b. wyēn "épingle"

- c. cȳ “cadavre” d. fifȳ “querelle intestine”
 e. wyān “honte” f. fifȳ “rouge”

1.3.8.3. Distribution du ton H

Le ton H apparaît sur la voyelle radicale nominale CcV des nominaux de structure VCcV. Dans ce cas, la consonne du radical est une [+obstruant,-voix]:

- (63) a. ōkú “sable” b. ātán “salive”
 c. tākún “tête” d. ōfún “poil”

Il apparaît également sur la voyelle des radicaux nominaux CcV dont C est [+obstruant, +voix], [+sonante] ou [b, d].

- (64) a. ādú “dent” b. ābó “bras” c. āgbón “puissance”
 d. ōmí “matière fécale” e. àzón “travail” f. àvón “ver de terre”

1.3.8.4. Distribution du ton BH

Le ton BH apparaît, après ton B, au niveau des radicaux nominaux CcV, dont la consonne est une [+obstruant, +voix].

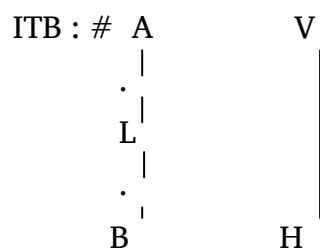
- (65) a. àhǒn “nombril” b. òjǒ “pou” c. àvǔn “chien”

Le ton BH apparaît également, après ton B, sur la voyelle finale de certains nominaux CVCV, lorsque le ton antécédent est B et que la consonne de la dernière syllabe est [+obstruant, +voix].

- (66) a. hwèyǐ “poisson” b. xèyǐ “oiseau”
 c. àdǒvǐ “intestins” d. ògbǒ “mouton”
 e. àlǒyǐ “doigt” f. sùnvǐ “étoile”

1.3.8.5. Le ton BH, réalisation du ton H et l'hypothèse d'insertion du ton B

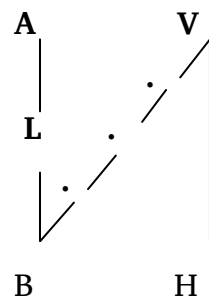
Les obstruantes voisées ont pour effet de rabaisser la réalisation tonale suivante, alors que les obstruantes non voisées ont pour effet de la relever. (Gbéto, 2005) propose l'hypothèse qu'une consonne abaissante symbolisée (A), crée un ton B au niveau de son nœud laryngal symbolisé (L) comme le montre la règle d'Insertion du Ton B (ITB).



Cette règle stipule que les consonnes abaissantes (voisées) insèrent, à l'initiale, un ton

B devant toute voyelle portant un ton H. C'est la règle de propagation du ton consonantique B (PTB) devant la consonne abaissante :

PTB : #



Illustrations:

- (67) a. / àhón / → à `hón → [àhǒn] “ nombril ”
 b. / òjú / → ò `jú → [òjǔ] “ graisse ”
 c. / àhón / → à `vún → [àvǔn] “ chien ”

Le ton BH des lexèmes $C_1\check{V}C_2\check{V}$ est dérivé par une règle de propagation du ton B dans le cas où l'une des consonnes est une obstruante voisée.

- (68) a. / hwèyí / → [hwèyǐ] “poisson ”
 b. / àlòyí / → [àlòyǐ] “doigt ”
 c. / àdòví / → [àdòvǐ] “intestins ”
 d. / sùnví / → [sùnvǐ] “étoile”

La sonante /y/ favorise la propagation du ton B comme les obstruantes voisées. La sonante /y/ correspond, dans la réalité, à l'obstruante voisée /v/. Dans ces exemples qui précèdent, les tons H et BH sont donc en distribution complémentaire et sont les réalisations d'un seul et même phonème. On conclut que le ton BH est la réalisation du ton H devant consonne obstruante voisée.

1.4. Conclusion partielle 1

L'étude phonologique du tɔ̀lìgbè fait ressortir 25 phonèmes consonantiques et 12 phonèmes vocaliques. Les combinaisons obtenues à partir d'une fricative uvulaire sourde ou sonore et de la sonante [w] sont attestées comme des consonnes autonomes. Nous confirmons l'analyse de F. Gbéto (2005) que /Xw/et/hw/ sont des phonèmes consonantiques du tɔ̀lì. Toutes les consonnes sont labialisables en structure ouverte constituée d'un verbe et du pronom personnel objet de la troisième personne du singulier (il, lui, elle). A la suite de cette section, nous allons aborder les aspects morphosyntaxiques et lexicologiques dans le chapitre 2 du présent document.

CHAPITRE II : MORPHOSYNTAXE ET LEXICOLOGIE

2.0. Introduction

La description d'une langue comprend deux volets fondamentaux: le phonologique et le grammatical. Le volet grammatical, selon M. Houis (1974) s'étudie suivant trois paliers à savoir : la morphosyntaxe, la lexicologie et la semi-syntaxe. Nous aborderons les deux premiers paliers dans le présent chapitre.

2.1. La morphosyntaxe

2.1.1. Approche définitionnelle

Selon J. Dubois (1973 :325), la morphosyntaxe est la description des règles de combinaison des morphèmes pour former des mots, des syntagmes, des phrases et des affixes flexionnels (conjugaison et déclinaisons). Son objet étant la réduction des énoncés en un nombre fini de schèmes graphiques, ce palier se propose d'identifier les schèmes d'énoncés verbaux et à l'intérieur de ces schèmes, les expansions en tant que termes, les axes et les nexus en tant que termes nécessaires.

M. Houis (1974a :8) donne la définition suivante : « La morphosyntaxe est le palier qui identifie les schèmes d'énoncés verbaux, les schèmes d'énoncés nominaux, éventuellement les schèmes d'énoncés adjectivaux, et, à l'intérieur de ces schèmes, les expansions en tant que termes annexes et les nexus en tant que termes nécessaires ».

Il s'agira ici de présenter toutes les structures possibles d'un énoncé simple ou d'un énoncé complexe en tɔ̀lìgbè, au regard de l'identification et de l'inventaire des schèmes d'énoncés.

2.1.2. Clarification conceptuelle de l'énoncé et du nexus.

2.1.2.1. L'énoncé

Le Petit Robert définit l'énoncé comme une phrase ou un ensemble de phrases considérées indépendamment de l'énonciation, qui, elle se présente comme une production individuelle d'une phrase dans des circonstances données de communication.

A notre avis, cette définition qui n'éclaire au point de vue sémantique le concept, laisse croire que l'on puisse parler d'énoncé en dehors de la communication qui doit exister entre l'émetteur et le receveur.

M. Houis (1974b :11), appréhende autrement ce concept. Il définit l'énoncé comme une séquence de termes syntaxiques doués de signification. L'énoncé est le lieu des actualisations de la langue, susceptible d'être limité dans sa manifestation par deux

pauses absolues, réductibles à un schème qui rend compte de l'organisation de sa cohérence sémantiquement valable pour les usagers.

2.1.2.1.1. L'énoncé simple

Un énoncé est dit simple lorsqu'il est composé d'un ou deux constituants produisant du sens. Il peut être minimal tout comme il peut comporter un certain nombre d'expansions.

- (69) a. *ōgbè dèmù*
 / vie / quelle /
 " Quelle vie ! "
- b. *n̄ kplān ví nyā sín m̄*
 / Je / conduire / enfant / nominant / maison-dans /
 " J'ai conduit l'enfant à la maison "

2.1.2.1.2. L'énoncé complexe

Un énoncé complexe se présente comme une combinaison de constituants, lesquels constituants pris isolément manifestent une organisation formelle qui pourrait leur conférer à chacun le statut d'énoncé.

- (70) a. *n̄ s̄ gb̄ x̄ mí x̄ n̄ x̄ hwén yè*
/ Je/ vendre /mouton/relatif/nous /acheter /morph / pron.qui /grandir /pl. /
" J'ai vendu les moutons qui ont grandi parmi ceux que nous avons achetés "
- b. *Yé m̄ fán yl̄ d̄ kwā hùgán byè*
/ Ils/voir/complétif.que/eux/posséder/argent/comparatif.plus que /nous /
"Ils ont vu qu'eux autres, possèdent plus d'argent que nous"

2.1.2.2. L'énoncé verbal

Un énoncé verbal est un énoncé dans lequel le verbe assume, dans le syntagme verbal, la fonction prédicative.

2.1.2.2.1. L'énoncé verbal simple

Un énoncé verbal simple est l'énoncé dans lequel un seul verbe assume la fonction prédicative. Donnons quelques exemples avec les schèmes représentatifs respectifs :

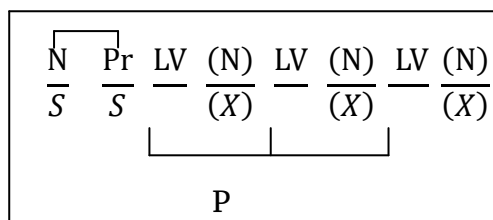
- (71) a. $\bar{s}\bar{o}n$
 / partir /
 “ Pars ” $\boxed{\emptyset \frac{LV}{P}}$
- b. $b\bar{e} \text{ } g\bar{b}\bar{o}$
 / ramasser / ordure /
 “ Ramasse les ordures ” $\boxed{\emptyset \frac{LV \text{ } N}{P \text{ } \bar{X}}}$
- c. $x\bar{e}y\bar{i} \text{ } \bar{d}\bar{e}m\bar{u} \text{ } \bar{d}\bar{o} \text{ } \bar{d}\bar{a}xw\bar{a} \text{ } \bar{a} \text{ } ?$
 / Oiseau / quel / verbant / crier / pdm /
 “ Quel oiseau crie-t-il ? ” $\boxed{\frac{N}{\bar{S}} (pdm) \frac{[P] \text{ } LV}{P}}$
- d. $g\bar{l}\bar{e}s\bar{i}-y\bar{e} \text{ } xw\bar{l}\bar{e} \text{ } \bar{d}\bar{e}g\bar{b}\bar{o}m\bar{e}$
 / Cultivateur-plu / sarcler / palmeraie /
 “ Les cultivateurs ont désherbé la palmeraie ” $\boxed{\frac{N}{\bar{S}} \frac{LV}{P} \frac{N}{\bar{X}}}$
- e. $\bar{n} \text{ } k\bar{p}\bar{l}\bar{a}n \text{ } v\bar{i} \text{ } n\bar{y}\bar{a} \text{ } s\bar{i}n\bar{m}\bar{e}$
 / Je / conduire / enfant / nominant / maison-dans /
 “ J’ai conduit l’enfant à la maison ” $\boxed{\frac{N}{\bar{S}} \frac{Pr}{\bar{S}} \frac{LV}{P} \frac{N}{\bar{X}} \frac{N}{\bar{C}}}$

On peut conclure, au regard des exemples qui précèdent, que la structure grammaticale de l’énoncé verbal simple peut se présenter de plusieurs manières :

- un verbe à l’infinitif ou à l’impératif : ce verbal peut s’adjoindre ou non un nominal assumant la fonction d’objet et/ou de circonstant en expansion.
- sujet + verbe + complément (nominal) assumant en expansion la fonction d’objet ou de circonstant.

2.1.2.2.2. L’énoncé verbal complexe

L’énoncé verbal complexe est constitué d’un groupe de lexèmes verbaux qui assument dans un réseau systématique de relations, la fonction prédictive. La structure de l’énoncé verbal complexe étant donc constituée de deux ou plusieurs verbes, les schèmes caractéristiques de ce type d’énoncé sont les suivants :



(72) a. ñ sà gbǝ xè mì xò dǝ gbǝ xitòmè nī xē hwèn yè
 / Je / vendre / mouton / que / nous / acheter / nominant / marché / morph / qui /
 grandir / pluriel /
 “J’ai vendu les moutons qui ont grandi parmi ceux que nous avons achetés au marché
 du bétail”

2.1.2.2.2.1. L’énoncé verbal complexe hypotactique

C’est un énoncé composé de plusieurs propositions, lesquelles propositions sont liées entre elles par un morphème de syndèse.

(73) a. é dǝ xlū mǝ dǝ xlā
 / il / verbant / vomir-inacc / puis / verbant / faire diarrhée-inacc /
 “ Il vomit et fait de la diarrhée”

(Il s’agit ici de propositions à actions simultanées)

b. kín é dǝ flè sǝn tǝnkǝn é wèn àsá
 /Puisque / il / verbant / tomber-acc / de / l’arbre / morph / il / casser-acc / cuisse/
 “ Puisqu’il est tombé de l’arbre, il a cassé la cuisse”

(Il s’agit ici de propositions à actions causales)

2.1.2.2.2.2. L’énoncé verbal complexe paratactique

C’est l’énoncé composé de plusieurs propositions, lesquelles sont juxtaposées dans une syntaxe. Il est plus actif dans le discours de type procédural.

(74) a. byǝ gbètù, dǝn āmā, klǝ mǝn dǝ àmāsìn nù
 /Entrer/brousse/chercher-exh./feuille d’arbre/nettoyer-exh./préparer/tisane /boire/
 “ Entre dans la brousse, cherche des feuilles d’arbres, nettoie-les puis prépare la tisane
 et bois ”

2.1.2.3. Les schèmes d’énoncés verbaux

Le schème est une présentation graphique qui vise à donner une double information sur les constituants syntaxiques de l’énoncé. D’une part, sur la classe grammaticale à laquelle ils appartiennent, d’autre part sur la fonction syntaxique qu’ils assument (cf. Bole-Richard, 1980 :153). Nous présenterons ici deux séries de schèmes d’énoncés verbaux : la série statique et la série dynamique.

2.1.2.3.1. Schèmes d’énoncés verbaux de la série statique

La série statique de la conjugaison concerne l’ensemble des procès présentés comme

installant une situation (Tchitchi 1984 :243). Le procès étant considéré dans son résultat et non dans sa réalisation, l'exemple ci-après illustre ce type d'énoncé.

- (75) a. kòkú wlē ō àjòtó étlé
 / kòkú / attraper-acc / voleur / hier /
 “ Kocou avait attrapé le voleur hier”
 Le schème fondamental est :

$$\frac{N}{S} \frac{[P]LV}{P} \frac{(N)}{(X)}$$

2.1.2.3.2. Schèmes d'énoncés verbaux de la série dynamique

Le procès est considéré dans sa réalisation et non dans son résultat et s'apparente à la forme de l'action en cours ou de l'action progressive.

- (76) a. ōgbǒ yè dō dū kpàà dō glēmē
 / Mouton / plur / en train de / manger / maïs / nominant / champ-dans /
 “ Les moutons sont en train de dévaster le champ de maïs”

$$\frac{N}{S} \frac{[P]LV.LV}{P} \frac{(N)}{(X)}$$

Nous allons clarifier ensuite la notion de nexus verbal selon les approches théoriques de quelques auteurs puis nous insisterons sur ses formes.

2.1.2.4. Le nexus verbal

Selon les explications fournies par M. Houis (1974b :15-20), le nexus est le centre nécessaire de l'énoncé, sa partie irréductible [...]. Les composants non centraux de l'énoncé étant les expansions.

Partant des conclusions auxquelles est parvenu M. Houis, R. Bole-Richard (1980 :148) montre que le nexus comporte nécessairement un constituant assumant la fonction prédicative qui est la fonction centrale de l'énoncé.

2.1.2.4.1. Le nexus verbal simple

Le nexus verbal est simple lorsque le constituant assumant la fonction prédicative est simple.

2.1.2.4.1.1. Le nexus verbal simple à un terme

En morphosyntaxe, un terme est un mot qui assume, dans une phrase, une fonction déterminée (J.Dubois, 1973 :486). Un nexus à un terme est donc un énoncé

comportant un seul mot qui assume une fonction déterminée. Son schème fondamental est :

$$\boxed{\frac{(PV)LV}{P}}$$

Le nexus verbal simple à un terme se résume en un verbal en fonction de prédicat comme l'illustrent les exemples ci-après :

- (77) a. xlē "compte"
 b. nyā "va"
 c. hlōn "saute"

Le schème représentatif de cet énoncé est :

$$\boxed{\frac{LV}{P}}$$

Le nexus verbal constitué uniquement d'un lexème verbal sans prédicatif verbal, est caractéristique de la 2^e personne du singulier de l'impératif exprimant un ordre ou un commandement. A cet énoncé peut s'adjoindre une expansion marquée par un nominatif assumant la fonction objet comme le montrent les exemples suivants :

- (78) a. xlē kwā "compte l'argent"
 b. nyā sínchè "va à la maison"
 c. xò kpàà "achète du maïs"

Le schème qui dérive de cet énoncé se présente comme suit :

$$\boxed{\frac{LV}{P} \frac{(N)}{(X)}}$$

2.1.2.4.1.2. Le nexus verbal simple à deux termes

Le nexus à deux termes est un énoncé qui est constitué de deux termes pouvant admettre l'insertion d'un prédicatif verbal entre les deux termes. Le premier terme est un nominal assumant la fonction sujet ; le second terme, un lexème verbal assumant la fonction prédicative. Ce lexème verbal peut admettre l'emploi ou non d'un nominal en fonction d'expansion. Le schème est le suivant :

$$\boxed{\frac{N}{S} \frac{(PV)LV}{(P)} \frac{(N)}{(X)}}$$

- (79) a. Òhwè dō hūn
 / Soleil / préd.progr / briller /
 "Le soleil est en train de briller "

- b. āmākló xúxú ō flè
 / Feuille / morte / préd.acc / tomber /
 “La feuille morte est tombée”

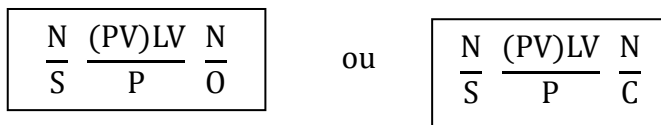
2.1.2.4.1.3. Le nexus verbal simple à trois termes

Le nexus verbal simple à trois termes est un énoncé dont la présence du troisième terme est obligatoire. Ce troisième terme est un nominal assumant la fonction objet ou un nominal en fonction de circonstant.

- (80) a. kòkú wlè àjòtó étlé
 / kòkú / attraper-acc / voleur / hier /
 “Kocou a attrapé un voleur hier”

- b. tòsúnòn nyà xītōmè
 / tossou-mère / aller-acc / marché-dans /
 “La mère de Tossou est allée au marché”

Les schèmes représentatifs de cet énoncé sont de type :



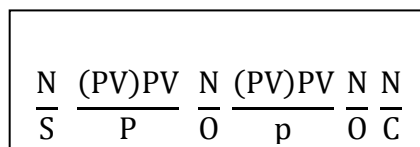
2.1.2.4.2. Le nexus verbal complexe

C’est l’énoncé qui contient plus de trois termes avec ou sans plusieurs expansions voire des syntagmes de types complétif, coordinatif, etc.

Exemple :

- (81) a. kòkú wlē àjòtó xē wòn àfókpa ètòn dlán kpàà glēmè ò.
 / kòkú / attraper-acc / voleur / relatif-qui / oublier-acc / chaussure / ses
 / dans / maïs / champ-dans /pdm /
 “Koku a attrapé le voleur qui a oublié ses chaussures dans le champ du maïs”

Le schème de cet énoncé se présente de la façon suivante :



A la suite de cette section sur la morphosyntaxe à travers laquelle l’étude a porté sur les formes d’énoncés et de nexus d’une part, et les schèmes d’énoncés verbaux d’autre part, nous présentons quelques éléments de la lexicologie.

2.2. La lexicologie

La lexicologie est l'étude des constituants et des syntagmes de constituants aptes à assumer les fonctions des termes dans les schèmes d'énoncés. Cette étude prend en compte d'une part les constituants nominaux et les syntagmes de constituants nominaux aptes à assumer les fonctions non prédicatives, et, d'autre part, les constituants verbaux aptes à assumer la fonction prédicative dans l'énoncé verbal (Houis 1978 :8). Le but de cette partie est d'étudier les procédés de dérivation et de composition à partir des éléments constitutifs de la base issue de l'association du lexème et du dérivatif, les bases susceptibles de s'associer aux morphèmes majeurs pour former des constituants suivant ce schéma proposé par Bole-Richard(1980 :167) :base + morphème majeur→constituant.

2.2.1. La dérivation

La dérivation est le processus grammatical par lequel on forme un nouveau signifié à partir d'un lexème affecté d'un morphème marqueur appelé dérivatif. Nous traiterons de plusieurs formes de dérivation.

2.2.1.1. La dérivation thématique

De nombreux travaux effectués par d'éminents chercheurs ayant travaillé sur les langues gbe ont consacré une part importante aux principes de dérivation thématique.

Il s'agit particulièrement dans ce contexte des travaux de Hazoumé (1979), de Bole-Richard (1980) et de Tchitchi (1984). Bien que conscient que ces domaines de recherche ne sont plus tout à fait vierge, il nous revient de montrer si dans le tɔ̀lìgbè, la dérivation thématique répond aux mêmes principes grammaticaux ou si elle s'assujettit à des contraintes particulières. Pour ce faire, nous partons du corpus ci-après :

(82) àbòtākún "épaule"	ōvé "lézard"	ōdà "cheveu"
àgbàsà "route"	àdò "foyer"	òmī "matières fécales"
ōbé "bec"	ōdàn "serpent"	àfīn "cendres"
ōdò "trou"	òtò "oreille"	ōflē "siflet"
āmì "huile"	ōkò "cou"	ōfā "l'art divinatoire"
ōmā "légume"	ōtākún "tête"	àfòtún "pied"

De ce corpus représentatif des lexèmes nominaux du tɔ̀lìgbè, se dégagent deux préfixes vocaliques /à-/ et /ò-/ à ton bas. Le préfixe vocalique /à-/ est un morphème dont la présence obligatoire fait de la base lexicale un thème. Son absence invalide le sens du lexème nominal auquel il est affecté. Exemples :

- | | | |
|------|---------------------|-------------------|
| (83) | àfòtún “pied” | àbòtākún “épaule” |
| | àmì “huile” | àfín “cendres” |
| | àtàn “vin de palme” | ādò “famine” |
| | àdǒ “mur” | ālò “main” |
| | àvòn “pagne” | àwāyí “bras” |

Si le préfixe vocalique /à-/ subit une élision, son absence invalide le signifié du départ. On ne peut donc raisonnablement pas opposer le préfixe vocalique /à-/ à son absence, d'où :

- | | | |
|------|---------------------|---------------------------|
| (84) | àfòtún “pied” | ne peut devenir “Øfòtún “ |
| | àtàn “vin de palme” | “ “ “ “ “ Øtàn “ |
| | àbòtākún “épaule” | “ “ “ “ “ Øbòtākún “ |

En conclusion, le morphème préfixal /à-/ n'est pas supprimable, étant donné que sa suppression invalidera le sens des lexèmes nominaux précédemment énumérés.

- (85) a. é wén àfòtún dō glēmè
/ il / casser / pied / nominant / champ-dans /
“Il s'est cassé le pied au champ”

On ne peut pas avoir, dans le discours, l'énoncé suivant :

* é wén fòtún dō glēmè

En ce qui concerne le préfixe vocalique /ò-/ , il apparaît dans le contexte où le préfixe vocalique /à-/ n'est pas attesté, et, son emploi en tòlì est facultatif, donc sa présence ou son absence relève du choix du locuteur.

- | | | | |
|---------|-------------------|----|---------------|
| (86) a. | òbū “peur” | b. | ōmā “légume” |
| | c. òflē “sifflet” | d. | ōdà “cheveu” |
| | e. òdàn “serpent” | f. | ōtākún “tête” |

En effet, le choix ou non du préfixe vocalique /ò-/ relève d'un effet de style opéré ou recherché par le locuteur. En registre courant ou moyen, il y a absence du préfixe vocalique /ò-/ . En langue soutenue, il est présent dans l'usage et il convient de confirmer que son emploi ou non est sans effet sur le contenu sémantique du nominal auquel il peut être affecté comme le montrent les énoncés ci-après :

- (87) a. **òbū** dō dī Tòsú dō **òzánmè**
/ Peur / verbant / animer / Tòsú / nominant / nuit-dans /
“La peur anime Tossou dans la nuit”

L'élision du préfixe vocalique /ò-/ n'entraîne aucun changement du signifié du lexème auquel le morphème préfixé /ò-/ est affecté. Son absence procure le même contenu sémantique aux nominaux et aux énoncés.

b. **bū dō dī Tòsú dō zánmè**

/ Peur / verbant / animer / Tòsú / nominant / nuit-dans /

“La peur anime Tossou dans la nuit”

On conclut que les morphèmes /à-/ et /ò-/ sont en tòli des marqueurs du lexème nominal. L'un apparaît dans le contexte où l'autre n'est pas attesté.

2.2.1.2. Les dérivatifs thématiques

Il existe de dérivatifs thématiques dont le morphème /à-/ obligatoire dans le choix et le morphème /ò-/ dont le choix est facultif. Le choix obligatoire du préfixe vocalique /à-/ fait de lui un marqueur qui forme, avec le lexème auquel il est affecté, une base lexicale ou une base nominale ; c'est donc un dérivatif thématique nominale. Selon Bole-Richard (1980 :172), un dérivatif thématique est donné et ne suppose pas un choix.

2.2.1.3. La dérivation nominale

La dérivation nominale est le résultat produit par l'association d'un constituant nominal appelé base et d'un morphème majeur appelé dérivatif. L'élément nouveau issu de cette formation est le dérivé.

2.2.1.3.1. La dérivation nominale par préfixation

Nous avons abordé en (2.2.1.2.), la valeur des dérivatifs thématiques /à-/et /ò-/. A partir de la base verbale à laquelle peut s'adjoindre l'un ou l'autre de ces dérivatifs, on forme en tòlì des nominaux comme l'illustrent les exemples ci-après :

2.2.1.3.1.1. La préfixation par le dérivatif /à-/

/à-/ + verbal → nominal

L'adjonction des bases verbales monosyllabiques au dérivatif /à-/ fait apparaître le phénomène d'alternance tonale due au passage de la forme verbale à la forme nominale. Le ton B du préfixe vocalique /à-/ exerce une influence sur le ton du radical verbal. Lorsqu'on considère les exemples en (88), on constate que les radicaux verbaux portant un ton M ou B, produisent, dans les formes, des dérivés nominaux à ton haut ou à ton BH.

- (88) a. $\left\{ \begin{array}{l} v\bar{i} \text{ "pleurer"} \rightarrow / \grave{a}v\bar{i} / \text{ "pleurs"} \\ d\grave{u} \text{ "manger"} \rightarrow / \grave{a}d\acute{u} / \text{ "dent"} \\ d\acute{o} \text{ "planter"} \rightarrow / \grave{a}d\ddot{o} / \text{ "mur"} \\ n\check{s} \text{ "téter"} \rightarrow / \grave{a}n\check{s} / \text{ "mamelle"} \end{array} \right.$

2.2.1.3.1.2. La préfixation par le dérivatif /ò-/

Les dérivés formés à partir du dérivatif /ò-/ sont obtenus sur le même modèle que le préfixe dérivatif /à-/ à savoir : /ò-/ + verbal → nominal

- (89) a. $\left\{ \begin{array}{l} k\acute{u} \text{ "mourir"} \rightarrow / \grave{o}k\bar{u} / \text{ "mort"} \\ d\bar{e} \text{ "raccomoder"} \rightarrow / \grave{o}d\bar{e} / \text{ "aiguille"} \\ kpl\acute{o}n \text{ "éduquer"} \rightarrow / \grave{o}kpl\acute{o}n / \text{ "éducation"} \\ xl\acute{u} \text{ "vomir"} \rightarrow / \grave{o}xl\bar{u} / \text{ "vomissement"} \end{array} \right.$

Les dérivatifs /à-/ et /ò-/ servent, dans ce cas de préfixation, à dériver des nominaux de radicaux verbaux. Ces morphèmes vocaliques s'impliquent dans le processus de dérivation par préfixation. Hounkpatin (1985) les a qualifiés de préfixes déverbatifs. Ici, le ton bas du préfixe vocalique /ò/ est sans influence sur le ton du radical des dérivés nominaux.

2.2.1.3.1.3. Le cas du dérivatif /gò-/

Ce dérivatif préfixé s'associe au lexème verbal pour former un autre verbal. Il se comporte de deux manières. Lorsqu'il s'associe à un lexème verbal avec ou sans expansion, il a la valeur sémantique correspondant au préfixe « Re- » du français signifiant "de nouveau" comme le montrent les exemples suivants :

/gò-/ + verbal → verbal

- (90) a. $w\bar{a} \text{ "venir"} \rightarrow g\grave{o}w\bar{a} \text{ "revenir"}$
 b. $y\bar{i} \text{ "prendre"} \rightarrow g\grave{o}y\bar{i} \text{ "reprendre"}$
 c. $b\grave{a}y\acute{i} \text{ "faire"} \rightarrow g\grave{o}b\grave{a}y\acute{i} \text{ "refaire"}$
 d. $s\bar{o}n \text{ "partir"} \rightarrow g\grave{o}s\bar{o}n \text{ "repartir"}$

2.2.1.3.1.4. Le cas du dérivatif discontinu /gò...dè/

Au cours du processus de dérivation, un verbal peut s'interposer au dérivatif discontinu /gò...dè/ qui a une valeur sémantique de négation et donner un lexème verbal à la forme négative "ne...pas" comme les exemples ci-après le montrent :

/gò-/ + verbal → + / dè/ → verbal

- (91) a. $w\bar{a} \text{ "venir"} \rightarrow g\grave{o}w\bar{a}-d\grave{e} \text{ "ne pas venir"}$

- b. yī “prendre” → gòyī-dè “ne pas prendre”
- c. bàyí “faire” → gòbàyí-dè “ne pas faire”
- d. sōn “partir” → gòsōn-dè “ne pas partir”

2.2.1.3.1.5. Le cas du dérivatif /mà-/

Le dérivatif /ma-/préfixé au lexème verbal a aussi une valeur de négation correspondant d’une part à la valeur sémantique de “ne ...pas” et d’autre part à la valeur sémantique de la préposition “sans”

- (92) a. kòsí mà yí kwā ló è
 / kòsí / ne...pas / prendre / argent / en question / nous /
 “Kossi n’a pas pris l’argent en question”

- b. kòsí nyà glēmē sīn mā hèn
 / kòsí / aller / champ-dans / eau /sans/ tenir/
 “Kossi est allé au champ sans avoir fait la réserve d’eau”

2.2.1.3.2. La dérivation nominale par suffixation

Plusieurs dérivatifs nominaux caractérisent la dérivation nominale par suffixation. Ces dérivatifs nominaux sont postposés aux lexèmes verbaux ou nominaux pour former d’autres constituants à valeur nominale.

2.2.1.3.2.1. Le cas du dérivatif /-tó/

Ce dérivatif forme une base nominale à valeur d’agent, d’état ou de qualité (titre). Le dérivatif /-tó/ ne se combine qu’avec des verbaux pour former des nominaux selon le schéma : **Verbal + Nominal /-tó/ → nominal**

La plupart des verbaux avec lesquels ce dérivatif entre en combinaison sont des verbaux transitifs.

- (93) a. wà àzón “faire travail” → àzón-wàtó “travailleur”
 b. tó àvòn “coudre pagne” → àvòn-tòtó “couturier”
 c. nyì dè “lancer filet” → dè-nyìtó “pêcheur”
 d. dín nǔ “chercher chose” → nú-díntó “chercheur”

Avec ces verbaux transitifs qui répondent au schéma radical verbal + expansion, il faut, pour former les dérivés, inverser l’ordre des mots en présence. A la forme inversée s’ajoute alors le dérivatif /-tò/. A la fin du processus de dérivation, l’ordre des mots répond au schéma suivant :

Expansion + radical verbal + dérivatif /-tɔ/ selon le schème :

N	V – tɔ
Ca	Cé

Cette forme de dérivation par suffixation a été abordée par Akoha(1980) qui l’a qualifiée de suffixation complexe. Soulignons que dans le processus de dérivation par suffixation, le dérivatif /-tɔ/ peut se combiner aussi à un nominal pour former des nominaux selon le schéma :

	Nominal	+	/-tɔ/	→ nominal
(94)	a. ví “enfant”			→ vító ”père”
	b. sín “maison”			→ sító ”propriétaire de maison”
	c. sú “mari”			→ sító ”beau-père”
	d. gàn “prison” +	-tɔ		→ gántó “prisonnier”
	e. àkō “coutume”			→ àkótó “membre de collectivité”
	f. àjō “commerce”			→ àjótó “commerçant”

2.2.1.3.2.2. Le cas du dérivatif /-nù/

Ce dérivatif marque l’origine, l’appartenance ou la provenance. Elle a une valeur locative et toponymique selon le schéma :

	Nominal	+	/-nù/	→ Nominal
(95)	a. àgbómè “Abomey”			→ àgbómènù “Aboméen”
	b. tɔlì “Tori”	+	-nù	→ tɔlìnù “originaire de Tori”
	c. àjá “Aja”			→ àjánù “originaire d’Aja”

2.2.1.3.2.3. Le cas du dérivatif /-nɔ/

Ce dérivatif forme une base nominale à partir des lexèmes verbaux ou des lexèmes nominaux. Il exprime l’état, la qualité, la possession ou la propriété. Il joue le même rôle que le dérivatif /-tɔ/ et intervient dans les mêmes conditions que lui sauf que /-nɔ/ apparaît partout où /-tɔ/ et /-nù /ne sont pas attestés et nous pourrions affirmer que dans le parler tɔlì, les dérivatifs /-tɔ/ et /-nɔ/ fonctionnent de la même manière et sont en distribution complémentaire.

Le dérivatif /-nɔ/ se combine avec les verbaux transitifs :

	Verbal	+	/-nɔ/	→ nominal
(96)	a. d̀ù tàkún “manger tête”			
	b. kú tó “mourir oreille”			
	c. kú d̀é “mourir langue”			

Dans la suite du processus de dérivation, ces constituants qui sont de l'ordre : radical verbal + expansion (complément d'objet), doivent subir l'inversion des mots. A la forme inversée s'ajoute le dérivatif /-nò/ et le nouvel ordre des constituants est : Expansion + radical verbal + dérivatif/-nò/ selon le schème :

N	V – nò
Ca	Cé

- (97) a. tàkún-dù-nò “tête-manger-possesseur”(le fou)
 b. tò-kù-nò “oreille-mourir-possesseur” (le sourd)
 c. dè-kù-nò “langue-mourir-possesseur”(le bègue)

Le dérivatif /-nò/ se combine aussi avec les nominaux selon le schéma :

- (98)

Nominal	+	/-nò /	→	Nominal
a. gùdù “lèpre”			→	gùdùnò “lépreux”
b. sísú “mari de femme”	+	-nò	→	sìsúnò “homme rival”
c. vòdún “fétiche”			→	vòdúnò “propriétaire de fétiche”

2.2.1.3.2.4. Le cas du dérivatif /-xwè /

Ce dérivatif indique le lieu de résidence à valeur locative ou de propriété. Il se combine avec un nominal pour former un dérivé nominal à expansion nécessaire selon le schéma :

- (99)

Nominal	+	/-xwè	→	Nominal
a. vòdún “fétiche”			→	vòdúnxwè “maison de fétiche”
b. àbàló “Abalo”		/-xwè /	→	àbàlóxwè “ maison de Abalo”
c. àxɔ́lú “Roi, Etat”	+		→	àxɔ́lúxwè “ service Etatique”
d. gán “chef”			→	gánxwè “chez le chef ”

2.2.1.3.2.5. Combinaison des dérivatifs

A travers une série d'exemples, nous allons montrer comment on peut associer ou combiner deux ou trois dérivatifs avec des nominaux pour former des dérivés nominaux. De cette association des dérivatifs, soulignons que la valeur sémantique des dérivatifs est clairement dégagée. Les exemples qui suivent le montrent :

La combinaison des dérivatifs /-tɔ́/ et /-xwè/

Ils se combinent avec des nominaux pour former des dérivés nominaux à expansion

(100) **Nominal** + /-tɔ́/ + /-xwè/ → **Nominal**

a. glē + | /-tɔ́/ + /-xwè/ | → glētɔ́xwè
 “champ” “la maison du propriétaire du champ”

b. glēlētɔ́ + | /-xwè/ | → glēlētɔ́xwè
 “cultivateur” “la maison du cultivateur”

c. àgàlētɔ́ + | /-xwè/ | → àgàlētɔ́xwè
 “prostituée” “la maison de tolérance”

(101) a. Àjá + → àjánùxwè
“aja” “la maison de l’originaire du pays Aja”
b. tòlí + /-nù/ + /-xwè/ → tòlínùxwè
“Tori” “la maison de l’originaire de Tori”

Ces dérivatifs entrent en combinaison avec un nominal ou avec la forme inversée du radical verbal à expansion pour former des dérivés nominaux à expansion nécessaire répondant au modèle :

	Nominal	+	/-nɔ̃/ + /-xwɛ̃/ →	Nominal	ou
	Verbal inversé	+	/-nɔ̃/ + /-xwɛ̃/ →	Nominal	
(102) a.	Vòdún	+	/-nɔ̃/ + /-xwɛ̃/	→	Vòdúnnɔ̃xwɛ̃
	"fétiche"				"la maison du propriétaire de fétiche"
b.	bòkò	+	/-nɔ̃/ + /-xwɛ̃/	→	bòkònnɔ̃xwɛ̃
	"gris-gris"				"chez le devin"
c.	dèku	+	/-nɔ̃/ + /-xwɛ̃/	→	dèkúnnɔ̃xwɛ̃
	"bégaier "				"la maison du bègue"

Il permet d'obtenir un nom à valeur locative. Le dérivatif /-tèn/ est un morphème généralement suffixé à la forme inversée du lexème verbal transitif selon l'ordre : expansion + radical verbal + dérivatif /-tèn/ selon le schème et les exemples suivants :

52

- (103) a. lè-sìn “se laver” → sìnlēten “douche”
 b. nù àhàn “boire” → àhànnūtèn “débit de boisson”
 c. dū nù “manger chose” → nūdūtèn “restaurant”
 d. wà àzón “travailler” → àzōnwātèn “service”

Au regard de ces exemples, nous pouvons conclure que les dérivatifs /-xwè/ et /-tèn/ sont utilisés pour obtenir des nominaux à valeur locative. L'un apparaît partout où l'autre n'est pas attesté. Ils sont donc en distribution complémentaire. Le dérivatif /-xwè/ indique des lieux appartenant à l'homme à titre de propriété. Il indique des lieux privés alors que le dérivatif /-tèn/ indique des lieux publics où se déroulent des actions ou des événements connus spécifiquement par rapport à ces lieux.

2.2.1.3.2.7. Le cas du dérivatif /-mè/

Ce dérivatif est attesté avec l'utilisation de la forme redoublée de certains verbaux. Il indique l'état ou la manière d'être avec pour référent sémantique l'intérieur d'une chose, exprimée en français par la préposition “dans”. En s'associant à la forme redoublée du verbal, ce dérivatif permet de former des nominaux selon le schéma :

Redoublement du lexème verbal + /-mè/ → Nominal

- (104) a. wā “venir” → wīwāmè “venue”
 b. bàyí “faire” → bìbàyímè “faisabilité”
 c. sōn “partir” → sīsōnmè “partance”
 d. kpō “vieillir” → kpìkpòmè “vieillesse”

De tous ces exemples, le redoublement de la forme lexématique verbale est partiel. Nous y reviendrons et expliquerons en détails ce qui est à l'origine de cette forme de redoublement. Le suffixe /-mè/ s'associe aussi à des bases nominales pour former des nominaux selon le schéma :

Nominal + /-mè/ → Nominal

- (105) a. vīkēvú “enfant” → vīkēvúmè “enfance”
 b. àhlwì “jeune fille” → àhlwìmè “jeunesse”

Nous allons enfin présenter une autre forme de dérivation qui est celle de la dérivation par infixation.

2.2.1.3.3. La dérivation nominale par infixation

Cette forme de dérivation est obtenue par un processus de redoublement d'une base nominale et de l'insertion du dérivatif /jò/ qui s'intercale dans la forme redoublée selon le schéma :

Nominal + /-jò/ + la forme redoublée du Nominal → Nominal

- (106) a. àzón “travail” + /-jò/ + àzón → àzónjòāzōn “travail de qualité”
 b. nú “chose” + /-jò/ + nú → nújònú ” chose sérieuse”
 c. nyòsí “femme” + /-jò/ + nyòsí → nyòsíjònyòsí “ femme méritante “

2.2.1.3. 4. Valeurs des dérivatifs nominaux.

Tableau 6 : Valeurs des dérivatifs nominaux en tɔ̀lɪ

Les types de dérivation	Les dérivatifs nominaux	Valeurs ou rôles des dérivatifs
La dérivation thématique	/-à/	Présence obligatoire dans la base lexématique
	/ò-/	Présence facultative et sans effet sur le contenu sémantique du lexème nominal auquel il est affecté
La dérivation par préfixation	/-à-/	Permet de changer la classe grammaticale du lexème
	/ò-/	Permet de changer la classe grammaticale du lexème
	/gò-/	A une valeur répétitive et exprime une reprise à nouveau de l'action
	/mà-/	Il exprime une action négative
La dérivation par suffixation	/-tɔ́/	Permet de former d'autres nominaux à valeur d'argent ou de possession
	/-nù/	Il a une valeur locative et indique l'origine ou l'appartenance
	/-nò/	Il exprime la possession, l'état, la qualité, la propriété
	/-xwè/	Il a une valeur locative et indique un lieu appartenant à quelqu'un en titre de propriété
	/-tèn/	Il a une valeur locative et indique un lieu où se déroule une action ou un événement.
	/-mè/	Il exprime l'état ou la manière d'être
La dérivation par infixation	/-jò-/	Il exprime une qualité supérieure recherchée

2.2.1.3.5. La dérivation nominale par redoublement verbal

Le redoublement verbal est un processus morphologique qui remplit plusieurs fonctions dans les parlers gbe (voir Ansre 1963, F. Kossouho, (2005) .Dans cette section, ce procédé va être analysé sous plusieurs volets. On tiendra aussi compte du fonctionnement des tons dans les types de redoublement verbal.

2.2.1.3.5.1. Le redoublement des lexèmes verbaux monosyllabiques

Il faut préciser qu'il existe deux types de redoublement : le total et le partiel

2.2.1.3.5.1.1. Le redoublement total du lexème verbal CV

Il y a redoublement total du verbal CV, lorsque les syllabes CV₁ et CV₂ sont homophones comme l'illustrent les exemples ci-après :

- (107) a. [nù] "boire" → [nùnù] "l'action de boire"
 b. [kùn] "creuser" → [kùnkùn] "l'action de creuser"
 c. [dù] "manger" → [dùdù] "le fait de manger"
 e. [sí] "respecter" → [sísí] "le fait de respecter"

Cette forme de redoublement total se manifeste lorsque le radical verbal CV contient une des voyelles formées (i, u). Lorsque le radical verbal CV est de ton [B], le dérivé est de structure [BB] (voir 107a,b,c). Si le lexème verbal porte un ton [H], le redoublement est de ton [HH] (107 e.)

2.2.1.3.5.1.2. Le redoublement partiel du lexème verbal CV

Il y a redoublement partiel du lexème verbal CV :

- lorsque la base radicale verbale est de type CV où C est [b,d] ou [+ obstruant, -voix] ou [+ obstruant, -voix]. Dans ce cas, la forme redoublée présente la structure CVCV où C₁ = C₂ et la voyelle V₁ ≠ V₂. La V₁ est souvent une voyelle orale (i) ou une voyelle nasale (in) alors que, la V₂ conserve la forme de la voyelle du lexème verbal de base. Si le radical verbal de base est de ton B, la forme redoublée porte les tons [BH] : C[̀]V → C[̀]V C[́]V (116a. et c.). Si le radical verbal de base est de ton H, la forme redoublée porte les tons [HH] : C[́]V → C[́]V C[́]V (108b et d) :

- (108) a. [b̀] "plier" → [b̀b́] "le fait de plier"
 b. [kpón] "regarder" → [kpínkpón] "l'action de regarder"
 c. [s̀] "fermer" → [s̀ś] "le fait de fermer"
 d. [sí] "respecter" → [sísí] "respect"
 e. [kú] "mourir" → [kúkú] "le fait de mourir"

-lorsque la base radicale verbale est de type CV où C est [+ obstruant, -voix], [b,d] ou une consonne [n,ny,m], et que la voyelle de la base radicale porte le ton B, le redoublement est de ton [BB] : C[̀]V → C[̀]V C[̀]V

- (109) a. [s̀] "vendre" → [s̀s̀] "le fait de vendre"
 b. [nyàn] "aller" → [nỳnỳnyàn] "l'aller ou le fait d'aller".

Si le lexème verbal porte un ton B, la première voyelle de la forme redoublée s'accommode le ton B tandis que la voyelle V₂ conserve le ton B du départ.

2.2.1.3.5.1.3. Le redoublement partiel du lexème verbal CV à ton M

Lorsque les radicaux verbaux portent un ton M ($C\bar{V}$), la forme redoublée porte les tons [HH] : $C\bar{V} \rightarrow C\acute{V} C\acute{V}$. La première voyelle de la forme redoublée porte le ton H et fait assimiler à la deuxième voyelle ce ton H. Le redoublement est de type [HH].

- (110) a. [wā] "venir" → [wíwá] "la venue"
b. [sōn] "partir" → [sínsón] "la partance"
c. [nā] "donner" → [níná] "l'action de donner"
d. [zān] "utiliser" → [zínzán] "le fait d'utiliser"

2.2.1.3.5.1.4. Le redoublement partiel du lexème verbal CV à ton M

Lorsque la base du radical verbal de type CV porte un ton M($C\bar{V}$), avec C = [+obstruant, +voix], la forme redoublée présente les tons [BH,H] : $C\bar{V} \rightarrow C\check{V}C\acute{V}$.

- (111) a. [gō] "remplir" → [gǐgój] "plein"
b. [gbā] "construire" → [gbǐgbá] "contruction"
c. [zē] "prendre" → [zǐzé] "le fait de prendre"
d. [jī] "s'enfler" → [jǐjǐ] "enflure"

2.2.1.3.5.1.5. Le redoublement partiel du lexème verbal CcV à ton M

Ce cas de redoublement partiel du lexème verbal monosyllabique se produit de la même façon que le cas précédemment étudié. Lorsque le radical verbal de type CcV a un ton M ($Cc\bar{V}$), la forme redoublée porte les tons [HH] : $Cc\bar{V} \rightarrow C\acute{V} C\acute{V}$.

- (112) a. [klō] "laver" → [kíklój] "le fait de laver"
b. [blā] "attacher" → [bíblá] "le fait d'attacher"
c. [flē] "tomber" → [fíflé] "le fait de tomber"
d. [hwlā] "cacher" → [hwíhwlá] "le fait de cacher"
e. [kplān] "accompagner" → [kpínkplán] "le fait d'accompagner"

Lorsque le lexème verbal est à ton M, la première voyelle de la forme redoublée porte le ton H et fait assimiler à la deuxième voyelle ce ton H. Le redoublement des lexèmes verbaux monosyllabiques de type CcV est partiel. Le radical du lexème verbal étant de structure [CcV] dont la consonne (c) de [CcV] peut-être /l/ou /y/, le dérivé du lexème verbal est de structure $[C_1V_1C_2cV_2]$ où $C_1 = C_2$ mais $V_1 \neq V_2$.

De toutes ces modifications tonales, on s'aperçoit en définitive que la voyelle de la dernière syllabe des formes redoublées porte toujours le ton H. Au niveau des radicaux verbaux, nous pouvons conclure que le ton M est un allotone du H. Le ton M

observé est un ton dérivé et non un ton phonologique.

2.2.1.3.5.1.6. Le redoublement du lexème verbal monosyllabique à expansion nécessaire

Au cours du processus de dérivation par le redoublement verbal, le nominal en expansion est antéposé au dérivé verbal. Tchichi (1984 :209) a qualifié cette antéposition d'une mise en emphase et le dérivé verbal comme assumant la fonction de qualifiant, l'expansion, celle de qualifié. Dans l'énoncé verbo-nominal, la dérivation fait apparaître les éléments dans l'ordre QE-QA selon le schème :

N	Rad. V
Cé	Ca

- (113) a. dīn nǔ "chercher" (chose) → núdīndīn "la recherche"
 b. nyì dǒ "pêcher" → dǒnyínyí "la pêche"
 c. tǒ àvǒn "coudre pagne" → àvǒntító "la couture"
 d. wà àzón "travailler" → àzónwíwá "le fait de travailler"
 e. lè glè "labourer" → glèlilé "le labour"

2.2.1.3.5.2. Le redoublement des lexèmes verbaux dissyllabiques

Les verbaux dissyllabiques connaissent une forme de redoublement différente des lexèmes verbaux monosyllabiques. A l'issue du processus de redoublement, les formes redoublées produisent des dérivés trissyllabiques ou quadrisyllabiques. Les radicaux verbaux présentent les structures suivantes :

$C_1 = C_2$ et $V_1 = V_2$; $C_1 = C_2$ et $V_1 \neq V_2$; $C_1 \neq C_2$ et $V_1 \neq V_2$; $C_1 \neq C_2$ et $V_1 = V_2$.
 Illustrons ces cas de radicaux verbaux et les formes redoublées qu'ils produisent :

2.2.1.3.5.2.1. Cas de redoublement du verbal dissyllabique avec $C_1 = C_2$ et $V_1 = V_2$

Ces verbaux présentant des syllabes homophones produisent dans le processus de dérivation un redoublement total dont les formes redoublées sont quadrisyllabiques :

- (114) a. vùnvún "éparpiller" → vùnvúnvùnvún "éparpillement"
 b. súnsún "essuyer" → sùnsúnsúnsún "action d'essuyer"
 c. hùnhún "agiter" → hùnhúnhúnhún "agitation"

2.2.1.3.5.2.2. Cas de redoublement du verbal dissyllabique avec $C_1 = C_2$ et $V_1 \neq V_2$

Il résulte aussi de cette dérivation un redoublement total produisant des dérivés quadrisyllabiques :

- (115) a. sìsó "trembler" → sìsósísó "tremblement"
 b. dídó "lécher" → dídódídó "action de lécher"
 c. sìsé "pousser" → sìsésísé "action de pousser"
 d. gbìngbón "sucrer" → gbìngbóngbín gbón "action de sucer"

2.2.1.3.5.2.3. Cas de redoublement du verbal dissyllabique avec $C_1 \neq C_2$ et $V_1 \neq V_2$

La dérivation par le redoublement du lexème verbal dissyllabique produit ici des dérivés nominaux trissyllabiques. Illustrons ce cas de dérivation.

- (116) a. d̀ìbù "craindre" → bùd̀ìd̀í "la crainte"
 b. l̀ùnxwà "ronfler" → xwàl̀ùnl̀ùn "ronflement"
 c. d̀ìsà "se promener" → sàd̀ìd̀í "la promesse"
 d. j̀èhwè "se plaindre" → hwèj̀ìj̀é "la plainte"
 e. l̀òxó "parler" → xòl̀ìl̀ó "palabre"
 f. k̀òdè "rire" → d̀èk̀ìk̀ó "le rire"

Dans cette dérivation, seules les syllabes CV₁ des lexèmes verbaux se redoublent. Lorsqu'on considère les dérivés nominaux, le redoublement des syllabes des lexèmes verbaux est postposé aux syllabes CV₂ des lexèmes verbaux. En fonction des voyelles entrant en combinaison avec la consonne C de la syllabe CV₁ du lexème verbal, le redoublement de la syllabe CV₁ peut être total ou partiel. Le redoublement est total lorsque la voyelle V de la syllabe CV₁ du lexème verbal est l'une des voyelles fermées (i, u). Il est partiel si la voyelle V de la syllabe CV₁ du lexème verbal est l'une des voyelles mi-fermées ou mi-ouvertes (o, ɛ, ɔ). Dans l'une ou l'autre forme de redoublement, les dérivés nominaux sont trissyllabiques.

2.2.1.3.5.2.4. Cas de redoublement du verbal dissyllabique avec $C_1 \neq C_2$ et $V_1 = V_2$

Cette dérivation nominale par le redoublement du radical verbal produit des dérivés nominaux quadrisyllabiques :

- (117) a. g̀òdó "tordre" → g̀òdóg̀ódó "action de tordre"
 b. k̀ùsú "triturer" → k̀ùsúk̀úsú "action de triturer"
 c. h̀ùzú "changer" → h̀ùzúh̀úzú "changement"
 d. c̀àkà "mélanger" → c̀àkác̀ákà "mélange"

Il s'agit ici du redoublement total des lexèmes verbaux donnant des dérivés quadrisyllabiques.

2.2.1.3.5.3. Le redoublement du verbal dissyllabique avec expansion

- (118) a. nỳònú "connaître" → núnnýínyó "connaissance"

- b. dōkpà “promettre” → kpàdíó “promesse”
- c. dṣú “épouser” → súdíṣ “mariage”
- d. sògán “élire” → gánsís “l’élection”
- e. sònú “s’habiller” → núsís “l’habillement”
- f. dògbè “saluer” → gbèdíó “salutation”

Dans cette dérivation nominale par redoublement verbal, l’expansion est antéposée au dérivé du radical verbal.

2.2.1.3.5.4. La dérivation nominale à partir des bases verbales composées

Les bases composées verbales sont le résultat de l’association de deux lexèmes verbaux monosyllabiques produisant une base dissyllabique qui donne un lexème verbal à un seul signifié. Dans ce cas, la dérivation nominale est le résultat d’un redoublement partiel du lexème verbal monosyllabique antéposé. Le second lexème verbal monosyllabique (postposé) ne connaît aucun redoublement comme le montrent les exemples ci-après :

- (119)
- a. hònhwá “se cacher” → hìhónhwá “le fait de se cacher”
 - b. zēhwá “cacher” → zìzēhwá “le fait de cacher quelque chose”
 - c. gòsè “quitter” → gìgòsè “l’action de quitter”
 - d. bàyí “faire” → bìbàyí “la faisabilité”
 - e. gṛdó “tordre” → gìgṛdó “le fait de tordre”
 - f. gṛwā “revenir” → gìgṛwā “le retour ”

2.2.1.3.5.5. La dérivation adjectivale

Un adjectif peut dériver d’un lexème verbal soit par le processus de redoublement, soit par une forme semblable à celle de l’infinitif verbal. Le dérivé adjectival peut être un redoublement total ou partiel du lexème verbal. Les dérivés nominaux acquièrent, la valeur d’adjectif si et seulement si ces dérivés nominaux sont précédés d’autres nominaux dont ils indiquent l’état, la manière d’être ou la qualité.

- (120)
- a. gṛdó “tordre” → gṛdógṛdó “action de tordre”
 - b. hwēn “grandir” → hwīhwén “la croissance”
 - c. bṛ “plier” → bībó “pli”
 - d. gblē “gâter” → gbīgblé “le gâchis”
 - e. byà “murir” → bībyá “mûrissement”

Comme nous l’avons dit ci-dessus, les dérivés nominaux acquièrent la valeur d’adjectif s’ils sont précédés d’autres nominaux. Illustrons ce procédé par ces exemples :

- (124) a. tún “détacher” → tùntún “couler, goutter”
 b. vún “déchirer” → vùnvún “éparpiller”

2.2.2. La composition

L’association de plusieurs lexèmes formant une base qui s’adjoit à un morphème majeur nominatif ou prédicatif pour former un constituant est appelé la composition.

2.2.2.1. Les composés nominaux

Des nominaux peuvent être formés à partir de la combinaison des nominaux, des verbaux ou des verbaux et des nominaux.

2.2.2.1.1. Le composé Nominal + Nominal → Nominal

Ce nominal est formé à partir de deux noms simples :

- (125) a. xè + fún → xēfún “plume d’oiseau”
 “oiseau” “plume”
 b. àdí + ká → àḍíká “savonnette”
 “savon” “calebasse”
 c. tākún + kwá → tākúinkwá “impôt”
 “tête” “argent”

2.2.2.1.2. Le composé Nominal + verbal → Nominal

La combinaison d’un nominal et d’un verbal donne un nom composé écrit en un mot

- (126) a. kwá + jè → kwājè “cotisation”
 “argent” “cotiser”
 b. tākún + ḍù → tākúndù “maux de tête, folie”
 “tête” “manger”
 c. tākún + blā → tākúnblā “foulard de tête”
 “tête” “attacher”

2.2.2.1.3. Le composé Verbal + Nominal → Nominal

- (127) a. gbā + xè → gbàxè “case rectangulaire”
 “construire” “case”
 b. tē + fá → fātè “plateau divinatoire”
 “étendre” “divination”
 c. kú + xwè → kúxwè “cimetière”
 “mourir” “maison”

2.2.2.1.4. Le composé Verbal + Verbal → Nominal

Ces nominaux sont formés à partir de la combinaison de deux verbaux :

- (128) a. kú + dyō → kúdyó "gris-gris"³
 "mourir" "changer"
 b. dā + wā → dāwā "ruse, espièglerie"
 "préparer" "faire"
 c. nyō + sí → nyōsí "femme"
 "connaître" "respecter"

2.2.2.2. Les composés verbaux

Les composés verbaux sont formés à partir de deux verbaux, d'un verbal et d'un nominal en expansion. Selon les études réalisées par certains linguistes fonctionnalistes béninois notamment Akoha (1980), Hounkpatin(1985), le problème de la composition verbale est complexe dans le fongbè d'Abomey et dans celui de Massè. Cette complexité relève de la difficulté qui sous-tend la détermination des caractéristiques des verbaux composés. Les aspects du problème soulevé sont de deux ordres : d'abord, certains composés sont difficiles à distinguer des simples expansions de verbal. Ensuite, certains synthèmes tendent à se morphémiser au point qu'on ne sait plus si l'on a affaire à des dérivés ou à des composés (Hounkpatin 1985:98). Nous allons nous atteler à l'étude des composés verbaux du tɔ̀lɛ et après, nous concluons.

2.2.2.2.1. Le composé Verbal + Verbal → Verbal

En considérant chacun des verbaux comme radical verbal entrant en combinaison avec l'autre radical verbal, l'association doit établir le rapport selon lequel on a : verbal₁ + verbal₂ = verbal₃ où verbal₁ ≠ Verbal₂ avec verbal₃ ≠ verbal₁ et verbal₃ ≠ encore de verbal₂

- (129) a. yí + wā → yìwá "apporter"
 "prendre" "venir"
 b. hōn + sōn → hōnsōn "détaler, s'échapper"
 "fuir" "partir"
 c. blē + dū → blēdū "tromper, trahir"
 "aduler" "manger"

3-Un genre de gris-gris ou de feuilles préparées sous forme d'infusion dont la vertu caractéristique est de conjurer le sort de mort subite

- d. dīn + gb̀̀ → dīngb̀̀ "manquer"
 "chercher" "cesser"
- e. dīn + kpón → dīnkpón "fouiller"
 "chercher" "regarder"

Les exemples en (d) et (e) relèvent des constructions en séries verbales dont les verbaux en expansion sont /kp̀̀/, /kpón/, /gb̀̀/, /dó/. Leur combinaison avec des verbaux de base donne d'autres composés verbaux selon la structure syntaxique :

Verbal de base + verbal en expansion → composé verbal.

2.2.2.2.1.1. Composé verbal avec le verbal /kp̀̀/ en expansion

Le verbal /kp̀̀/ a le sens de réduction, de diminution ou du reste qu'il confère aux composés verbaux comme le montrent les exemples ci-après :

- (130) a. d̀̀ + /kp̀̀/ → [d̀̀-kp̀̀] "manger en laissant de reste"
 "manger" "laisser de reste"
- b. d̀̀ + /kp̀̀/ → [d̀̀-kp̀̀] "diminuer"
 "enlever" "laisser de reste"
- c. kú + /kp̀̀/ → [kú-kp̀̀] "mourir en moins"
 "mourir" "laisser de reste"

2.2.2.2.1.2. Composé verbal avec le verbal /gb̀̀/ en expansion

Le verbal /gb̀̀/ a comme signifié "cesser". Placé en expansion à la base verbale, il en résulte un composé verbal ayant le sens de manquer ou de mal engager une action.

- (131) a. dīn + /gb̀̀/ → [dīn-gb̀̀] "manquer"
 "chercher" "cesser"
- b. d̀̀ + /gb̀̀/ → [d̀̀-gb̀̀] ¹⁻ "mal consommer"
 "manger" "cesser" ²⁻ "mal entreprendre"
- c. bàyí + /gb̀̀/ → [bàyí-gb̀̀] "mal faire"
 "faire" "cesser"

2.2.2.2.1.3. Composé verbal avec le verbal /kpón/ en expansion

Certains verbaux se combinent avec le verbal en expansion /kpón/ qui signifie "regarder" pour faire ressortir un composé verbal ayant le sens d'essayer ou de tenter :

- (132) a. d̀ù + /kpón → [d̀ù-kpón] "goûter"
 "manger" "regarder"
 b. d̄in + /kpón / → [d̄in-kpón] "fouiller, consulter l'oracle"
 "chercher" "regarder"
 c. xò + /kpón / → [xò-kpón] "embarrasser"
 "frapper" "regarder"

2.2.2.2.1.4. Composé verbal avec le verbal /dó/ en expansion

Des verbaux de base s'associent avec le verbal / dó / en expansion /dó / de signifié "semer" ou "planter" pour faire apparaître d'autres composés verbaux :

- (133) a. mā + / dó / → [mà-dó] "s'habituer à"
 "partager" "semer"
 b. jìhàn + / dó / → [jìhàn-dó] "chanter contre"
 "chanter" "semer"
 c. hwlēn + / dó / → [hwlèn-dó] "se dépêcher"
 "disputer" "semer"

2.2.2.2.2. Le composé Verbal + Nominal → Verbal

Dans ce type de composé verbal, le second terme est un nominal en expansion. Le verbal / dó / est le lexème de base qui entre en combinaison avec les nominaux :

- (134) a. hwè → [dò-hwè] "accuser"
 "procès"
 b. kpà → [dò-kpà] "promettre"
 "promesse"
 c. / dó / → gbè → [dò-gbè] "saluer"
 "voix"
 d. mǎ → [dò-mǎ] "aller à la rencontre"
 "chemin"
 e. gán → [dò-gán] "s'efforcer"
 "chef"
 f. t̀ù → [dò-t̀ù] "être courageux"
 "cœur"

Le nominal gbè "voix" s'associe à certains verbaux de base pour former des composés verbaux :

- (135) a. yí + gbè → [yi-gbè] "accepter "
 "prendre" "voix"
 b. xò + gbè → [xò-gbè] "mentir "
 "frapper" "voix"
 c. mā + gbè → [mà-gbè] "donner son avis "
 "partager" "voix"
 d. nā + gbè → [nà-gbè] "autoriser "
 "donner" "voix"

D'autres cas de composés verbaux sont formés à partir de l'association d'un verbal et d'un nominal en expansion nécessaire :

- (136) a. d́ú + wè → [d̀ù-wè] "danser "
 "danser" "danse"
 b. xò + hùn → [xò-hùn] "se bagarrer"
 "frapper" "sang"
 c. d̀ù + sù → [d̀ù-sù] "violenter un interdit"
 "manger" "interdit"
 d. kú + d̀è → [kú-d̀é] "bégayer "
 "mourir" "langue"

2.3. Conclusion partielle 2

Au regard de tous ces exemples, nous pouvons conclure que les verbaux en t̀l̩ peuvent être formés soit à partir de deux bases verbales simples, soit à partir de deux nominaux, soit à partir d'un verbal et d'un nominal.

CHAPITRE III : LE SYSTEME VERBAL DU TOLIGBE

3.0. Introduction

La question du verbe nous invite à la réflexion et à l'étude du système de fonctionnement des verbes en tɔ̀li. Cette étude du verbal doit embrasser deux axes. Le premier étant l'étude et la formation des bases verbales ; le second, l'étude du constituant verbal formé à partir de l'adjonction des morphèmes spécifiquement fonctionnels appelés des prédicatifs verbaux aux bases verbales dont l'ensemble s'inscrit dans un réseau sémiotique.

Ce chapitre a pour but de répertorier les éléments constitutifs du système verbal. Au cours du processus d'identification des bases verbales, nous mettrons en relief les bases verbales simples et les bases verbales composées. Après l'analyse portant sur les bases verbales nous entreprendrons ensuite l'étude des structures syllabique et tonologique des verbaux et les typologies verbales du parler tɔ̀li. Nous terminerons enfin ce chapitre par l'inventaire des prédicatifs verbaux en tant qu'éléments assignant aux verbes leurs valeurs dans le système de conjugaison.

3.1. Approche définitionnelle du verbe

Selon J.Dubois (1973 :516), « le verbe est en linguistique structurale, un constituant du syntagme verbal dont il est la tête. » Comme tel, il se définit non seulement par son environnement mais aussi par ses marques de temps, de mode, d'aspect, de personnes, et de nombre. Définir le verbe, c'est tenir compte de sa fonction et de son aspect structural qui sont ses deux caractéristiques fondamentales.

Sur le plan de sa fonction, il est apte à assumer la fonction prédicative et seulement cette fonction-là. Sur le plan de sa structure, il est caractérisé par le fait que sa base est associée à un système de morphèmes distincts appelés prédicatifs verbaux ou encore des verbants, selon l'expression de C. Hagège.

La structure morphologique et la fonction du verbe dans l'énoncé ont été aussi abordées par M. Grevisse (1986 :1159) qui considère le verbe comme un mot qui se conjugue, c'est-à-dire qui varie en mode, en temps, en voix, en personne et en nombre. Ce même auteur donne au verbe la définition suivante : « *le verbe appartient à la catégorie grammaticale qui regroupe l'ensemble des formes composées d'une base lexicale et d'un certain nombre d'affixes pertinents variant en nombre, en personne, en temps, dont la fonction syntaxique est de structurer les termes de l'énoncé, et dont le rôle sémantique est de décrire les actions, les états, les modifications relatives aux éléments auxquels réfèrent les noms sujets.* »

3.2. Les bases verbales

La base verbale est l'élément fondamental dans la formation du constituant verbal. En traitant de ce sujet, M. Houis (1977 :43) précise que la base est l'élément qui s'associe au prédicatif ; elle est l'unité qui intègre les morphèmes verbaux en vue d'assumer la fonction prédicative. Cette base peut être simple, dérivée ou composée.

3.2.1. Les bases verbales simples

La base verbale est simple lorsqu'elle est constituée d'un seul lexème verbal ou d'un lexème verbo-nominal ayant la propriété de s'associer directement ou non des prédicatifs pour intégrer le réseau de relations sémiotiques et morphologiques. La base verbale simple en tɔlɪ est de structure syllabique ouverte CV ou CcV, donc a une propension au monosyllabisme. Mais il existe aussi des bases verbales simples dissyllabiques de structure CVCV.

3.2.1.1. Les bases verbales simples de type syllabique CV

- (137) a. lò : "dire" b. dīn : "chercher"
c. kpón : "regarder" d. gò : "revenir"
e. hwēn : "grandir" f. fē : "passer"

3.2.1.2. Les bases verbales simples de type syllabique CcV

- (138) a. xlā : "marcher à pas feutré" b. xlú : "vomir"
c. ylō : "appeler" d. wlē : "attraper"
e. flē : "tomber" f. hlōn : "sauter"

Dans ces bases verbales simples de type CcV, la consonne [c] est toujours la liquide [l].

3.2.1.3. Les bases verbales simples dissyllabiques CVCV

- (139) a. kūsú : "triturer" b. dīkè : "permettre"
c. tǎjú : "entretenir" d. nyīncìn : "éternuer"
e. dīdǎ : "charger" (sur la tête) f. dīdǎ : "lécher"
g. kùtú : "secouer" h. gǎdǎ : "tordre"

Ces bases verbales dissyllabiques de structure CVCV sont identifiées comme bases verbales simples pour la simple raison qu'en les décomposant, la syllabe CV₁ n'est ni un verbal en isolation et la syllabe CV₂ aussi n'est ni un verbal ni une expansion nominale. En isolation, les syllabes CV₁ et CV₂ n'ont en réalité aucun signifié autonome.

3.2.2. Les bases verbales composées

Deux bases simples s'associent par composition pour former une base verbale composée. Une base verbale simple et un nominal en expansion peuvent aussi s'associer et s'interpréter comme un composé verbal. L'élément résultant de cette association est apte à s'associer à des morphèmes verbaux dans l'énoncé et n'est un composé verbal que lorsque l'une au moins des syllabes composantes est une base verbale figurant en position initiale dans l'association. Les bases composées verbales peuvent être aussi interprétées comme des locutions verbales ou des séries verbales.

3.2.2.1. Bases verbales composées de deux bases verbales simples CV + CV

- (140) a. /dì/ + /bú/ → [dìbú] "craindre"
"croire" "perdre"
- b. /dó/ + /xlē/ → [dòxlē] "afficher"
"semer" "montrer"
- c. /hòn/ + /sòn/ → [hònsòn] "détaler"
"fuir" "partir"
- d. /gbā/ + /cón/ → [gbàcón] "envahir"
"casser" "couvrir"

3.2.2.2. Bases verbales composées d'une base verbale simple et d'un nominal

- (141) a. /dú/ + /wè/ → [dù-wè] "danser"
"danser" "danse"
- b. /xō/ + /gbè/ → [xō-gbè] "mentir"
"frapper" "voix"
- c. /lè/ + /glē/ → [lè-glè] "cultiver" (la terre)
"labourer" "champ"
- d. /gb̀/ + /gbēdó/ → [gb̀-gbēdó] "guérir"
"cesser" "maladie"

Le lexème verbal /dó/ a signifié "porter" ou "semer" peut être suffixé à un autre lexème verbal. Le verbal /dó/ est un fonctionnel et lorsqu'il est suffixé à un verbal, il modifie la valeur sémantique initiale du verbal qui le précède. La combinaison résultant de l'association des lexèmes verbaux simples avec le verbal /dó/ confère à la base verbale composée une autre valeur sémantique.

- (142) a. /gān/ + /dó/ → [gān-dó] “s’appuyer sur”
 “renforcer” “porter”
- b. /mā/ + /dó/ → [mā-dó] “s’habituer à”
 “partager” “porter”
- c. /hù/ + /dó/ → [hù-dó] “manquer”
 “disputer” “porter”

Nous allons évaluer, à partir de notre corpus de 329 verbaux, l’occurrence des bases verbales simples et des bases verbales composées dans ce parler. Sur les 329 verbes du corpus, nous avons décompté 217 verbales simples soit 65,95% et 112 bases verbales composées, soit 34,05%. Ce petit calcul nous amène à la conclusion que les bases verbales simples sont d’une proportion très élevée en tɔ̀li. (Tableau 7)

Tableau 7 : Occurrence des bases verbales tɔ̀li

Corpus de verbaux 329 verbaux	Occurrence	Fréquence (%)
Bases verbales simples	217	65,95
Bases verbales composées	112	34,05

Source : Etabli par nous-même à partir de notre corpus constitué de 329 lexèmes verbaux.

Du point de vue des occurrences des 217 bases verbales simples, les monosyllabiques de type CV relevées sont 142, soit 65,43%. Les monosyllabiques de type CcV sont 52, soit 23,96% et les dissyllabiques CVCV dénombrés sont 23 soit 10,59%.(voir tableau 8)

Tableau 8 : Occurrence des bases verbales simples (CV, CcV et CVCV)

Sur 217 bases verbales simples	Occurrences	Fréquences (en %)
Bases verbales simples de type CV	142	65,43%
Bases verbales simples de type CcV	52	23,96%
Bases verbales simples dissyllabiques de type CVCV	23	10,59%

Source : Etabli par nous-même à partir de notre corpus constitué de 329 lexèmes verbaux

En ce qui concerne les bases verbales composées relevées dans notre corpus, on en a dénombré 112. L’occurrence des bases verbales composées de deux lexèmes verbaux simples est de 32, soit 28,57%. Les bases verbales composées d’un lexème

verbal et d'un nominal en expansion sont 69, soit 61,60%. Enfin les bases verbales composées d'un lexème verbal et du verbal /dó/ sont 11, soit 09,82%.(voir tableau 9)

Tableau 9 : Occurrence des bases verbales composées

Sur 112 bases verbales composées	occurrences	Fréquences (en %)
Bases verbales composées de deux lexèmes verbaux simples	32	28,57%
Bases verbales composées d'un lexème verbal et d'une nominale en expansion	69	61,60%
Bases verbales composées d'un lexème verbal et d'un verbal en expansion /dó/	11	09,82%

Source : Etabli par nous-même à partir de notre corpus constitué de 329 lexèmes verbaux

3.3. Les formes des constituants verbaux

Il a été démontré plus haut que le lexème verbal peut être simple ou composé et que ce lexème verbal, qu'il soit simple ou composé est apte à s'associer ou non à un prédicatif verbal pour former une base verbale. Par ailleurs, de par la forme et la nature des éléments qui le composent, le constituant verbal est de plusieurs ordres dans la langue, à savoir : le constituant verbal à base simple et le constituant verbal à base composée.

3.3.1. Les formes des constituants verbaux à base simple

$V_1 = [P]-LV : \acute{e} \text{ d}\bar{o} \text{ s}\bar{o}n$

$V_2 = LV-[P] : \acute{e} \text{ g}\bar{o} \text{ d}\check{a}$

$V_3 = [Pnx]-[P]-LV : \acute{e} \text{ m}\bar{a} \text{ d}\bar{o} \text{ s}\bar{o}n \acute{e} \text{ (p.d.m)}$

$V_4 = [Pnx]-LV-[P] : \acute{e} \text{ m}\bar{a} \text{ g}\bar{o} \text{ d}\check{a} \acute{e} \text{ (p.d.m)}$

3.3.2. Les formes des constituants verbaux à base composée

$V_1 = [P]-LV-LV : \acute{e} \text{ d}\bar{o} \text{ h}\bar{o}n \text{ s}\bar{o}n$

$V_2 = LV-[P]-LV-LV : \acute{e} \text{ g}\bar{o} \text{ n}\bar{a} \text{ w}\bar{a} \text{ k}\bar{p}\bar{o}n$

$V_3 = [Pnx]-[P]-LV-LV- : \acute{e} \text{ m}\bar{a} \text{ d}\bar{o} \text{ h}\bar{o}n \text{ s}\bar{o}n \acute{e}$

$V_4 = [Pnx]-LV-[P]-LV-LV : \acute{e} \text{ m}\bar{a} \text{ g}\bar{o} \text{ n}\bar{a} \text{ w}\bar{a} \text{ g}\bar{b}\bar{e}$

Les lexèmes verbaux en V_1 et V_3 sont postposés aux prédicatifs verbaux. Ceux en V_2 et V_4 sont antéposés aux prédicatifs verbaux. Dans ces différents schèmes, V représente le verbe, LV le lexème verbal, [P] le prédicatif verbal et [Pnx] le prédicatif nexique de négation. A propos de l'étude du constituant verbal à base composée, de nombreux exemples attestent que l'une des caractéristiques essentielles des parlers gbe est la composition des verbes en séries ; ce que beaucoup de chercheurs ont appelé les séries

verbales ou les constructions s rielles (M. da Cruz, 1993 ; Z. Tossa, 1994).

3.4. Structures syllabiques des verbaux

Les verbaux sont une cat gorie de mots qui s'opposent   toutes les autres cat gories de mots tels que les nominaux, les fonctionnels, les coordinatifs, les pronominaux, les conjonctifs. Les structures syllabiques des verbaux sont de formes CV, CcV, CVCV et CVCVCV. Mais il importe de faire observer que les verbaux de structure CVCVCV sont fort peu nombreux dans la langue et interviennent en proportion tr s r duite dans la construction des  nonc s.

3.4.1. Les verbaux monosyllabiques

3.4.1.1. Les verbaux monosyllabiques de type CV

Ils sont les plus nombreux dans la langue (voir tableau 7)

- | | | | | |
|-------|----|---------------------|----|-----------------|
| (143) | a. | d  "puiser" (l'eau) | b. | j  "ressembler" |
| | c. | g  "revenir" | d. | d  "enterrer" |
| | e. | b  "commencer" | f. | f  "passer" |

3.4.1.2. Les verbaux monosyllabiques de type CcV

Il s'agit des verbaux monosyllabiques de la structure CcV o  c = { / l /, [r] }

- | | | | | |
|-------|----|----------------|----|---------------------|
| (144) | a. | hl n "sauter" | b. | wl  "s'agiter" |
| | c. | xl  "compter" | d. | kpl n "accompagner" |
| | g. | wl  "attraper" | h. | fl  "tomber" |

3.4.1.3. Les verbaux monosyllabiques de type CyV

Au niveau de ces verbaux, se manifeste le ph nom ne de palatalisation.

- | | | | | |
|-------|----|----------------|----|----------------|
| (145) | a. | by  "demander" | b. | fy n "presser" |
| | c. | dy  " changer" | d. | cy n "couvrir" |
| | e. | fy  "calciner" | f. | xy  "s cher" |

3.4.2. Les verbaux dissyllabiques

3.4.2.1. Les verbaux dissyllabiques de type CVCV

- | | | | | |
|-------|----|-----------------|----|-------------------|
| (146) | a. | d b  "craindre" | b. | h ns n "d taler" |
| | c. | b y  "faire" | d. | l -s n "se laver" |
| | e. | l l  "s'amuser" | f. | d s  "enlever" |
| | i. | x -gb  "mentir" | j. | g d  "tordre" |

3.4.2.2. Les verbaux dissyllabiques de type CcVCV

- (147) a. jlā-dó "réparer" b. xwlèn-gán "sauver"
c. blā-wú "attrister" d. wlèn-dó "se dépêcher"
e. gblē-wú "blesser" f. gblē-dó "gâter pour"

3.4.2.3. Les verbaux dissyllabiques de type CVCcV

- (148) a. hèn-gblē "gâter" b. hèn-hwlá "se cacher"
c. zè-dlān "jeter" e. kú-dló "rêver"
f. dōhlān "envoyer" g. dōwlòn "dormir"

Outre les lexèmes verbaux monosyllabiques et les dissyllabiques, il existe quelques verbaux dont les radicaux sont formés de plus de deux syllabes. Ce sont des composés verbaux formés à partir d'un verbal et d'un nominal en expansion nécessaire. La structure de ces composés verbaux est une trissyllabique.

3.4.3. Les verbaux trissyllabiques de type CVCVCV

- (149) a. kpèn-kpínnyò "tousser" b. zēnyàgà "soulever"
c. hèn-wèzùn "courir" d. bàyī-gbò "mal faire"
e. nò-xōvé "rester à jeun" f. dō-xōvé "affamer"
g. nyā-tōmè "voyager" h. hwāqíqó "uriner"

Dans la section qui va suivre, nous allons d'abord faire une présentation de la structure tonologique des lexèmes verbaux dans leur forme de citation et nous montrerons ensuite quelques phénomènes tonals dans le système verbal tòlì.

3.5. Les tons dans le système verbal

3.5.1. La structure tonologique des verbaux

3.5.1.1. Les verbaux monosyllabiques de type CV

Quatre tons relevés au niveau phonologique interviennent dans les verbaux.

3.5.1.1.1. Les verbaux monosyllabiques à ton B (c̀̀)

- (150) a. g̀̀ "revenir" b. k̀̀n "finir"
c. b̀̀ "cacher" d. d̀̀ "peser"
e. l̀̀ "dire" f. b̀̀ "plier"

3.5.1.1.2. Les verbaux monosyllabiques à ton H (ć́)

- (151) a. ḱ́ "mourir" b. v́́n "déchirer" c. d́́ó "posséder"

3.5.1.1.3. Les verbaux monosyllabiques à ton M (cṽ)

- (152) a. dē “raccommoder” b. fā “refroidir”
c. sā “ramper” d. xē “attraper” (dans l’air)
e. nyō “connaître” f. hwān “fermenter”
g. wā “venir” h. sōn “partir”

3.5.1.1.4. Les verbaux monosyllabiques à ton BH (cṽ)

- (153) a. bē “ramasser” b. jā “mettre en morceau”
c. gbōn “aspirer” d. nyō “mouiller, pourir”
e. lō “briser” f. nyā “faire la lessive”
g. jō “ressembler” h. kōn “verser”

3.5.1.2. Les verbaux monosyllabiques de type CcV

3.5.1.2.1. Les verbaux monosyllabiques de type CcV à ton B (Ccṽ)

- (154) a. xlē “compter” b. flē “tomber”
c. hlōn “sauter” d. dlān “lancer”

3.5.1.2.2. Les verbaux monosyllabiques de type CcV à ton H (Ccṽ)

- (155) a. klū “gratter” b. jlō “vouloir”
c. kplōn “apprendre” d. xwlā “faire diarrhée”

3.5.1.2.3. Les verbaux monosyllabiques de type CcV à ton M (Ccṽ)

- (156) a. ylō “appeler” b. hwlēn “disputer”
c. xlā “marcher à pas feutré” d. xlū “vomir”
e. kplān “accompagner” f. hwlā “cacher”
g. vlē “être fade” h. flē “éplucher”

3.5.1.2.4. Les verbaux monosyllabiques de type CCv à ton BH (ccṽ)

- (157) a. glī “garer, accoster” b. jlō “remuer”

3.5.1.3. Les verbaux monosyllabiques de type CyV

3.5.1.3.1. Les verbaux monosyllabiques de type CyV à ton B (Cyṽ)

- (158) a. byō “demander” b. syēn “durcir” c. dyō “changer”

3.5.1.3.2. Les verbaux monosyllabiques de type CyV à ton H (Cyṽ)

(159) a. cyón ‘couvrir de’

3.5.1.3.3. Les verbaux monosyllabiques de type CyV à ton M (CyV̄)

- (160) a. byā ‘murir’ b. byō ‘entrer’
c. fyō ‘calciner’ d. fyōn ‘presser’

3.5.1.4. Les verbaux dissyllabiques de type CVCV

Les tons dans les dissyllabiques font l’objet d’une combinaison plus ou moins complexe au niveau des verbaux.

3.5.1.4.1. Les verbaux dissyllabiques CVCV̄

- (161) a. jìhàn ‘chanter’ b. hònsòn ‘détaler’
c. yìgbè ‘accepter’ d. dīsà ‘se promener’
e. dōwlòn ‘dormir’ f. kpàcè ‘exercer un pouvoir’

3.5.1.4.2. Les verbaux dissyllabiques CVCV̄

- (162) a. kú-dé ‘bégayer’ b. túntún ‘couler’
c. sísó ‘trembler’ d. sísé ‘pousser’

3.5.1.4.3. Les verbaux dissyllabiques CVCV̄

- (163) a. gòkpón ‘revoir’ b. vùnvún ‘éparpiller’
c. wàzón ‘travailler’ d. hànqú ‘mordre’
e. gòdó ‘tordre’ f. dídó ‘lécher’

3.5.1.4.4. Les verbaux dissyllabiques CVCV̄

- (164) a. xō-gbè ‘mentir’ b. lūnxwà ‘ronfler’
c. nyìcìn ‘éternuer’ d. xwāngò ‘bouger’
e. dōkpà ‘promettre’ f. zānmè ‘trahir’

3.5.1.4.5. Les verbaux dissyllabiques CVCV̄

- (165) c. xēnú ‘s’évanoir’ d. sīnnyá ‘s’asseoir’
e. hūngán ‘dominer’ f. gbīngbón ‘sucrer’
g. lēlé ‘(s’) amuser’ h. xōkpé ‘acclamer’

3.5.1.4.6. Les verbaux dissyllabiques CVCV̄

- (166) a. dīdī “trébucher” b. gbēwān “hair, detester”
 c. gbējē “analyser” d. gōlē “retourner”

3.5.1.4.7. Les verbaux dissyllabiques CVCV

- (167) a. vǒgán “maigrir” b. nyǎ-dó “suivre”
 c. gǎn-dó “s’appuyer sur” d. bě-dó “emmagasiner”

3.5.1.4.8. Les verbaux dissyllabiques CVCV̄

- (168) a. jígò “constiper” b. gógò “rassasier”

3.5.1.4.9. Les verbaux dissyllabiques CVCcV

CVCcV̄ :

- (169) a. lè-glè “cultiver la terre”
 b. jè-klò “s’agenouiller”

CVCcV̄ :

- (170) a. hēngblē “faire gâter”
 b. kànbyō “interroger”
 c. dōxlē “afficher, montrer”

CVCcV̄ :

- (171) a. zèdlán “jeter”
 b. hōnhwlá “se cacher”

CVCcV̄ :

- (172) a. zēhwlá “faire cacher”
 b. kūnflé “siffler”

CVCcV̄:

- (173) a. dōhlān “envoyer”
 b. zējlā “déposer, décharger”

3.5.1.4.10. Les verbaux dissyllabiques CcVCV

CcV̄CV̄ :

- (174) a. glēwú “blesser”
 b. jlāqó “reparer”
 c. blāwú “attrister”

CcV̄CV̄ :

(175) xwlèngán “sauter”

CcVCV̄ :

(176) jlākpē “divulguer”

CcVCV̄ :

(177) a. hwlēn-dó “se dépêcher”

b. gblē-dó “gâter pour”

Dans le discours, les tons des mots en contexte ne sont toujours pas réalisés de la même manière que lorsque les mêmes mots sont en isolation. Le ton des mots en isolation est plus difficile à déterminer. L’observation des mots en syntagme permet de constater des modifications de la hauteur tonale dues à l’environnement contextuel des mots. Cela nous amène à étudier quelques phénomènes tonals dans le système verbal du tɔ̀lɪ.

3.5.1. Phénomènes tonals dans le système verbal tɔ̀lɪ

Lorsque, dans le discours, le ton H est précédé d’un ton M, il se réalise presque au même niveau que le ton M :

- (178) a. mì gbē **wán** nà |
 b. mì gbē **wān** nà | ⇒ “Vous me détestez”
 c. kòkú hɔ̀n wā **són** |
 d. kòkú hɔ̀n wā **sōn** | ⇒ “Kokou a détalé”

Lorsque le ton M est situé après une syllabe à ton haut, il est réalisé haut.

- (189) a. mí **ḍō** dú nǔ |
 b. mí **ḍó** dú nǔ | ⇒ “Nous mangeons”

Lorsque le ton BH est précédé d’un ton bas, il se réalise bas.

- (180) a. ɔ̀ **bě** kwá |
 b. ɔ̀ **bè** kwá | ⇒ “Tu as ramassé de l’argent”
 (181) a. mì **nyă** àvɔ̀n |
 b. mì **nyà** àvɔ̀n | ⇒ “Vous avez fait la lessive”

Ces exemples confirment les règles d’abaissement et de rehaussement tonales établies par Gbéto (2005). Pour établir ces règles, il part de l’hypothèse selon laquelle les obstruantes non voisées ont pour effet de rehausser le ton suivant alors que les

obstruantes voisées ont pour effet de rabaisser le ton suivant. Devant les sonantes (orales ou nasales), le ton H peut s'abaisser.

3.5.1.1. Le ton M, une réalisation du ton H et l'hypothèse d'un ton préfixal B''

ATH :	H	→	M	/	B''	—————
(182) a.	/`kú /	“mourir”	→	[kū]	“meurs !”	
b.	/`sí /	“respecter”	→	[sī]	“respecte !”	
c.	/`kló /	“nettoyer”	→	[klō]	“lave !”	
d.	/`bé /	“ramasser”	→	[bē]	“ramasse !”	
e.	/`dá /	“préparer”	→	[dā]	“prépare !”	
f.	/`gbá /	“construire”	→	[gbā]	“construis !”	

En tɔ̀lɪ, le ton H des radicaux verbaux est réalisé M devant toutes les consonnes. Il y a alors l'hypothèse d'une règle d'abaissement du ton radical H. Des tons B, H, M et BH présents dans ce parler, seuls sont relevés au niveau des verbaux, les tons B et M. Nous présenterons dans la section qui suit, la distribution de ces tons dans leur forme impérative.

3.5.1.2. Distribution du ton M

Le ton M apparaît, au niveau des radicaux verbaux CcV, sur la voyelle radicale des verbaux, lorsque la consonne est une [+obstruant,-voix] :

- (183) a. kpɔ̃n “regarde !” b. klō “lave !”
 c. kū “meurs !” d. xwlē “gratte !”

Le ton M apparaît sur la voyelle radicale des verbaux de type CcV dont C est [+sonant] :

- (184) a. yō “fonds !” b. wā “viens !”
 c. nyɔ̃n “sache” d. nā “donne !”

Le ton M apparaît aussi sur la voyelle radicale des verbaux de type CcV dont C est [b,d] :

- (185) a. blā “attache !” b. dū (wè) “danse !”
 c. bē “ramasse !” d. dō (tó) “écoute !”

Le ton M apparaît au niveau des radicaux verbaux CcV dont la consonne initiale est [+obstruant, +voisée] :

- (186) a. vī “pleure !” b. gbā “constuis !”
 c. dā “puise !” (l'eau) d. hū (sìn) “arrose !”

3.5.2.3. Distribution du ton B

Le ton B apparaît au niveau des radicaux verbaux CcV, sur la voyelle radicale des verbaux, quelle que soit la nature de la consonne initiale.

- (187) a. d̀ù “mange !” b. l̀ò “dis !”
c. hl̀òn “saute !” d. d̀à “prépare !”

3. 6. Les typologies verbales

3.6.1. Les verbaux exprimant l'état

Ce sont des verbes qui expriment une stabilité. Le contenu sémantique de ces verbes présente l'état des choses sans mettre un accent ni sur leur début ni sur fin, ni sur leur entrée ou leur sortie. L'aspect perfectif qui caractérise les verbes d'état présente une durée illimitée et il peut s'exprimer à tous les temps.

- (188) a. nyí “être” b. ḍě “exister”
c. ḍō “demeurer” d. cí “paraître”
e. j̀ò “sembler” f. ǹò “rester”

Le temps présent peut s'exprimer de façon formelle avec ou non la marque d'un indicateur de temps, notamment un adverbe du présent :

- (189) a. V́í ḱé ỳè ǹò xw̄í ḱín è t́ó d̀ò g̀òwá s̄ínm̀è
/enfant/plu./rester + prés./tranquille/lorsque/leur/père/préd./revenir/maison-dans/
“Les enfants restent tranquilles lorsque leur père revient à la maison”

- b. é nyí àzónwátó j̀hún
/il/être + présent/travailleur/bon/
“ Il est un bon travailleur”

Dans ces exemples, il n'est pas précisé si l'idée exprimée par les verbes est un processus à court, moyen ou long terme. Ainsi, on pourrait avoir la combinaison suivante :

- (190) a. tí é nyí àzónwátó j̀hún
/ Maintenant / il /être + présent / travailleur /bon /
“ Maintenant, il est un bon travailleur”

- b. V́í ḱé ỳè ḍō xw̄í ḍó è t́ó ḍō s̄ínm̀è ègb̀è.
/enfant/plu./être + prés./calme/conj./leur/père/être + prés./maison-dans/ce jour/
“Aujourd'hui, les enfants sont calmes parce que leur père est à la maison”

c. mí nā nyí kwā̀ǹd̀ d̀à̀xó èzín
/ Nous / préd.fut / être / argent-mère/grand/ demain /
“ Nous serons de grands riches demain ”

Les verbes d'action expriment l'action accomplie ou en cours d'accomplissement par un sujet qui en est l'exécutant. Pour cette catégorie de verbes, l'accomplissement de l'action s'inscrit dans la perspective d'un début et d'une fin et cette limitation peut être plus ou moins précisée. L'imperfectif au niveau de ces verbes désigne l'accomplissement d'une action dans une situation sans précision de début ni de fin. Mais le perfectif par contre indique que l'action dans son processus est accomplie.

- b. kòkú xlè kwá
/kòkú/compter + pf./argent/
‘Kokou a compté l’argent’

Les verbes terminatifs sont les verbes qui expriment une action totalement accomplie, un dénouement arrivé à son terme. Le perfectif dans ce cas désigne une situation finale totalement bouclée. Comme exemples de verbes terminatifs, on a :

- 79

3.6.4. Les verbaux exprimant le sentiment

Cette catégorie de verbes exprime un état affectif ou un état d'âme de l'être humain. Les verbes de cette classe sont relativement peu nombreux. L'opposition entre l'imperfectif et le perfectif n'est pas pertinente et ces deux aspects peuvent être utilisés à tous les temps.

- (194) a. d̥ibú "craindre" b. gbēwǎn "detester, haïr"
c. nyīwǎn "aimer" d. kòdè "rire"

3.6.5. Les verbaux modalisateurs

Un verbe modalisateur est un verbe qui a la propriété d'aider un autre verbe à exprimer son contenu sémantique donc sa valeur de prédicat. Le verbe principal porte la valeur prédicative et il est à l'infinitif alors que le verbe modalisateur est un constituant d'une série verbale et est suivi du prédicat infinitif. Les verbes modalisateurs ont des fonctions aussi diverses que variées selon l'intention du sujet parlant ou du locuteur investi dans le processus de communication. Ainsi on a :

- (195) a. hēn "pouvoir" b. jlō "vouloir"
c. d̥ō "devoir" d. nyà "aller"

Le verbe modalisateur **hēn** "pouvoir" exprime la possibilité ou la capacité d'un sujet à faire quelque chose.

- (196) a. Víké yè **hēn** yè mō wàzón
/enfant/plur./pouvoir-prés./ils/préd./travailler/
"Les enfants peuvent travailler"

Le même verbe modalisateur **hēn** exprime aussi l'idée d'une autorisation implicitement ou explicitement accordée à un individu par un sujet parlant.

- b. Víké yè **hēn** yè mō sōn gò sín
/enfants/pouvoir-prés./ils /préd./partir/prép./maison /
"Les enfants peuvent rentrer à la maison"

Le verbe **jlō** "vouloir" exprime l'intention ou la volonté d'un sujet à accomplir une œuvre.

- (197) a. kòkú **jlō** nā wàzón kpó nyó kpó
/kokou/vouloir/préd-fut/travailler/avec/moi/avec/
"Kokou veut travailler avec moi"

b. kòkú **dō** nā wàzón kpó nyó kpó
/kokou/devoir/préd-fut/travailler/avec/moi/avec/
“Kokou doit travailler avec moi”

c. Kòkú **dō** nā **nyā** wàzón kpó nyó kpó
/ Kokou / devoir/ préd-fut /aller /travailler /avec /moi / avec /
“ Kokou doit aller travailler avec moi”

(198) a. yīylǒnú “considérer” b. dǝhwè “juger”
c. dǝ “croire” d. gbè “refuser”
e. yìgbè “accepter” f. līn “penser”

b. mí **ǰǐ** nǚ nà màhú fán é nā hwlēn mí
/nous/croire + impf./chose/à/Dieu/que/il/fut + sauver + impf./nous/
“ Nous croyons en Dieu qu’il nous sauvera”

81

- (201) a. kòsí kpón hwēyí dō Tòsú ní àgbǎn mē
 /kossí/regarder + impf/poisson/locatif/Tossou/son/assiette/dans/
 “Kossi regarde le poisson dans le plat servi à Tossou”

3.6.8. Les verbaux attributifs

Ce sont des verbes qui apportent ou expriment une qualité ou une propriété attribuée à un sujet ou à un complément objet.

- (202) a. dòhwè “accuser” b. nā “offrir”
 c. xò “acheter” d. hwé “prêter”
 e. nò “rester” f. jò “sembler”
 g. jò “rendre”

- (203) a. n̄ xò àvòn nā kòkú
 /je / acheter + acc / pagne / à / kokou/
 “j’ai acheté de pagne à Kokou”
 b. Àyābá hwè kèké é tòn nā Àsībá
 /Àyābá / prêter + acc / vélo / elle / son / à / Àsībá /
 “Ayaba a prêté son vélo à Assiba”

3.6.9. Les verbaux transitifs

Les verbaux transitifs exigent obligatoirement un complément (expansion) sur lequel s’exerce l’action exprimée par le verbe. Si l’objet n’est pas spécifiquement déterminé, il est alors substitué par n̄ “chose”, marque de l’objet imprécis ou indéterminé.

- (204) a. dū “manger” b. xō “acheter”
 c. kplān “accompagner” d. wlē “attraper”
 e. xlē “compter” f. blā “attacher”

- (205) a. kòkú xlē kwá gànjì
 /Kòkú / compter + hab/ argent / bien /
 “Kokou compte bien l’argent”

- b. n̄ xò mǎtò yāyā dēkpó
 / je / acheter + acc / voiture / neuve / un /
 “ J’ai acheté une nouvelle voiture “

3.6.10. Les verbaux intransitifs

Contrairement aux verbaux précédents, ceux-ci expriment et forment à eux seuls le sens complet des énoncés dont ils sont la partie centrale.

- (206) a. hwēn ”grandir” b. flē ”tomber ”
 c. hlòn ” sauter d. sōn ” partir “
 e. fē ” passer “ f. byà ” murir “

- (207) a. mí sòn
 / nous / partir /
 “ Nous partons “

- b. kòkú flè
 / kòkú / tomber + acc /
 “ Kokou est tombé “

3.6.11. Les verbaux de mouvement

Ce sont des verbes qui indiquent le changement de position dans l’espace en fonction du temps et en rapport à un système de référence.

- (208) a. hlòn ” sauter “ b. gòlē ”retourner “
 c. sōn ” partir” d. zòn zònlín ”marcher “
 e. gòsè ” bouger ” f. fē ” passer “

- (209) a. kòkú fē gbōn xītò tǐ
 / kòkú / passer + acc / par / ici / maintenant/
 “ Kokou a pris par ici tout de suite “

3.6.12. Les verbaux locatifs

Ce sont des verbes qui indiquent la fixation d’un sujet en un lieu ou dans une position

- (210) a. nò ”rester “ b. sīnnyá ” s’asseoir”
 c. fīnnyá ”se coucher “ d. glǐ-dó ” garer contre “

(211) a. é sīnnyá dō tīnkpó jí
/ il / s'asseoir/ dominant / tabouret / sur /
" il s'est assis sur le tabouret "

b. kpōnò yè nò tè dō tògán nī sīn hònn jí
/ policier/plur/rester/debout/dominant /chef de l'Etat/ sa/ maison /porte/ sur/
"Les policiers restent au portail de la résidence du président de la république"

3.6.13. Les verbaux comparatifs

Nos recherches nous ont révélé que cette catégorie de verbes est très peu représentative dans ce parler. Les seuls exemples rencontrés sont :

(212) a. hú " dépasser " b. jǎ " ressembler "

(213) a. kòkú jǎ é tó dō zōnlìn mē
/ kòkú/ressembler/ il/ père/dominant /marche/dans/
"Kokou ressemble à son père dans sa façon de marcher"

3.7. Les séries verbales en constructions comparatives

M. da Cruz (1993), a posé et abordé la problématique des séries verbales. Il les définit comme des combinaisons, dans une phrase, de deux verbes ou plus dont l'interprétation implique un événement unique et non une séquence de deux ou plusieurs événements. La série verbale est alors un seul prédicat. Plusieurs cas de constructions en séries verbales peuvent se manifester. Mais dans le présent travail, nous n'en évoquerons que celui relatif au registre des constructions comparatives. Dans ce registre, nous dégagerons quelques observations :

1^{ère} observation : Présence manifeste d'un objet enclavé par les verbes V₁ et V₂ lorsque la phrase est affirmative et exprime soit l'idée d'une égalité. soit l'idée d'un superlatif.

(214) a. Kòkú dō kwā hú kòjó
/ Kòkú/ posséder/ argent / dépasser / kòjó/
" Kokou possède plus d'argent que kodjo "

b. Àyābá nyǎ àvòn hú Ásībá
/Àyābá / laver/ pagne / dépasser/ Àsībá /
" Ayaba fait la lessive plus que Assiba "

2^{ème} observation : Absence d'objet entre les verbes V₁ et V₂ lorsque la phrase est affirmative et exprime aussi soit l'idée d'une égalité.

(215) a. Tòsú tété kú dī kín kōklōví
/ Tòsú/aussi / mourir / ressembler à / comme / poussin /
"Tossou est aussi mort comme un poussin"

b. Kòkú fyé dī kín Kòsí
/ Kòkú / bouillir/ ressembler à / Kòsí /
"Kokou est aussi bouillant (coléreux) comme Kossi"

3^{ème} observation : Tout l'énoncé, sauf le comparant, est enclavé par le prédicatif verbal négatif à forme discontinue /mā ...é / lorsque la phrase est négative. La phrase est alors à la forme négative.

(216) a. kòkú mā dō kwā hú kòjò é
/ Kòkú/ préd.nég /posséder+ inacc / argent / dépasser / kòjò/ p.d.m/
"Kokou n'a pas possédé plus d'argent que kodjo"

b. Àyābá mā nyă àvòn hú Ásībá é
/Àyābá / préd.nég / laver+ inacc/ pagne / dépasser/ Àsībá / p.d.m /
"Ayaba ne fait pas la lessive plus que Assiba"

Dans la partie qui va suivre, nous identifierons les prédicatifs verbaux, tout en montrant comment ils s'associent aux bases verbales pour produire du sens dans l'énoncé verbal.

3.8. Les prédicatifs verbaux du tōlī

3.8.1. Notion de prédicatif verbal

Le prédicatif verbal est un morphème marqueur d'une base verbale avec laquelle il forme un constituant verbal.

3.8.2. Identification des prédicatifs verbaux

3.8.2.1. Le prédicatif non marqué /Ø/

Lorsqu'on rencontre en tōlī un verbe sans prédicatif clairement indiqué, c'est qu'il est marqué du prédicatif /Ø/ qui peut marquer l'accompli ou l'impératif. Il est antéposé à la base verbale dont il est le marqueur. Il est caractéristique de l'impératif.

- (217) a. nyā glèmè
/ aller /champ-dans /
“ Va au champ”

3.8.2.2. Les prédicatifs de l’accompli

L’accompli indique l’état d’achèvement d’un procès. En tɔ̀lɪ, la marque de l’accompli est indiquée en général par le prédicatif /ō-/. Nous en citerons ici trois degrés.

3.8.2.2.1. Le prédicatif du passé proche /ō-/

Le passé proche indique l’achèvement d’un procès mais cet achèvement n’est pas éloigné du moment de l’énonciation

- (218) a. é ō dà sɪn ègbé klè
/ il/ préd.pass.proche. / puiser + acc/ aujourd’hui/ matin /
“ Il a puisé de l’eau ce matin ”

3.8.2.2.2. Le prédicatif du passé lointain /ō-/

Il indique que le procès est achevé il y a un moment.

- (219) a. yè ō wàzɔ́n xōxō
/ ils / préd.pass.loint. / travailler + acc / avant /
“Ils ont travaillé depuis”.

3.8.2.2.3. Le prédicatif du passé révolu /ō-/

Le prédicatif du passé révolu indique que le procès est achevé il y a longtemps.

- (220) a. yè ō wàzɔ́n xōxō
/ ils / préd.pass.révolu. / travailler + acc / depuis /
“Ils ont travaillé depuis ”
- b. Kòkú ó gè sɔ́n tò mè xōxō
/Kòkú/ préd.pass.révolu /revenir + acc /prép.de / voyage /depuis/
“ Kokou est revenu du voyage depuis”

3.8.2.3. Le prédicatif du présent / gā -/

Le présent indique que le procès correspond à l’expérience immédiate au moment de l’énonciation. Le prédicatif verbal /gā-/ est antéposé à la base verbale.

(221) a. Yè gā xō gbè nă mē yè dīn
 / ils / préd.prés/ frapper + inacc/voix / dominant/gens/ils/trop/
 “ Ils mentent trop aux gens ”

b. Kòkú gā wàzón gānjí d́ó wēxōmē
 /Kòku/préd.prés/ travailler + inacc /bien / dominant/école/
 “ Kokou travaille bien à l’école ”

3.8.2.4. Les prédicatifs du réel / bō -/ et /m̀- /

Le réel exprime un fait existant incontestable. Les morphèmes verbaux / bō -/ et /m̀- / utilisés pour exprimer le réel sont préfixés aux bases verbales

(222) a. { Kòkú **bō** són nyā glēmē
 b. { Kòkú **m̀** són nyā glēmē
 / Kòku / préd.réel / partir + acc /au / champ-dans /
 “ Kokou est donc parti au champ ”

(223) a. { é **bō** xō m̀tò d́ékpó
 b. { é **m̀** xō m̀tò d́ékpó
 / il / préd.réel / acheter + acc / voiture / une /
 “ Il a acheté une voiture ”

Les prédicatifs /bō-/ et /m̀-/ s'excluent mutuellement dans l'énoncé puisqu'ils jouent le même rôle. Ils sont en distribution complémentaire dans l'énoncé.

3.8.2.5. Le prédicatif du progressif /d́ō-/

Le progressif exprime un procès qui a commencé et se prolonge dans le temps au moment de l'énonciation. Il est préfixé à la base verbale.

(224) a. n̄ **d́ō** lō xó
 / je / préd. prog. / dire / parole /
 “Je suis en train de parler ”

b. Kòkú **d́ō** gō són àzón mē
 / Kòkú / préd.prog /revenir/de/travail /dans/
 “ Kokou est en train de rentrer de son lieu de travail ”

3.8.2.6. Le prédicatif du futur /nā-/

Le futur est le temps qui indique un fait ou une action postérieure au moment de l'énonciation. Son prédicatif verbal est antéposé à la base verbale avec laquelle il forme un constituant verbal.

- (225) a. n̄ nā lō xó
 / je préd.fut./ dire / parole /
 “ Je parlerai ”
- b. Kòkú nā gò sòn àzón mē
 / Kòku / préd.fut. / revenir / de / travail / dans /
 “ Kokou reviendra du service ”

3.8.2.7. Le prédicatif du conditionnel /nāō -/ et /bō -/

Le conditionnel exprime le procès dont la réalisation est incertaine, hypothétique ou qu'elle reste conditionnée à une autre. Le morphème verbal /nāō -/ou / bō -/ utilisé pour exprimer le conditionnel est préfixé à la base verbale.

- (226) a. Kòkú nāō gò sòn àzón mē
 / Kòku / préd.cond. / revenir / de / travail / dans /
 “ Kokou serait revenu du service ”
- b. nyí mí dọ àyìgbá dǎ ọ́, mí nāō gbá xò dẹ́kpó
 /Si/nous/posséder/parcelle/avant/p.d.m/nous/préd.cond./construire/chambre/un/
 “ Si nous avons eu de parcelle, nous aurions construit une maison ”
- Les prédicatifs /nāō-/ et /bō-/ s'excluent mutuellement dans l'énoncé puisqu'ils jouent le même rôle. Ils sont en distribution complémentaire dans l'énoncé.

3.8.2.8. Le prédicatif de l'injonctif /ní-/

L'injonction marque dans les formes verbales, l'expression d'un ordre dont la finalité est d'amener le locuteur à faire pression sur le destinataire pour le pousser à l'action. Le prédicatif verbal qui permet de l'exprimer en tōlì est le morphème / ní -/.

- (227) a. Kòkú ní dà sìn dò zín mē
 / Kòkú / préd.inj./ puiser + inacc/eau /nominant/jarre / dans /
 “ Que Kokou puise de l'eau dans la jarre ”

- b. Yē ní dǔ nǚ
 / Ils /préd.inj./manger + inacc /chose/
 “ Qu’ils mangent “

3.8.2.9. Le prédicatif du prohibitif /gò...dè /

La prohibition indique une interdiction ou la négation de l’injonction. Le morphème discontinu /gò...dè / est la marque de ce prédicatif. Pour insérer ce prédicatif dans l’énoncé, le premier terme /gò.../ de la forme discontinue est toujours antéposé au lexème verbal et postposé au prédicatif de l’injonctif / ní- / au moment où le second terme /...dè / est placé en position finale dans l’énoncé.

- (228) a. Kòkú ní gò dà sīn dò zín mè dè
 / Kòkú / préd.inj./ préd.proh./puiser + inacc/eau /nominant/jarre / dans /nég/
 “ Que Kokou ne puise pas de l’eau dans la jarre “
- b. Yē ní gò dǔ nǚ dè
 / Ils /préd.inj./préd.proh./manger + inacc /chose/nég/
 “ Qu’ils ne mangent pas “

3.8.2.10. Le prédicatif de l’impératif /Ø-/

Le prédicatif verbal de l’impératif est marqué par le morphème zéro /Ø- /. Les pronoms personnels de la deuxième personne (singulier et pluriel) sont ceux qui sont impliqués dans la fonction sujet. Mais seule la deuxième personne du pluriel est manifestement exprimée.

- (229) a. nyā wēxǒmè
 / préd.imp /aller + inacc/école /
 “Va à l’école “
- b. mǐ nyā wēxǒmè
 /vous/ préd.imp /aller + inacc/école /
 “Allez à l’école “

La négation à l’impératif est marquée par le prédicatif verbal discontinu /gò...dè/. Le premier terme /gò.../ est en position initiale de l’énoncé et le second terme /...dè/ est placé en finale.

(230) a. gò nyà wēxōmè dè
/ préd.imp.nég. /aller + inacc/école / nég./
“Ne va pas à l’école “

b. mì gò sōn dè
/ Vous /préd.imp.nég./ partir + inacc /nég./
“Ne partez pas”

3.8.2.11. Les prédicatifs de l’habituel /Ø-/ et /nè-/

L’habitude marque la manière usuelle d’agir d’une personne. Le prédicatif de l’habituel indique que le procès se réalise de façon répétitive. Il permet de constater que l’action est accomplie, mais corrélativement à une autre. En tōlī, le prédicatif de l’habituel n’est pas manifestement marqué si l’action exprimée par le sujet n’est pas soumise à une condition. Il est alors marqué par le morphème zéro /Ø-/. Seul le ton haut (H) affecte le lexème verbal marquant ainsi le caractère habituel de l’action.

(231) a. kòkú gó dó hwēdó
/ Kòku /préd.hab. zéro/ revenir + acc/ nominant/ soir /
“ Kokou a l’habitude de revenir les soirs “

b. mí ná kwājò dó hēnnú
/ Nous / préd.hab.zéro / donner + acc / cotisation / nominant/ famille/
“ Nous donnons de cotisation en famille “

Quel que soit le ton initial du verbal, ce dernier acquiert en contexte le ton haut (H) comme marque de l’habituel. Mais lorsque l’action exprimée par le lexème verbal (V₁) devient une condition à la réalisation d’une autre par le lexème verbal (V₂), alors le prédicatif /nè-/ exprime manifestement l’habituel.

c. kòkú nó gó dó hwēdó ɔ́, ví é tòn yē bǒ sè tō nú.
/Kòku/préd./revenir/nominant/soir/pdm/enfant/il/son/plur./préd./entendre/
oreille/chose/

“Si Kokou avait l’habitude de revenir les soirs, ses enfants seraient sages “

d. mí nó ná kwājò dó hēnnú ɔ́, mí bǒ gbā xò ló
/Nous/préd.hab./donner + acc/cotisation/nominant/famille/p.d.m/
/nous/préd.cond/construire/ chambre/ en question/

“Si nous avions l’habitude de donner de cotisation en famille, nous aurions construit la chambre en question “

Le prédicatif de l’habituel /nè-/ exprime aussi la répétition envisagée d’une action dans les phrases de type impératif ou injonctif.

- (232) a. mì nè wā sínchè
/ Vous/ préd.hab./ venir + inacc/ maison-dans /
“Ayez l’habitude de venir à la maison “

- b. é ní nè dū kànān
/il/ préd.inj/ préd.hab./manger + inacc/akassa/
“Qu’il mange souvent de l’akassa”

3.8.2.12. Le prédicatif du répétitif /gè-/

Ce prédicatif marque la répétition et la continuité dans le temps de l’action.

- (233) a. Jókún gè jà
/ Pluie /préd.répét./ tomber + acc/
“ Il a plu de nouveau”

- b. ñ gè gbē kwā ló
/je/ préd.répét./refuser + acc/argent en question /
“J’ai encore refusé l’argent en question “

3.8.2.13. Le prédicatif du permissif /ní-/

Au-delà du caractère très expressif de l’ordre ou de l’injonction qu’on lui connaît, il revêt la marque d’une autorisation sans laquelle une action quelconque ne peut être envisagée.

- (234) a. é ní wā yí kwā
/il/préd.perm./ venir + inacc/ prendre + inacc/argent/
“Qu’il vienne prendre de l’argent “

- b. Yē ní dú wǎ xē dō zīn mē ́
/ils/préd.perm./manger + inacc/pâte/relatif.que /nominant/marmite/dans/p.d.m/
“ Qu’ils mangent de la pâte qu’il y a dans la marmite “

3.8.2.14. Les prédicatifs verbaux du négatif

Le prédicatif verbal négatif fait partie intégrante du système des prédicatifs verbaux dans la mesure où il est un constituant de l'énoncé verbal.

3.8.2.14.1. Le prédicatif verbal négatif à forme simple /mā-/

Il est fonctionnel dans les phrases négatives exprimant la négation dans l'inaccompli. Il a le sens de "ne...pas".

- (235) a. Kòkú **mā** wāzón
/ Kòkú / préd.nég./ travailler + inacc /
"Kokou ne travaille pas"

- b. Kòsibá **mā** gō sōn xītòmè
/ Kòsibá / préd.nég / revenir / + inacc / nominant / marché /
"Kossiba ne revient pas du marché"

Avec le prédicatif /ma-/, l'opposition tonale entre le (M) et le (B) joue ici un rôle distinctif entre l'accompli (passé composé) et l'inaccompli (présent de l'indicatif).

- c. Kòkú **mà** wāzón
/ Kòku / préd.nég./ travailler + acc /
"Kokou n'a pas travaillé"

- d. Kòsibá **mà** gō sōn xītòmè
/ Kòsibá / préd.nég / revenir / + acc /nominant / marché /
"Kossiba n'est pas revenue du marché"

3.8.2.14.2. Le prédicatif verbal négatif à forme discontinue : /gò...dè /

Il est fonctionnel dans les phrases négatives de type injonctif exprimant une interdiction absolue. C'est donc un prohibitif. Dans l'énoncé verbal, le premier terme /gò.../ est antéposé au verbal alors que le second terme /...dè/ apparaît en position finale de l'énoncé lorsque la communication est directe entre le locuteur et son interlocuteur c'est-à-dire sans l'entremise d'une tiers personne.

- (236) a. mì gò dū nū **dè**
/vous/ préd.répét./ manger + inacc/chose/ p.d.m/
"Ne mangez pas"

Lorsque le message émis par le locuteur et reçu par un destinataire s'adresse en réalité à une tiers personne dont le locuteur n'attend manifestement un comportement ou une action, alors le prédicatif de l'injonctif /**ní**-/ devenu obligatoire, est antéposé au premier terme de la forme discontinue. (Cf.3.8.2.9.)

- b. Kòkú **ní** gò dũ ñ ðè
 /kòkú/ préd.inj / préd.répét./ manger + inacc/chose/ p.d.m/
 “ Que Kokou ne mange pas “

3.8.2.14.3. Le prédicatif verbal négatif à forme discontinue : / **mā... é** /

Il est fonctionnel dans les phrases négatives. Dans l'énoncé verbal, le premier terme /**mā...**/ est antéposé au verbal alors que le second terme /**...é**/ apparaît en position finale de l'énoncé.

- (237) a. Kòkú **mā** wāzón é
 / Kòku / préd.nég./ travailler + inacc /p.d.m/
 “ Kokou ne travaille pas “

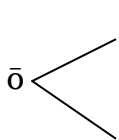
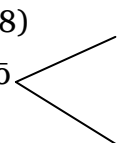
- b. Kòsibá **mā** gō sōn xītòmè é
 / Kòsibá / préd.nég / revenir / + inacc / dominant / marché /p.d.m/
 “ Kossiba ne revient pas du marché “

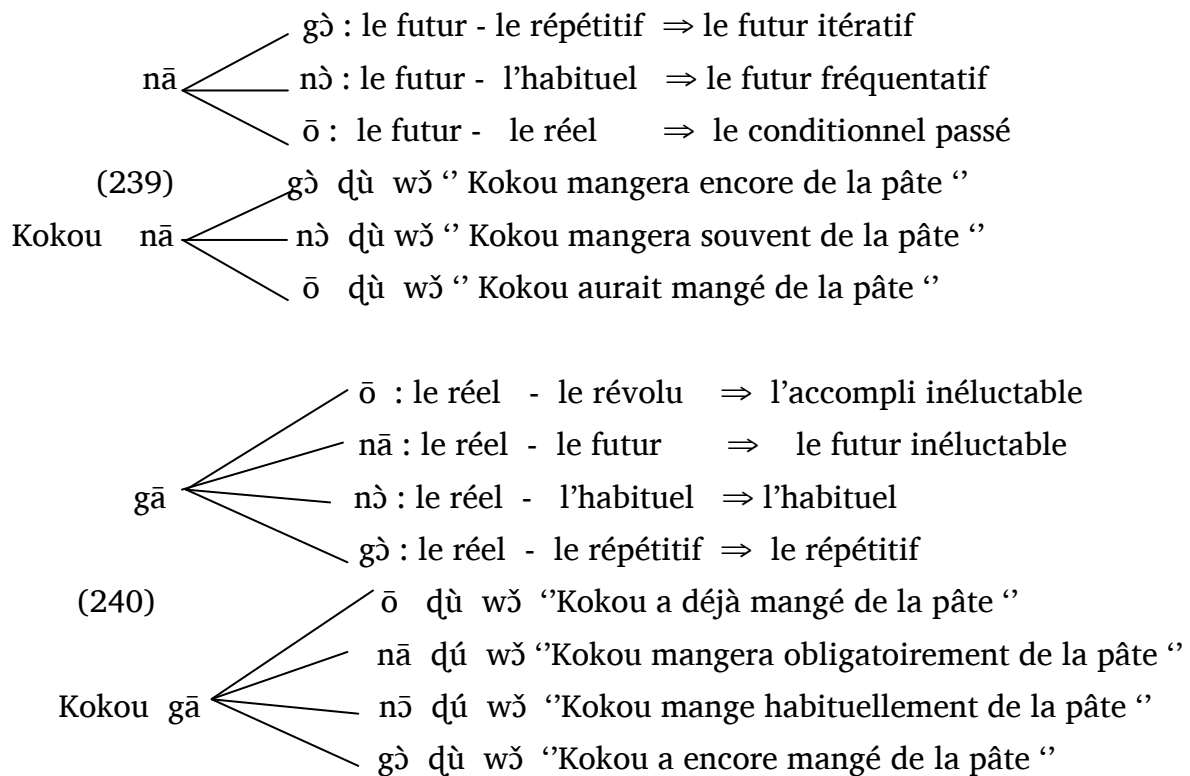
Au regard de tous les détails en (3.8.2), il est à faire observer que certains prédicatifs verbaux ont la propriété d'entrer en combinaison avec d'autres entretenant ainsi des relations de sens dans l'énoncé.

3.8.3. Combinaison des prédicatifs verbaux dans l'énoncé

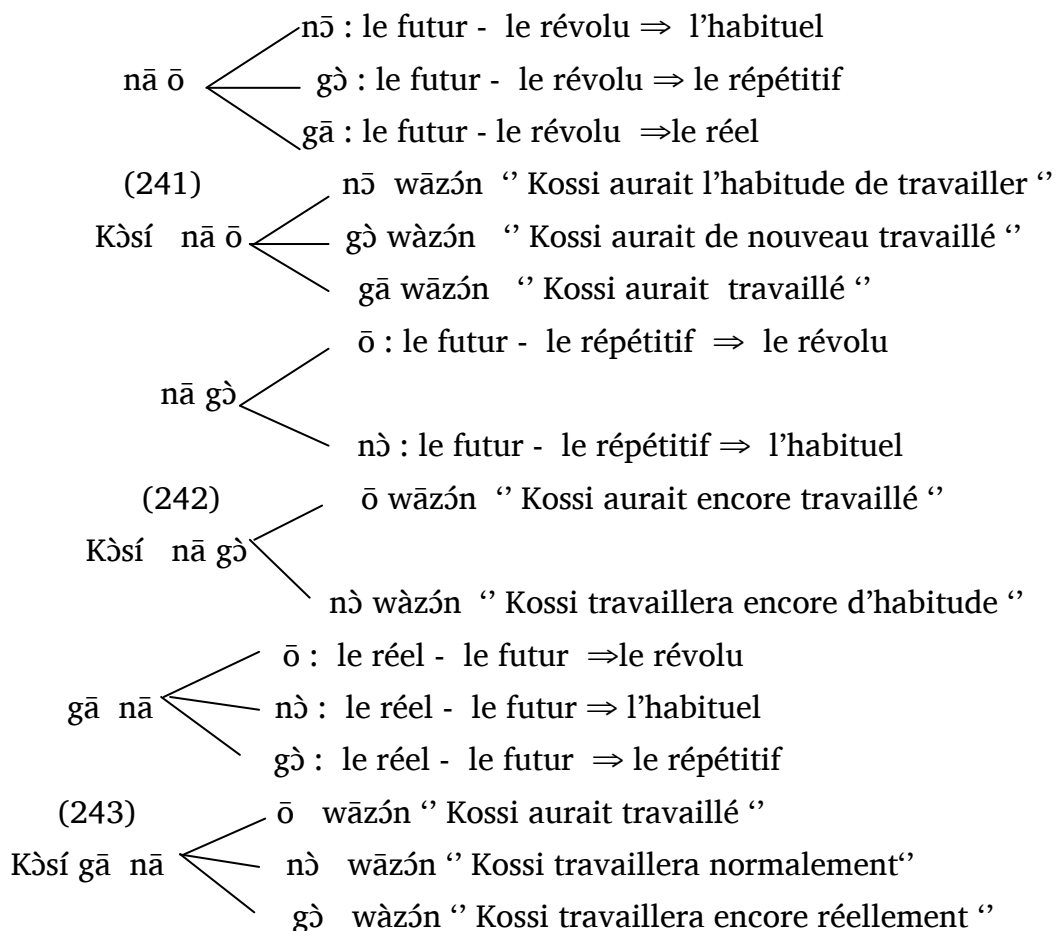
Plusieurs paliers de combinaisons sont observés

3.8.3.1. Combinaison de deux prédicatifs

- gò : le révolu - le répétitif ⇒ le passé itératif
 ò 
 nò : le révolu - l'habituel ⇒ l'imparfait
 (238) gò dũ wǎ “ Kokou a encore mangé de la pâte “
 Kòkú ò 
 nò dũ wǎ “ Kokou mangeait de la pâte “

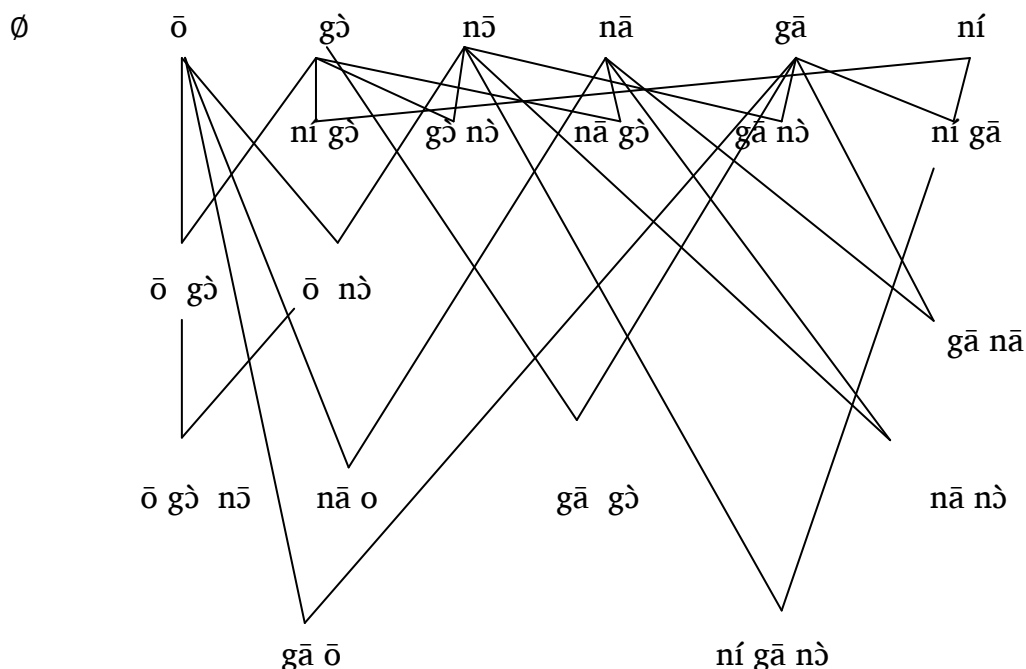


3.8.3.2. Combinaison de trois prédicatifs



On retient au regard de ces données que dans la combinaison des prédicatifs verbaux, l'ordre dans leur succession est déterminant dans la construction du sens des énoncés. Cela nous permet de conclure au système combinatoire ci-après :

Titre : Schéma du système combinatoire des prédicatifs verbaux du tɔ̀lɪ



Source : Etabli par nous-même

3.8.4. Les prédicatifs nexiques

Selon la définition mise au point par M.Houis (1977:45), le prédicatif nexique est un morphème à double statut : associé à une base verbale, il concourt à la formation d'un constituant verbal. Il peut être aussi associé à un nom dans un énoncé où aucun verbe n'est requis, donc un énoncé nominal. Nous voulons faire une précision sur les prédicatifs nexiques. Pour ce faire, nous nous intéresserons à des énoncés verbaux sur la base des prédicatifs verbaux du négatif et de l'interrogatif.

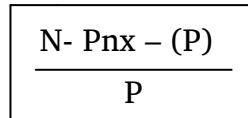
3.8.4.1. Les prédicatifs nexiques du négatif /mā-/ , /mā...é /

Nous allons voir dans les exemples qui suivent comment fonctionne le prédicatif nexique dans l'énoncé nominal lorsqu'on sait qu'il va bien au-delà de son statut primaire de prédicatif verbal négatif.

- (244) a. àzón **mā** wē é
/ travail /préd.nex./ voici / p.d.m/
" Ceci n'est pas du travail "

- b. nỳ̀sì j̀̀hún **mā** d̀̀ó
 / femme/ bon / préd.nex. /posséder /
 “ Sans femme vertueuse ”

Le schème de ces énoncés peut être représenté comme suit :



N représente le nominal, Pnx, le prédicatif nexique, (P) le prédicatif nominal et P le prédicat. Ainsi, il importe de faire observer que tous les prédicatifs nexiques n’ont pas la même valeur dans l’énoncé nominal. Lorsque le prédicatif verbal négatif continu /mā-/ est associé à / nē/, il en résulte un prédicatif nexique qui a la valeur de l’assertif. Lorsque la forme discontinue /mā...é/ est associée à /wē /, il en résulte le sens de désignatif éloigné.

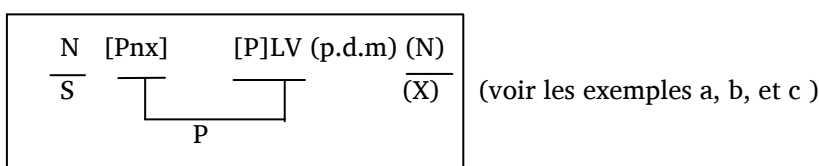
3.8.4.2. Les prédicatifs nexiques de l’interrogatif /mā...é /, /nāmú- /, /mē-/ , /nēmú- /, /dēmú-/, / gbēṅgbé - /

Le prédicatif nexique /mā...é/ n’est pas une particularité liée au prédicatif négatif. Il a trait aussi aux énoncés verbaux dont certains morphèmes spécifiques servent à exprimer l’interrogation. On dénombre aussi d’autres morphèmes marqueurs de l’interrogation.

- (245) a. K̀̀kú **mā** g̀̀ò é ?
 /K̀̀kú / préd.interr./ revenir + acc /p.d.m/
 “ Kokou n’est-il pas revenu ? ”

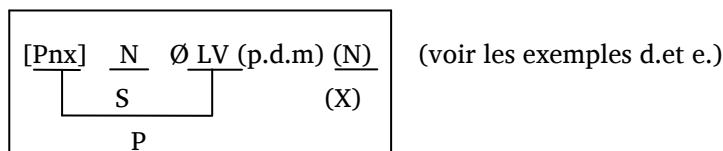
- b. xīt̀̀ ló **mā** m̀̀ó é ?
 / marché /en question / préd.nex. / voilà / p.d.m /
 “N’est-ce pas là-bas le marché ? “

- c. ví **dēmú** ?
 / enfant / quel /
 “ Quel enfant ?”

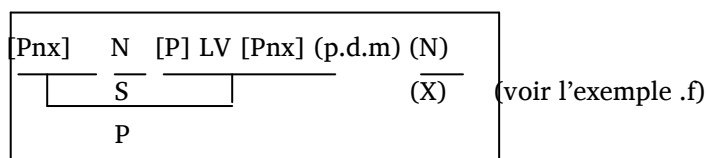


- d. **nàmú** mì wàzón dọ ?
 / préd. interr./ vous / travailler + acc/ p.d.m /
 “ Comment avez-vous travaillé “

- e. **mě** gbè nǔ d́ú né ?
 / préd. interr./ refuser + acc/ chose / manger /p.d.m /
 “ Qui est-ce qui t’a refusé de manger ? “



- f. **gbēngbé** é ná són yà ?
 / préd.interr./ il / préd.futur/ partir + inacc/ p.d.m /
 “ Quand partira-t-il ? “



De ces illustrations qui précèdent, on se rend compte que les prédicatifs nexiques de l’interrogatif sont dans certains cas antéposés aux nominaux tandis que d’autres leur sont postposés.

3.9. Conclusion partielle 3

Dans ce chapitre, nous avons inventorié quelques éléments constitutifs du système verbal tɔ̀lɪ. Sur le plan de sa fonction, il est apte à assumer la fonction prédicative et seulement cette fonction-là. Sur le plan de sa structure, il est caractérisé par le fait que sa base est associée à un système de morphèmes verbaux. Au cours de l’étude, nous avons identifié parmi les bases verbales, les simples et les composées. Les structures syllabique et tonologique ainsi que les typologies verbales ont été examinées. Nous avons terminé ce chapitre par l’inventaire des prédicatifs verbaux en tant qu’éléments assignant aux verbes leurs valeurs dans le système de conjugaison.

CHAPITRE IV : LE SYSTEME DE CONJUGAISON EN TÒLÌ

4.0. Introduction

Chaque langue a son système opérationnel de conjugaison. Etudier le système de conjugaison d'une langue, c'est étudier le paradigme des formes verbales liées ou non aux prédicatifs verbaux de la langue pour exprimer les formes d'emploi qui s'imposent à un locuteur placé dans une situation d'énonciation ou de communication. De façon générale, nous pouvons retenir que la valeur verbale est le sens, c'est-à-dire la signification que peut prendre un verbe lorsqu'il est utilisé dans un énoncé ou dans un système de communication. Ce sont donc les manières par lesquelles s'expriment ces valeurs verbales en tòlì que nous nous proposons d'étudier dans ce chapitre.

4.1. Notion de conjugaison

La conjugaison est l'ensemble des formes pourvues d'affixes que prend un verbe pour exprimer les catégories de temps, de mode, de l'aspect, du nombre et de la personne. Dans un système de conjugaison, le verbe prend la valeur que lui donne le locuteur par l'adjonction à la base verbale des morphèmes spécifiques appelés morphèmes verbaux. C'est ce que M. Houis (1977 :44) appelle « réseau systématique de relations aux niveaux morphologique et sémiotique ». Les valeurs verbales sont modales, temporelles et aspectuelles.

4.2. Les valeurs modales du verbe

4.2.1. Le mode

Le mode est une classe grammaticale qui traduit l'attitude et l'implication du sujet dans l'acte de communication par rapport à ce qui est en train d'être dit. L'énoncé peut avoir le statut de simple affirmation de fait, d'interrogation, d'ordre ou de souhait. C'est pourquoi Bole-Richard (1980 :311) envisage le mode sous l'angle d'une triple dimension : une projection de la volonté du locuteur sur les autres participants de la communication (injonction, ordre), une orientation de la communication par le locuteur en sens unique (assertion) ou à double sens, appel d'une communication en retour (interrogation), une assomption de l'énoncé par le locuteur (réel, irréel, conditionnel).

4.2.2. Les modes en tòlì

Les modes indicatif, projectif, impératif, conditionnel sont les plus remarquables dans l'énoncé verbal en tòlì.

4.2.2.1. Le mode indicatif

C'est le mode qui traduit les faits réels et qui exprime un constat de fait, la réalisation dans l'affirmative ou la négative d'un acte.

- (246) a. $\bar{n}$ xò àvòn $\bar{n}\bar{a}$ kòkú
 /je/acheter/pagne/prép./kokou/
 "J'ai acheté de pagne à kokou"
- b. é gā dù kānlān
 /il/préd.réel /manger/akassa/
 "Il mange effectivement de l'akassa"
- c. Kòsí $\bar{n}\bar{a}$ lò xó
 /kòsí /préd.fut/dire/parole/
 "Kossi parlera"

4.2.2.2. Le mode projectif

Il est caractéristique des actions ou des faits dont la réalisation ou l'accomplissement est envisagé sous forme de projet ; donc une action dont le résultat n'est pas encore connu au moment de l'énonciation. Il est attesté avec le prédicatif verbal /ní-/ . Le subjonctif permet de projeter un fait, d'exprimer le doute, l'incertitude d'un procès ou la probabilité avec laquelle le procès se réalise.

- (247) a. Yè ní d́ú nǔ
 /ils préd.inj. /manger/chose/
 "Qu'ils mangent"
- b. kòsí ní lò nùgbó
 /Kòsí/préd /dire/parole/vérité/
 "Que kossi dise la vérité"
- c. Jókún ní jà sùsú
 /pluie/préd/pleuvoir/a bondamment/
 "Qu'il pleuve abondamment"

4.2.2.3. Le mode impératif et le mode injonctif

L'impératif exprime la volonté du sujet parlant de manifester sur son interlocuteur un ordre (injonctif), un souhait (optatif) ou une interdiction (prohibitif). Il est attesté avec les prédicatifs verbaux /Ø-/, /ní-/, /nò-/, /gò....dè/.

(248) a. nyā sín
/préd.imp.zéro/aller/maison/
"Va à la maison"

c. mì ní nò wàzōn gānjí
/vous/préd.inj/préd.hab./travailler/bien/
"Travaillez habituellement bien"

A l'impératif, le prohibitif est marqué par le prédicatif négatif discontinu /gò....dè/.

f. gò dū nū dè
/préd.inj.nég./manger/chose/nég./
"Ne mange pas"

Le mode impératif est aussi le mode qui amène un locuteur à exiger de son interlocuteur une réaction obligatoire. Dans ce cas, l'impératif exprime un ordre qui devient une contrainte.

(249) a. Cì-tè
/préd.imp.zéro/se lever/
"Lève-toi"

b. mì ní tōn sōn xòmè
/vous/préd.inj/sortir/prép./chambre-dans/
"Sortez de la chambre"

L'ordre exprimant l'idée d'obligation ou de contrainte s'adresse aux interlocuteurs des deuxièmes personnes du singulier et du pluriel. L'injonctif peut s'exprimer par la forme impersonnelle. Dans ce cas, l'ordre exprimé s'adresse à des interlocuteurs autres que ceux des deuxièmes personnes du singulier et du pluriel. Dans ce contexte, l'ordre exprimé peut s'apparenter à une recommandation ou à une exhortation.

(250) a. víké yè ní nò wàzōn
 /enfants/pluriel/préd.inj./préd.hab/travailler/
 “Il faut que les enfants travaillent/

b. Tòví yè nì sī tòsēn
 /pays-enfants/pluriel/préd.inj./respecter/lois du pays/
 “Il faut que les citoyens respectent les lois de la Republique”

L'injonctif permet d'exprimer une prière ou un souhait.

(251) a. nā klūnò ní jrō tè àzōn ní nyā àgà
 /que/Dieu/préd.inj./vouloir/poss./travail/préd.inj./aller/haut/.
 “Plaise au ciel que ton entreprise connaisse une prospérité”.

L'injonctif permet d'exprimer une demande dont le locuteur attend de son interlocuteur un résultat immédiat.

(252) a. Kòkú ní xwé kèké é tòn nà
 /Kòkú/préd.inj./prêter/vélo/il/poss/à moi/
 “Que Kokou me prête son vélo”.

b. Àbāló, nyā xò wǒ xùxù nà
 /Àbàló / auxiliaire modal /acheter /pâte /sec /à moi/
 “Abalo, va m'acheter du biscuit”

L'injonctif exprime aussi un ordre atténué qui est, en fait, une proposition, voire un conseil ou une suggestion que le locuteur formule à l'endroit de son interlocuteur.

c. mì ní nò gò sòn àzōn mè dò klēklē
 /vous préd.inj./préd.hab/revenir/prép./travail /dans/nominant/journée/
 “Que vous preniez l'habitude de revenir tôt du service”

d. à ní nò kplón wèmá xwèbīnú
 /tu/préd.inj./préd.hab/apprendre/papier/tout temps/
 “Apprends tes leçons à tout moment”

4.2.2.4. Le mode conditionnel

Le mode conditionnel indique l'incertitude d'une action. Il indique aussi que la réalisation d'une action ou d'un fait est soumise à la réalisation d'une autre action qui lui est antécédente. Les prédicatifs verbaux /nāō-/ et /bǒ-/ qui marquent le conditionnel sont antéposés aux verbes.

(253) a. nyí mí ō dǒ ó àyǐgbá dǎ ò, mí bǒ gbā xò dèkpó
/si/nous/préd. /posséder/terre/avant/pdm/nous/préd.cond/construire/chambre/une/
"Si nous avions eu de parcelle, nous aurions construit une maison"

b. nyí mì ō yāwú wā ò, mì bǒ dǔ nǔ kpó é kpó
/si /vous/préd.pass/vite/venir/pdm/vous/préd.cond/manger/chose/avec/il/avec/
"Si vous étiez venus tôt, vous auriez mangé avec lui"

c. Àyābá nāō dǎ ñsǒnú nyí é sū ō nā xitǔkwá é
/Àyābá/préd.cond/préparer/sauce/si/elle/mari/préd. /donner/marché-argent/lui/
"Ayaba aurait apprêté la sauce si son mari lui avait donné l'argent des condiments"

Le conditionnel à la forme négative est marqué par le prédicatif /mā-/placé immédiatement avant le prédicatif /nāō-/ ou /bǒ-/

(254) a. Kòkú má nāō gbá sín nyí mā é ó mǎ kwá é
/kòkú/nég/préd.cond/construire/maison/si/il/préd.nég/préd./trouver/argent/nég/
"Kokou n'aurait pas construit de maison s'il n'avait pas trouvé d'argent"

b. Kòsí mā nāō nyā gǎnmē nyí é mā ō xò kpònn̄ é
/kòsí/préd.nég/préd.cond/aller/prison/si/il/préd.pass/frapper/policier/négation/
"Kossi ne serait pas allé en prison s'il n'avait pas frappé le policier"

4.2.2.5. Le mode infinitif

Ce mode marque dans son expression la forme nominale du verbe exprimant l'état, l'action ou un fait sans précision de nombre et de personnes (J.Dubois ,1987).

(255) a. dǐndín ɔ, wèmá kpǐnkplón é nyí
/réussite/pdm/papier/étude/il/est/
"Réussir, c'est étudier"

b. glè līlè ɔ, nǔjǔnú é nyí
 /champ/laboure/pdm/chose de qualité/il/est/
 “Labourer le champ est une bonne chose”

4.2.2.6. Le mode progressif

Ce mode marque la complexité et la continuité d’une action en cours d’accomplissement. Il est attesté en tǎlǐ par les morphèmes /dǒ/et /mò dǒ/ placés avant le verbe et qui ont respectivement le sens de l’expression “en train de” (“en cours”) et du “gérondif”.

(256) a. Kòkú dǒ lǒxó mò dǒ dú nǔ
 /kòku/en train/dire/parole/en/manger/chose/
 “Kokou parle en mangeant ”

b. dǒ àzón wīwámè ɔ, tò mí tòn ná nyā gā
 /en/travail/faisabilité/pdm/pays/nous/poss/préd.fut /aller/haut/
 “En travaillant, notre pays connaîtra une prospérité”

4.2.2.7. Le mode participe

Le participe consacre une forme qui est l’émanation d’une dérivation verbale dont les aspects peuvent tenir de la nature de l’adjectif ou du verbe.

S’il est admis que le verbal a la vocation et la propriété d’assumer la fonction prédicative dans l’énoncé, le mode participe est admis de façon implicite en tǎlǐ. Il s’exprime d’abord comme un prédicat qui est la base même de l’énoncé et ensuite comme un terme du prédicat. Les prédicatifs verbaux du passé et du progressif se plaçant avant les verbes avec lesquels ils forment une base verbale concourent à l’expression de ce mode.

(257) a. Kòsí dó gbē é ní kèké hwé ní ɔ , kòkú zòn àfǎ nyā àzón mè.
 /kòsí/préd./refuser/il/poss/vélo/prêter/lui/pdm/kòkú/partir/préd/dét/travail-dans/
 “Kossi ayant refusé de lui prêter son vélo, Kokou est parti à l’école à pieds”

b. Àyābá dǒ gō sǎn xītòmè xwēnū é mò Dànsú dǒ lèlé dǒ àláyò tò
 /Àyābá/préd./revenir/du/marché/quand/elle/avoir/Dànsú/préd./s’amuser/voie/bord/
 “Ayaba revenant du marché, vit Dansou s’amuser au bord de la voie”

4.3. Les valeurs aspectuelles du verbe

4.3.1. Notion d'aspect

L'aspect est la manière dont on perçoit le procès exprimé par le verbe dans son déroulement par rapport à l'énonciation. L'aspect est essentiellement une catégorie grammaticale qui exprime la représentation que se fait le sujet parlant du procès exprimé par le verbe, c'est-à-dire la représentation de sa durée, de son déroulement, ou de son achèvement (J.Dubois, 1987 :53). L'aspect est une valeur grammaticale du verbe qui porte sur le procès pour indiquer qu'il est en cours (inaccompli), achevé (accompli), en projet (projectif), inscrit dans une durée (duratif).

4.3.2. L'expression des formes de l'aspect dans le verbe en tɔ̀li

4.3.2.1. L'aspect accompli

Il caractérise les procès totalement achevés. C'est l'ensemble des procès descriptifs, fermant une situation, antérieurs à l'acte d'énonciation. (M.Houis, 1977:47).

4.3.2.1.1. Le passé proche ou passé récent

Le passé proche indique que le procès est achevé mais l'achèvement du procès n'est pas éloigné du moment de l'énonciation. Le procès est situé dans la même journée que l'énonciation. Il est marqué par le morphème verbal du zéro absolu /Ø-/ non manifeste.

- (258) a. kòkú wā sín mē ègbé
 /kòkú/préd.pass.proche/venir + acc/maison-dans/aujourd'hui/
 "Kokou est venu aujourd'hui à la maison"

- b. é dū wǎ títlò
 /il/préd.pass.proche/manger + acc/pâte/toute suite/
 "Il vient de manger de la pâte toute suite"

4.3.2.1.2. Le passé éloigné

Il indique que le procès est achevé il y a quelques jours. Il est marqué par le morphème verbal /ō -/ toujours antéposé à la base verbale.

- (259) a. Yè ō wàzón dǎ
 /ils/préd.pass loint/travailler + acc/avant/
 "Ils ont travaillé, il y a un moment"

- b. Kòkú ó gò s̄n t̄mè àzán wō wé
 /Kòkú/préd.pass.loint/revenir + acc/prép/voyage/jour/dix/voilà/
 “Voilà dix jours, Kokou est revenu du voyage”

4.3.2.1.3. Le passé révolu

Le passé révolu indique que le procès est achevé il y a des mois et même des années. Il utilise le morphème verbal /ō-/ placé avant la base verbale.

- (260) a. kòkú ō gbē é sì xōxō
 /kòkou/préd.pass.rév/refuser + acc/il/femme/longtemps/
 “Il y a longtemps, Kokou avait répudié sa femme”

- b. Yè ō gbā yè ní xò é nyà xwè àwè
 /ils/préd.pass/construire + acc/ils/poss/chambre/il/aller/année/deux/
 “Ils ont construit leur maison, cela fait deux ans”

4.3.2.2. L’aspect inaccompli

Il caractérise les procès inaccomplis ou partiellement accomplis. M. Houis (1977:47), le définit comme l’ensemble des procès annonciatifs, ouvrant une situation, postérieurs par rapport à l’acte d’énonciation.

- (261) a. kòkú dō wǎ
 /kòkú/préd.prog/manger + inacc/pâte/
 “Kokou est en train de manger de la pâte”

- b. Mí nā kwāj̄dó dō hennú
 /Nous/préd.hab.zéro/donner + inacc/cotisation/nominant/famille/
 “Nous donnons notre cotisation en famille”

4.3.2.2.1. L’aspect progressif.

Il caractérise les procès en cours de réalisation au moment de l’énonciation. Il est marqué par le morphème verbal /d̄ō/ placé avant la base verbale. L’aspect progressif prend en compte aussi bien le passé que le présent.

- (262) a. Àyābá d̄ō s̄unsún é ní àf̄kpá d̄ó x̄mè
 /Àyābá/préd.prog/nettoyer/elle/poss/chaussure/nominant/chambre-dans/
 “Ayaba est en train de nettoyer ses chaussures dans la chambre”

- b. kòkú dō dū-wè mō dō jìhàn étlé xwēnù n̄ dō dōwlòn.
 /kòkú/préd.prog/danser/coord/préd.prog/chanter/hier/quand/je/préd.prog/dormir
 “Kokou dansait et chantait hier quand je dormais”

4.3.2.2.2. L’aspect habituel

Il caractérise les procès où l’action est fréquemment répétée. Il est marqué en tɔ̃lɪ par des morphèmes verbaux /Ø-/ et /nó-/. Si l’action n’est pas soumise à une condition, alors le prédicatif de l’habituel n’est pas manifestement marqué ; il est dans ce cas marqué par le morphème zéro absolu /Ø-/. Ainsi, seul le ton (H) qui affecte le lexème verbal est la marque de l’aspect habituel de l’action.

- (263) a. Kòkú gó dō hwēdó
 /Kòhú/préd.hab.zéro/revenir + inacc/nominant/soir/
 “Kokou revient les soirs”
- b. n̄ dú hwèyǐ xúxú
 /je /préd.hab.zéro/manger + inacc/poisson/sec/
 “Je mange habituellement du poisson sec”

Si l’action est soumise à une condition, le prédicatif de l’habituel devient manifeste.

- (264) a. kòkú nó ó gó dō hwēdó ǵ, ví é tòn yè bǒ sē tō nú
 /Kòkú/préd.hab/préd.pass./revenir + inacc/nominant/soir/pdm/enfant/il/poss/plur/pr
 éd.cond/entendre/oreille/chose/
 “ Si Kokou revenait les soirs, ses enfants seraient polis”

Le prédicatif de l’aspect habituel peut marquer un procès à action indépendante.

- b. Mì nò wā sín mē
 /vous/préd hab/venir + inacc/maison-dans/
 “Ayez l’habitude de venir à la maison”

4.3.2.2.3. L’aspect résultatif

Il exprime un procès qui a effectivement démarré dans le passé et dont le résultat est déjà connu avant ou au moment de l’énonciation mais la fin est envisagée dans le futur. Il est marqué par les morphèmes /ō-/ et /dō-/qui sont respectivement les prédicatifs verbaux du passé accompli et du progressif.

- (265) a. kòsí ò dō dū wǎ
/kòsí/préd.pass/préd.prog/manger/pâte/
“Kossi mange déjà de la pâte”
- b. Àsibā ò dō nyǎ àvòn
/Àsibá/préd.pass/préd.prog/lessiver/pagne/
“Assiba fait déjà la lessive”

4.3.2.2.4. L’aspect itératif

Il caractérise un procès dont l’action se répète à des moments réguliers ou précis pendant une période de temps donnée. Il est marqué par le morphème zéro /Ø-/.

- (266) a. Jókún jā xītò gbè klè
/pluie/préd.zéro/pleuvoir/marché/jour/matin/
“Il pleut le matin de chaque jour du marché”
- b. Dànsú gò dọ sìbígbè tègbè
/Dansou/préd zéro/revenir/nominant/samedi/toujours/
“Dansou revient tous les samedis”

4.3.2.2.5. L’aspect actualisateur ou intemporel

Il caractérise une action ou un comportement qui se manifeste dans une période indéterminée. Il traduit un fait ou une vérité générale, une idée ou une formule de sagesse populaire. Le morphème verbal /è-/ antéposé à la base verbale est la marque de cet aspect qui, en fonction de son intemporalité, ne se réfère ni au temps passé, ni au présent, ni au futur.

- (267) a. Òví é kpón tó ní yòmè
/enfant/préd.act./regarder/père/poss/tombe/
“C’est l’enfant qui enterre le père”
- b. Àjò é wā wīnyá
/vol/préd.act/être /honte/
“Le vol est une honte”

4.3.2.2.6. L'aspect terminatif

Il indique un procès ou une action qui est dans sa phase terminale ou finale.

- (268) a. t̄o h̄ayí d̄axó kú
/mon/maman/grand/mourir/
"Ma grand'mère a tiré sa révérence"

- b. Kòkú ó fó àzón ló
Kòkú/préd.pass/finir/travail/en question/
"Kokou a fini le travail en question"

4.4. Les valeurs temporelles du verbe

4.4.1. Notion de temps verbal

Le temps verbal situe le procès exprimé par le verbe dans un moment, qu'il soit passé, présent ou futur. Le temps est généralement indiqué par référence au moment de l'énonciation. J.Dubois (1987:483), définit le temps comme une catégorie grammaticale généralement associée au verbe et qui traduit diverses catégorisations du temps.

4.4.2. L'expression du temps

4.4.2.1. Le passé

Le passé est le temps antérieur au moment où se produit l'énonciation. De façon formelle ce temps n'est pas marqué en t̄olí. Mais des prédicatifs verbaux le marquent et caractérisent l'idée qu'il exprime dans la conscience du locuteur ou de l'interlocuteur. C'est le paradigme de ces marqueurs verbaux qui constitue la conjugaison (D.Creissels, 1979:183). Le temps passé est impliqué par l'aspect accompli

4.4.2.1.1 Le passé révolu

Ce temps indique que le procès est totalement achevé dans une période fixe et le moment d'achèvement est antérieur à celui de l'énonciation. Il est marqué par le morphème /ō-/ antéposé au verbal.

- (269) a. D̄ansú ō gbā x̄ò dó sín
/D̄ansú/préd.pass/construire + acc/chambre/nominant/maison/
"Dansou a construit de chambre au village"

- b. Kòkú ō gò sòn tò mè
/Kòkú/préd pass/revenir + acc/nominant/pays-dans/”
“Kokou est revenu de voyage”

4.4.2.1.2. Le passé composé

Ce temps est aussi impliqué dans l’aspect accompli. Il est marqué par les morphèmes verbaux /ō-/ et /Ø-/. Seules l’intention et l’idée qu’il éveille dans la conscience du sujet parlant sont révélatrices de son expression et de sa modalité.

- (270) a. Àyābá ō dā wǎ
Ayaba/préd.pass/préparer + acc/pâte/
“Ayaba a préparé de la pâte”

- b. Kòkú gò sòn àzón mè.
/Kòkú/préd.zéro/revenir/nominant/travail/dans/
“Kokou est revenu du service”

4.4.2.1.3. L’imparfait

Ce temps indique le procès dont le démarrage de l’action est amorcé dans un temps passé et dont la progressivité du résultat s’oriente vers le présent. Nous pouvons aussi l’appeler le passé progressif. Ce temps est aussi indiqué par la présence dans l’énoncé de certains adverbes de tels que : étlé “hier”, dǎ “avant”, autrefois”, xōxō “longtemps” et du morphème verbal du progressif /dō-/ qui renvoient à l’idée du temps imparfait dans l’esprit du locuteur ou du récepteur.

- (271) a. n dō wàzón dǎ
/je/préd.prog/travailler + inacc/avant/
“Je travaillais avant”

- b. kòkú dō dū wè étlé xwēnù n dō jìhàn ní
/Kòkú/préd.prog/danser/hier/quand/je/préd.prog/chanter/pour lui/
“Kokou dansait hier quand je lui chantais”

4.4.2.1.4. Le plus-que-parfait

Il est indiqué par le morphème verbal du passé révolu /ō-/ et des adverbes de temps passé éveillant l’idée de ce temps dans la conscience du locuteur.

- (272) a. $\bar{n}$ $\bar{o}$ wàzón dǎ
 /je/préd.pass/travailler/déjà/
 “ J’avais travaillé déjà”
- b. Kòkú $\bar{o}$ gbē é sì xōxō
 /il/préd.pass/refuser + acc/il/femme/longtemps/
 “ Il y a longtemps, kokou avait répudié sa femme”

4.4.2.2. Le présent

Il caractérise le moment de l’énonciation. Le présent est aussi le non passé et le non futur (Dubois 1987 :483). Le présent est en fait un temps qui se manifeste dans les aspects progressif, habituel, itératif.

- (273) a. kòkú dō dū mōnlíkún
 /Kòkú/préd.prog/manger + inacc/riz/
 “Kokou est en train de manger du riz”
- b. Dànsú nò nyā wēxōmè klēmè tēgbè
 /Dànsú/préd.hab./aller/l’école/matin/chaque jour/
 “ Dansou va à l’école chaque matin”

Malgré l’aspect progressif, les adverbes de temps [égbé] “aujourd’hui”, [tí]”maintenant”, indiquent le temps présent avec précision. Le temps présent qui caractérise le moment de l’énonciation n’est pas indiqué par des morphèmes verbaux spécifiques mais par des morphèmes aspectuels et des adverbes de temps exprimant l’idée du temps présent.

- (274) a. Kòkú dō wāzón tí dō glēmè
 /kòkú/préd.prog/travailler + inacc/maintenant/nominant/champ-dans/
 “ Kokou travaille maintenant au champ”
- b. Àsibá dō dī é tó égbé
 /Asiba/préd.prog/inhumer/elle/père/aujourd’hui/
 “Assiba fait l’inhumation de son père aujourd’hui”

4.4.2.3. Le futur

Le temps futur est celui du moment postérieur au présent. Il exprime un procès dont l'action se réalise après le moment de l'énonciation. Il est indiqué par le prédicatif verbal /nā-/ et des adverbes indiquant l'idée du temps futur.

- (275) a. Dànsú nā nyā wēxōmè ézìn klè
/Dànsú/préd.fut/aller + inacc/école/demain/matin/
“Dansou ira à l'école demain matin”

- b. ā nā yā kpă sōn glēmè
/tu/préd fut/récolter + inacc/maïs/nominant/champ-dans/
“ Tu récolteras les maïs du champ”

Le temps futur est aussi employé dans une séquence de propositions où il exprime une action dont la réalisation est soumise à une autre devenue une condition pour la première.

- (276) a. nyí kòkú kplón wèmá gànjí ò é nā dīn
/si/kòkú/apprendre/papier/bien/pdm/il / préd fut /réussir + inacc/
“Si Kokou apprend bien ses leçons, il réussira”

- b. nyí mí dọ kwá ọ, mí nā xō m̀tò nà m̀ì
/si/nous/posséder/argent/pdm/nous/préd fut/acheter/inacc/voiture/prép/vous/
“ Si nous possédons de l'argent, nous vous achèterons de voiture”

4.5. Relations entre modes, aspects et temps

Les valeurs modales, aspectuelles et temporelles se combinent dans l'énoncé pour conférer un sens au verbe. L'expression d'un procès relève à la fois d'un mode, d'un aspect et d'un temps. L'acte d'énonciation s'assujettit ainsi à une opérationnalisation qui amène l'énonciateur à choisir un mode, un aspect et un temps selon l'idée qu'il désire exprimer.

4.5.1. Le progressif

4.5.1.1. L'indicatif progressif

Il caractérise une combinaison qui traduit la compatibilité entre des procès en cours et le moment de leur énonciation.

4.5.1.1.1. L'indicatif progressif au présent

- (277) a. kpă dō gbāsέ dό glēmέ
/maïs/préd prog/fleurir/nominant/champ-dans/
“Les maïs fleurissent dans le champ”

- b. Kòkú dō ló xó nā ē nó
/Kòku/préd.prod/dire/parole/préd/il/mère/
“Kokou parle à sa mère”

4.5.1.1.2. L'indicatif progressif au passé

- (278) a. Àyābá dō zā xōmέ xwènú mì dō ylō è
/Àyābā/préd.prog/balayer + imp/chambre/quand/vous/prog/appeler + imp/elle/
“Ayaba balayait la chambre au moment où vous l'appeliez”

- b. Kòsí dō xwlē nǔ dǎ dό glēmέ
/Kòsí/préd.prog/sarcler + imp/chose/avant/nominant/champ-dans/
“Kossi était en train de sarcler au champ avant”

4.5.1.1.3. L'indicatif progressif au futur

Le procès est envisagé pour être réalisé dans l'avenir.

- (279) a. À nā dō kpă yā kón èzín klè
/tu/préd fut/préd prog/maïs/récolter/en train/demain/matin/
“Tu seras en train de récolter les maïs demain matin”
- b. Tòsú nā dō hàn jí kón ján nyō nā dō wē dū kón.
/Tòsú/préd.fut/préd.prog/chanson/enfanter/en
train/coord/moi/préd.fut/préd.prog/danse/danser/en train/
“Tossou sera en train de chanter et moi je serai en train de danser”

4.5.1.1.4. L'indicatif au potentiel progressif

Le potentiel exprime un procès envisagé probablement et qui pourrait se réaliser aussi bien dans le présent que dans le futur.

4.5.1.1.4.1. L'indicatif au potentiel progressif présent

Il caractérise un procès qui se réalise au moment de l'énonciation.

(280) a. Kòkú sīngán dō n̄ yló kón tí
 /Kòku/pouvoir + prés/pred.prog/je/appeler/en train/maintenant/
 “Kokou peut être en train de m’appeler maintenant”

b. Àyābá sīngán dō wǎ dā kón
 /Ayaba/pouvoir + prés/préd.prog/pâte/préparer/en train/
 “Ayaba peut être en train de faire cuire la pâte”

4.5.1.1.4.2. L’indicatif au potentiel progressif futur

Il caractérise un procès dont la réalisation est postérieure au moment de l’énonciation.

(281) a. À nā sīngán dō kpă yā kón èzín klè
 /tu/préd.fut/pouvoir + fut/préd.prog/maïs/récolter/en train/demain/matin/
 “Tu pourras être en train de récolter les maïs demain matin”

4.5.1.2. L’impératif progressif

Il caractérise un procès en cours d’accomplissement exprimant la volonté ou la capacité du sujet parlant à manifester sur son interlocuteur un ordre, un souhait.

(282) a. dō sín nyà kón
 /préd.prog/maison/aller/en train/
 “Sois en train d’aller à la maison”

b. Yè ni dō wǎ dū kón
 /ils/préd.inj/préd.prog/pâte/manger/en train/manger/
 “Qu’ils soient en train de manger de la pâte”

4.5.1.3. Le conditionnel progressif

Le procès exprimé, bien que soumis à une incertitude ou à une condition, est envisagé comme action en cours d’accomplissement au moment de l’énonciation et au cas où il se produirait effectivement.

(283) a. é nāō dō wǎ dū kón
 /il/préd.cond/préd.prog/pâte/manger/en train/
 “Il serait en train de manger de la pâte”

- b. nyí yé tó ō gò dǎ ò, yé bō qō wǒ qū kón
 /si/ils/père/préd.pass/revenir/avant/pdm/ils/cond./prog/pâte/manger/en train/
 “Si leur père était revenu tôt, ils seraient en train de manger”

4.5.2. L’habituel

4.5.2.1. L’indicatif habituel

Le procès exprime des actions ou des faits qui se produisent habituellement. Il peut être ou non marqué par le prédicatif de l’habitude /nò-/

4.5.2.1.1. Le présent habituel

- (284) a. Kòkú wàzōn qó wēxōmè
 /kòkú/préd.hab. zéro/travailler/nominant/école/
 “Kokou travaille à l’école”

- b. Dànsú qū àyībòbò
 /Dànsú/préd.hab. zéro/manger/purée d’haricot/
 “Dansou a l’habitude de manger de la purée d’haricot”

4.5.2.1.2. Le futur habituel

Il exprime des faits habituels qui se réaliseront dans l’avenir.

- (285) a. Kòkú nā nō wàzōn qó wēxōmè
 /Kòkú/préd.fut/préd.hab/travailler/nominant/école/
 “Kokou travaillera comme d’habitude à l’école”

- b. mí nā nō jò kwá
 /nous/préd.fut/préd.hab./cotiser/argent/
 “Nous cotiserons habituellement de l’argent”

4.5.2.1.3. Le passé habituel.

Il exprime des procès qui sont des faits habituels d’une époque révolue.

- (286) a. Kòsí ō nò wàzōn dǎ
 /Kòsí/préd.pass/préd.hab/travailler/avant/
 “Kossi travaillait d’habitude”

- b. Àyābá ō nò dū àyībòbò kpó dó dè̀sú
 /Ayaba/préd.pass/préd hab/manger/purée d’haricot/avant/prép/marier/
 “Ayaba mangeait de haricot avant de se marier”

4.5.2.2. Le conditionnel habituel

Il exprime un procès dont l’action habituelle est conditionnée par une autre.

- (287) a. nyí n̄ ō jǔ xògbōnù ò, n̄ bǒ nò dū hàn lān
 /si/je/préd./naître/prép/Porto-N./pdm/je/préd.cond/préd.hab /manger/porc/viande/
 “Si j’étais né à Porto-Novo, j’aurais pris l’habitude de manger de la viande du porc”

- b. nyí à ō nò kplón tǔ víkèyè ò, yé bǒ nò sí mè
 /si/tu/préd./préd/étudier/poss/enfant-plur./pdm/ils/pers.cond/préd /respecter/gens/
 “Si tu éduquais tes enfants, ils auraient l’habitude de respecter les gens”

4.5.2.3. L’impératif habituel

Il exprime un procès qui, au moyen d’une habitude, indique un ordre ou un souhait que le sujet parlant adresse à son interlocuteur.

- (288) a. nò sí mè
 /préd.hab/respecter/gens/
 “Respecte habituellement les gens”

- b. mì nò yló mì tó mó byò é sè
 /vous/préd. hab./appeler/vous/père/coord/demander/il/entendre/
 “Appelez d’habitude votre père et demandez de ses nouvelles”

4.5.2.4. Le prohibitif habituel

Il exprime l’interdiction d’une action ou d’un fait habituel.

- (289) a. mì gò nò dū hàn lān dè
 /vous/préd répét/préd hab/manger/porc/viande/ne pas/
 “Ne mangez plus de la viande du porc”

- b. Kòkú ní gò nò xō víkè yé dè
 /Kòku/préd inj/préd.répét/préd.hab/frapper/enfants-pluriel/ne pas/
 “Que Kokou ne frappe plus les enfants.”

4.5.3. L'accompli

4.5.3.1. L'indicatif accompli

Il traduit le résultat d'une action achevée ou en cours d'achèvement.

4.5.3.1.1. Le présent accompli

Il indique une action accomplie dans le présent

- (290) a. Kòkú ō sōn
/Kòku/préd pass/partir + présent/
"Kokou est parti"

- b. Xwè ō fō
/année/préd.pass/finir + présent/
"L'année est finie"

4.5.3.1.2. Le révolu accompli

Il indique que l'action accomplie dans le passé est totalement achevée et n'a aucune emprise sur le présent.

- (291) a. Kòkú ō kló àgbǎn étlé xwēdó
/Kòkú/préd.pass/nettoyer/assiette/hier/soir/
"Kokou avait nettoyé les assiettes hier soir"

- b. mí ō gbā xò ló é bàyí ōsùn àtòn
/nous/préd.pass/construire/chambre/en question/il/faire/mois/trois/
"Nous avons construit la chambre en question, il y a trois mois"

4.5.3.1.3. Le futur accompli

Il indique que le procès exprime une action ou un fait qui connaîtra son accomplissement à un moment postérieur à celui de l'acte d'énonciation.

- (292) a. èzín xwēdó mí nā ō xwlē gblē lò
/demain/soir/nous/préd.fut/préd.pass/sarcler/champ/pdm/
"Demain soir, nous aurons sarclé le champ en question"

- b. Àyābá nā ō dā wǒ kpó hàyì ní gò
/Ayaba/préd.fut/préd.pass/préparer/pâte/avant/maman/prép/revenir/
"Ayaba aura préparé de la pâte avant l'arrivée de maman".

4.5.3.2. Le conditionnel accompli

(293) a. mí bǒ ō xwlē glē lǎ
/nous/préd cond/préd.pass/sarcler/champ/en question/
“Nous aurions sarclé le champ en question”

b. Àyābá bǒ dǎ wǎ
/Ayaba/préd.cond/préd.pass/préparer/pâte/
“Ayaba aurait préparé de la pâte”

4.6. Les pronoms dans la conjugaison

Dans le système de conjugaison des langues gbe en général, interviennent fondamentalement les pronoms, les prédicatifs verbaux et les lexèmes verbaux. Nous ferons un point récapitulatif des pronoms dans la conjugaison du verbe en tɔ̀lɪ. Trois catégories de pronoms sont possibles dans ce système de conjugaison : les allocutifs dépendants ou non syndétiques, les allocutifs emphatiques ou syndétiques et les allocutifs réflexifs. Les pronoms allocutifs non syndétiques n'apparaissent que dans les énoncés verbaux. Les syndétiques ont la valeur de mise en emphase dans l'énoncé tout comme les allocutifs réflexifs qui font l'objet de double mise en emphase.

Tableau 10 : Les pronoms dans la conjugaison des verbes en tɔ̀lɪ

Nombres	Personnes	Pronoms non syndétiques	Pronoms syndétiques	Pronoms réflexifs
Singulier	1 ^{ère}	n̄ “je”	nyō “moi”	nyō tété “moi-même”
	2 ^{ème}	à/ò “tu”	āyō “toi”	āyō tété “toi-même”
	3 ^{ème}	é “il”	ēyō “lui”	ēyō tété “lui-même”
pluriel	1 ^{ère}	mí “nous”	byè “nous”	byè “nous-mêmes”
	2 ^{ème}	mì “vous”	byē “vous”	byē “vous-mêmes”
	3 ^{ème}	yè “ils”	yrè “eux”	byé “eux-mêmes”

4.7. Conjugaison du verbe

Au regard de ces pronoms, nous allons observer quelques exemples dans la conjugaison du verbe en tɔ̀lɪ du point de vue des relations entre les valeurs modales, aspectuelles et temporelles à partir du verbe /flè/ “tomber” ou “échouer”

4.7.1. Conjugaison statique

Tableau 11 : La conjugaison statique en tɔ̀li

Résolu	Réel	Habituel	Répétitif	Futur	Injonctif	Impératif
ñ ò flè	ñ gā flé	ñ nɔ̄ flè	ñ gò flè	ñ nā flē	nyɔ̄ ní flè	flē
ò ò flè	ò gā flé	ā nɔ̄ flè	ò gò flè	à nā flē	āyɔ̄ ní flè	mì flè
é ó flè	é gā flé	é nɔ̄ flè	é gò flè	é ná flē	ēyɔ̄ nì flē	
mí ó flè	mí gā flé	mí nɔ̄ flè	mí gò flè	mí ná flē	byè ní flè	
mì ò flè	mì gā flé	mì nɔ̄ flè	mì gò flè	mì nā flē	byé nì flē	
yē ò flè	yē gā flé	yē nɔ̄ flè	yē gò flè	yē nā flē	yrē nì flé	

4.7.2. Conjugaison dynamique

Tableau 12 : La conjugaison dynamique en tɔ̀li

Futur	Révolu	Réel	Habituel	Répétitif	Injonctif
ñ nā dɔ̄ fɪflē kón	ñ ò dɔ̄ flē	ñ gā dɔ̄ flé	ñ nɔ̄ dɔ̄ flé	ñ gò dɔ̄ flē	nyɔ̄ ní dɔ̄ fɪflē kón
à nā dɔ̄ fɪflē kón	à ò dɔ̄ flē	ò gā dɔ̄ flé	ò nɔ̄ dɔ̄ flē	ò gò dɔ̄ flē	āyɔ̄ ní dɔ̄ fɪflē kón
é ná dɔ̄ fɪflé kón	é ó dɔ̄ flé	é gā dɔ̄ flē	é nɔ̄ dɔ̄ flé	é gò dɔ̄ flē	ēyɔ̄ nì dɔ̄ fɪflē kón
mí ná dɔ̄ fɪflé kón	mí ó dɔ̄ flē	mí gā dɔ̄ flē	mí nɔ̄ dɔ̄ flé	mí gò dɔ̄ flē	byè ní dɔ̄ fɪflē kón
mì nā dɔ̄ fɪflé kón	mì ò dɔ̄ flē	mì gā dɔ̄ flé	mì nɔ̄ dɔ̄ flē	mì gò dɔ̄ flē	byé nì dɔ̄ fɪflē kón
yē nā dɔ̄ fɪflē kón	yē ò dɔ̄ flé	yē gā dɔ̄ flē	yē nɔ̄ dɔ̄ flé	yē gò dɔ̄ flé	yrē nì dɔ̄ fɪflē kón
Impératif					
dɔ̄ fɪflē kón					
mì dɔ̄ fɪflē kón					

4.8. Conclusion partielle 4

En conclusion, nous pouvons dire que les verbaux en tɔ̀li ne peuvent être conjugués indépendamment des prédicatifs qui leur assignent une valeur. Les tons aussi assumant leur fonction distinctive, permettent d’appréhender en contexte le sens des énoncés.

CONCLUSION GENERALE

Cette étude ne prétend pas avoir épuisé le sujet. Elle pourrait comporter des insuffisances. En adoptant la démarche théorique de morphosyntaxe des énoncés M. Houis, nous avons abordé l'essentiel de ce travail en quatre volets.

Un rappel sommaire du système phonologique du tɔlɪ a permis d'établir les phonèmes consonantiques et vocaliques de ce parler. Les traits oppositionnels des consonnes ainsi que quelques phénomènes vocaliques ont été analysés. La distribution des tons aussi bien au niveau des nominaux que des verbaux nous a permis de nous rendre compte des phénomènes tonals dont les répercussions sur les réalisations des mots en isolation ne sont pas toujours les mêmes que sur les mots en contexte. Ces faits ne sont pas gratuits pour le chercheur qui aborde l'étude linguistique dans le but de décrire la compétence des sujets parlants.

Des quatre tons identifiés en tɔlɪ, les tons H et B sont les deux tons de base et les tons M et BH en sont les réalisations. Seulement, les tons B et M sont relevés au niveau des verbaux. Le ton M des préfixes nominaux est dérivé par une règle de relèvement tonal, lorsque le ton suivant est H ou M et que la consonne radicale est une sonante, une obstruante non voisée ou une des consonnes [b,d]. Le ton M observé au niveau des consonnes radicales verbales est dérivé par une règle d'abaissement du ton radical H par le préfixe tonal B". Le ton BH est, quant à lui, dérivé par une règle d'insertion du ton consonantique B.

La dérivation et de composition des nominaux et des verbaux ont été étudiées. S'agissant des nominaux, il a été identifié un certain nombre de dérivatifs nominaux qui s'adjoignent à des nominaux pour former d'autres nominaux. Les composés sont le résultat de l'association de deux verbaux simples ou d'un verbal et d'un nominal.

Le constituant verbal qui assume la fonction prédicative dans l'énoncé est formé d'une base verbale et d'un prédicatif verbal dont l'association s'inscrit dans un réseau de relations sémiotiques. En tɔlɪ, tous les prédicatifs verbaux sont préfixés aux bases verbales. Ce sont encore ces prédicatifs verbaux qui sont les marqueurs de mode, de temps et d'aspect, et qui, assignent aux verbes leur valeur dans l'énoncé.

Comme le but de toute analyse linguistique est de décrire la compétence du sujet parlant, il ne nous reste maintenant qu'à vérifier et à fondamentalement nous atteler aux aspects particuliers des variantes dialectales de ce parler dans les différents milieux où il est utilisé comme dialecte.

ELEMENTS DE BIBLIOGRAPHIE

- Adjéran, M. 2011. *Analyse syntaxique et morphologique des èékí en milieu cábě*,
Thèse de doctorat Unique, EDP/FLASH/UAC, 211p.
- Avolonto, A. B.1992. *De l'étude sémantico-syntaxique des marqueurs pré-verbaux à la
structure de la phrase en fôngbè*, MM, Quebec, Montréal,76p.
- Benveniste, E. 1966. *Problèmes de Linguistique générale*, Gallimard, Paris, 356p.
- Bole-Richard, R. 1978. *Problématique des séries verbales avec application au Gen*, in
Afrique et Langage n°10, 2è semestre, L'harmattan, Paris, pp.24-47.
- Bole-Richard, R. 1980. *Systématique phonologique et grammaticale d'un parler ewe : le
gen-mina du Sud-Togo et du Sud-Bénin*, L'harmattan, Thèse de
doctorat du 3^{ème} cycle, Sorbonne Nouvelle, Paris III, 350p.
- Bolouvi, P.L .1993. *Eléments de Terminologie phonétique*, Ed Flamboyant, Cotonou, 155p.
- Capo, H.C. 1980. *Un regroupement des parlers gbè*, *Africana*, Marburgensia XVIII,1, pp3-23.
- Capo, H.C. 1984. *Peuple du Golfe du Bénin, ewe-gen-aja-fon*, *Elements of Dialectology*,
Karthala, Pp. 19-30.
- Capo, H.C. 1989. *L'assimilation d'arrondissement dans le redoublement des formes verbales
en gbè*, *Linguistique Africaine* 3 :19-42.
- Creissels, D. 1991. *Description des Langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Ellug.
- Creissels, D. 1993. *Lois tonales et limites de mots en Tswana*, Communication au 23^e
Colloque de Linguistique Africaine, Leiden.
- Creissels, D.1994. *Aperçu sur les structures phonologiques des langues négro-africaines*, Ellug
- da Cruz, M. 1993. *Les constructions sérielles du fôngbè : Approches sémantique
et syntaxique*, Thèse de Ph.D, Université de Québec, 306p.
- Dubois, J. 1964. *La traduction de l'aspect du temps dans le code français : Structure du
verbe*, Fr, mod, T.32, Paris, pp1-26.
- Dubois, J.1967. *Grammaire structurale du français: Le verbe*, Larousse, Paris, 218p.
- Dubois, J. 1973. *Dictionnaire de Linguistique*, Larousse, Paris, 516p.
- Gbaguidi, J.2009. *Taxinomie et analyse des erreurs linguistiques des élèves fonphones en
apprentissage du français : pour une approche linguistique et pragmatique
en didactique des langues*, Thèse de doctorat Unique, EDP/FLASH/UAC,
300p.
- Gbéto, F. 1985a. *Le syntagme nominal déterminatif dans deux langues du groupe Kwa : le
Maxigbe et le eɖe-idaaca*. *Langage et Devenir*, 1, Revue du CENALA/
CBRST, Cotonou, pp18-27.
- Gbéto, F. 1985b. *Du statut phonologique du tonème modulé bas-haut et du phénomène de*

- changement de consonnes en maxigbe*, Langage et Devenir, 2, pp 104-130.
- Gbéto, F. 1995. *Quelques aspects comparatifs et diachroniques de la tonologie du Gbe*, Afrika und Ubersee 78:73-99.
- Gbéto, F. 1996. *Le maxi du centre Bénin et du Centre Togo : Une approche autosegmentale et dialectologique d'un parler Gbe de la section Fon*, Thèse de Ph.D, publiée, Köln Verlag.Köppe, Université de Humboldt, Berlin. 193p.
- Gbéto, F. 2005f. *Esquisse de la tonologie synchronique du tɔlɛ, dialecte gbe du Sud-Bénin*, Archiv Orientální, Volume 73 : pp.299-323.
- Grevisse, M. 1986. *Le Bon Usage*, 12^e édition, Ducolot, Paris, 1768p.
- Hazoumé, M. L. 1979. *Etude descriptive du gùngbè (Phonologie et Grammaire) suivie d'un essai sur la segmentation*, Thèse de doctorat du 3^{ème} cycle, Université de la Sorbonne, Paris III, 280p.
- Hazoumé, M.L.1981. *Une esquisse phonologique du tɔfingbe*, C.N.L, Cotonou, 48p.
- Heine, B.et Nurse, D. 2004. *Les Langues africaines*, Karthala.
- Houis, M. 1974a. *La description des Langues négro-africaines : la description d'une langue*, Afrique et Langage n°1, L'harmattan, Paris, pp11-20.
- Houis, M. 1974b. *La description des Langues négro-africaines : une problématique grammaticale*, Afrique et Langage n°2, L'harmattan, Paris, pp5-40.
- Houis, M. 1977. *Plan de description systématique des Langues négro-africaines*, Afrique et Langage n°7, L'harmattan, Paris, pp5-65.
- Hounkpatin, B. 1985. *Le verbal et le syntagme verbal du fongbe parlé à Massè*, Thèse de doctorat du 3^{ème} cycle, non publiée, Paris III, 438p.
- Iroko, F. 1999. *Le Royaume de Tɔlɛ-Bòsító du XVI au XIXe siècles*, N.E du Bénin, Cotonou.
- Martinet, A. 1967. *Eléments de Linguistique générale*, Armand Colin, Paris, 221p.
- Mounin, G . 1975. *Dictionnaire de la Linguistique* P.U.F, 384p.
- Saussure, F. 1916. *Cours de Linguistique générale*, Payot, Paris.
- Tchakassou, C.S. 1993. *Système de conjugaison en nca*, MM, delto, flash, Unb.
- Tchitchi, Y.T. 1984. *Systématique de l'ajagbe*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris III, 441p.
- Tchitchi, Y.T.1990. *Typologie de l'énoncé nominal dans quatre parlers gbe*, Cenala, 48p.
- Tchitchi, Y.T. 2008. *Le parler CI du continuum dialectal gbe (Phonologie, éléments de Morphosyntaxe et de lexique thématique)*, Labo gbe(Int), pub.labo gbe, n°7, Garome, 114p.
- Yébou, E. 2013. *Des noms et des hommes : aspects anthropologique et linguistique du nom dans l'aire culturelle ajatado*, Thèse de doctorat Unique, EDP/FLASH/UAC, 404p.

ANNEXES

Annexe 1 : Liste de 329 lexèmes verbaux en tɔ̀li

N°	Tɔ̀li	Français	N°	Tɔ̀li	Français
1	bò	“plier”	31	jō	“rendre”
2	gò	“revenir”	32	xwī	“filtrer”
3	tā	“allumer”	33	xē	“attraper”
4	sā	“ramper”	34	sū	“fermer”
5	dà	“puiser” (l’eau)	35	xā	“courber”
6	dà	“cuisiner”(repas)	36	hèn	“tenir”
7	nù	“boire”	37	hwēn	“grandir”
8	dù	“manger”	38	hwān	“fermenter”
9	nò	“rester”	39	dì	“enterrer”
10	kòn	“finir”	40	dìbú	“craindre”
11	kǎn	“verser”	41	hlòn	“sauter”
12	nā	“donner”	42	bù	“perdre”
13	mā	“partager”	43	blā	“attacher”
14	mò	“voir”	44	tún	“détacher”
15	mè	“brûler”	45	tò	“coudre”
16	bě	ramasser	46	sōn	“partir”
17	bè	“cacher”	47	kló	“laver”
18	bē	“commencer”	48	byó	“demander”
19	nyā	“chasser”	49	kplān	“accompagner”
20	flè	“tomber”	50	zùn	“insulter”
21	hwē	“emprunter”	51	dōwłòn	“dormir”
22	xwlē	“sarcler”	52	bàyí	“faire”
23	wū	“pousser”	53	bí	“être dynamique”
24	kú	“mourir”	54	mì	“avalier”
25	hòn	“déterrer”	55	hòn	“fuir”
26	nyò	“pourrir”	56	wēn	“casser”
27	nyō	“connaître”	57	dà	“peser”
28	lò	“dire”	58	fò	“métamorphoser”

29	sò	“ frire ”	59	fē	“épousseter”
30	wlā	s’agiter “	60	tē	“étendre”
61	flō	“(s) enfler”	93	dó	“posséder”
62	xlā	“marcher à pas lent”	94	lǒ	“ briser”
63	ylō	“ appeler ”	95	và	“faire pépinière”
64	jlē	“ mesurer”	96	hlù	“ remuer”
65	wò	“ oublier”	97	jè-hwè	’ se plaindre”
66	gbà	“ casser ”	98	jò	“ naître ‘
67	sà	“ vendre ”	99	xò	” frapper “
68	wā	“ venir ”	100	jǒ	“ressembler”
69	zà	“balayer”	101	dò-nù	maudire “
70	hēn	“pouvoir”	102	gblō	“tiédir”
71	kùn	“creuser”	103	xē	“ monter “
72	hùn	“ouvrir “	104	xō-dó	“suivre “
73	kùn	“conduire “	105	mà-dó	“ s’habituer à “
74	zān	“ utiliser”	106	flē	“éplucher “
75	cān	“choisir”	107	sísó	“ trembler”
76	xlà	“faire diarrhée “	108	cyón	“ couvrir”
77	sān	“ couper “	109	vlē	’être fade “
78	cí	“éteindre”	110	dùdèjì	“ gagner”
79	cōn	“couvrir”	111	fyōn	“presser “
80	vīvì	“ être doux “	112	fūn	” souffler “
81	trēn (tlēn)	“déchirer “	113	wòn	“ oublier “
82	drēn (dlēn)	”(s) étendre “	114	nyīncìn	éternuer “
83	xlē	“ montrer”	115	nō-tè	“attendre”
84	xlè	“compter”	116	jē-tè	“ descendre “
85	fōn	“ (se) réveiller”	117	dìkè	“ permettre “
86	fā	“ refroidir”	118	hwāqìdǒ	“ uriner “
87	fēn	” briser “	119	fyō	“ calciner “
88	gbèn	“ cueillir”	120	jlā-dó	“arranger, réparer

89	cā	“ souder “	121	dē	“ incliner “
90	kpón	“regarder “	122	jìhàn-dó	“chanter contre“
91	gblòn	“répondre “	123	bè-dó	“se cacher sous “
92	kplón	“apprendre “	124	hù-dó	“ manquer”
125	kplí	“ réunir ‘	156	hwlèn-dó	’ se dépêcher “
126	gblé	“ gâter “	157	glĩ	“ garer
127	kpà	“ féliciter “	158	gblē-dó	“ gâter pour “
128	gbǒn	“ aspirer “	159	glĩ-dó	garer contre “
129	tón	“ percer “	160	hèn-dótè	“maintenir “
130	xwè	“ se taire	161	dō-kpà	“promettre “
131	dòtó	“ écouter”	162	nyātōmè “	“voyager”
132	kùnván	“klaxonner “	163	zānmè	“trahir,tromper”
133	zìn	“concasser”	164	nyĩ	” élever “
134	kpàcè	“exercer un pouvoir”	165	yí	“ prendre “
135	dīn	“chercher, vouloir “	166	hì	“fumer “
136	cākā	” mélanger “	167	gbì	“ ternir ”
137	jì	“enfanter “	168	kpà	“tailler ‘
138	jìhàn	“ chanter “	169	hù	“ tuer “
139	nyà	“ aller”	170	gbò	“ cesser “
140	nyǎ	“ laver” (vêtement)	171	fyè	“ bouillir “
141	nyǒn	“ mouiller “	172	jòdó	“laisser “
142	cē	“monnayer”	173	lè-sìn	“ se laver “
143	yō	“ fondre, évanouir”	174	gān-dó	“s’appuyer sur “
144	cō	“guetter “	175	gō	“ se pavaner”
145	xyā	“sécher “	176	xō	” acheter”
146	xlú	“vomir “	177	kēn	“effeuiller “
147	cùn	“arracher”	178	kàn	désordonner”
148	dē	“raccommoder “	179	jǎ	“mettre en morceaux”
149	klīn	” briller “	180	flō (m’yón)	“allumer du feu ”
150	dù-wè	“danser”	181	wàzón	“travailler”

151	xò-hún	'taper" (au tam-tam)	182	hònsòn	" détaier "
152	nyā	" prêter"	183	nyā-dó	"suivre "
153	jlāqó	" réparer "	184	vèdó	" croire"
154	xō-gbè	' mentir "	185	jí-gò	" constiper "
155	kú-dé	"bégaier"	186	gbó	"aboyer"
187	yì-gbè	" accepter "	218	jè-klò	" s'agenouiller"
188	hùnhún	' agiter "	219	dàlò	" aider "
189	gàn	" aiguiser "	220	zèwā	"apporter "
190	gòn	" absenter "	221	hù-sìn	" arroser "
191	gblē	gâter, expirer "	222	gblē-wú	" blesser "
192	hèngblē	faire gâter"	223	hwā	' cacher "
193	nyī-wǎn	" aimer "	224	kón	" briller "
194	finnyá	”(se)coucher ‘	225	dà-xwá	" crier "
195	lè-glē	" cultiver la terre "	226	syèn	" durcir "
196	flè	"échouer "	227	sè	" entendre "
197	xē-nú	' ' s'évanouir "	228	vùnvún	" éparpiller "
198	mú	" s'énivrer"	229	dèsè	" enlever "
199	zè	" fendre "	230	tīnmè	" expliquer "
200	kùn	" goutter"	231	vlòn	'dérouler,détaier
201	klú	"gratter "	232	túntún	" couler "
202	zèdlán	"jeter "	232	kàn-byō	" interroger "
203	dlàn	" lancer "	233	jló	"vouloir "
204	zòn-zònlìn	" marcher "	234	blāwú	" attrister "
205	byā	" mûrir" (fruit)	235	vògán	"affaiblir"
206	vī-àví	" pleurer "	236	sō	" piler "
207	līn	"penser"	237	dà-sìn	"puiser"(l'eau)
208	gòsè	" quitter "	238	gógò	" rassasier "
209	dì-sà	" se promener"	239	kú-dló	" rêver "
210	lūnxwà	" ronfler"	240	dó	" semer "
211	gbè	"refuser "	241	gō	" remplir "

212	tón	“sortir “	242	jìyà	“ souffrir “
213	kpèn(kpínnyà)	“tousser“	243	dònkpè	“ traîner “
214	dòn	“ tirer “	244	tò	“ tisser ”
215	gòdó	“tordre “	245	gòwà	“ revenir “
216	gò	“arriver “	246	dṵkpṵn	“goûter “
217	xūxū-hòn	“ frapper” (à la porte)	247	hwlèn	“disputer “
248	sísé	“pousser “	278	zēnyàgà	“soulever,élever“
249	yīnyà	“emporter“	279	xā (wēmā)	“ lire “
250	wlān(wēmā)	“écrire “	280	gbò-xwè	“régler“ (litige)
251	gbā	“construire “	281	dē-nú	“se déshabiller“
252	zēhwlá	“ faire cacher”	282	wlē	“attraper “
253	sò-nú	“s’habiller “	283	flin	“ se souvenir “
254	gbācòn	“envahir “	284	kùtú	“secouer“
254	dègbà	“dénoncer “	285	kpà	“féliciter”
255	dèsú	“épouser” (l’homme)	286	mòsì	’épouser”(la femme)
256	gbò-gbēdó	“guérir “	287	kūsú	“triturer “
257	tòjú	“protéger “	288	wlū	“désorganiser”
258	sīnnyá	“ s’asseoir “	289	dò-gbè	“saluer “
259	hèn-àdú	“ mordre “	290	kò-dè	“rire “
260	nyí	“être“	291	dèkpò	“diminuer “
261	jǎ	“ressembler“	292	hūngán	“surpasser”
262	wū	“pousser”	293	kpǎ	“éviter “
263	gbṵ	“respirer “	294	dò-tè	“suspendre”
264	gbīngbón	“ sucer “	295	dìdó	“ lécher “
265	sùnsún	“essuyer “	296	gṵlē	“retourner “
266	kūnflé	“ siffler “	297	jlā	“annoncer “
267	dṵhlān	“envoyer “	298	fē	“passer “
268	dē	“ pencher “	299	gbē-wǎn	“détester“
269	sè	“ bouger”	300	gǎn	“survivre “
270	xwāngò	“ mouvoir “	301	cī-tè	“se lever “

271	gòkpón	“ revoir ”	302	dĩ	“ croire ”
272	dēzūn	“ courir ”	303	xwlèngán	“ défendre ”
273	bàyìgbò	“ mal faire ”	304	dēzūnlédó	“ parcourir ”
274	sò-gán	“ élire ”	305	bàyìjṣhún	“ parfaire ”
275	klō	“ grossir ”	306	dyò	“ changer ”
276	dīdī	“ trébucher ”	307	kpò	“ vieillir ”
277	zīn-dó	“ appuyer ”	308	gbē-sì	“ répudier la femme ”
309	dṣhwè	“ juger ”	320	dōhwè	“ accuser ”
310	nòxōvé	“ rester à jeun ”	321	sèn	“ adorer ”
311	dòxlē	“ afficher ”	322	dòxōvé	“ affamer ”
312	lēlé	“ (s’) amuser ”	323	tò	“ aligner ”
313	kplē	“ associer ”	324	gǎn-dó	“ s’appuyer sur ”
314	gbējē	“ analyser ”	325	yīylōnú	“ considérer ”
315	xwè	“ enfoncer ”	326	gògbējē	“ contrôler ”
316	vún	“ déchirer ”	327	dànkpè	“ déambuler ”
317	xō-kpē	“ acclamer ”	328	zējlā	“ déposer ”
318	dìdà	“ charger ” (sur la tête)	329	jlākpē	“ divulguer ”
319	tūn	“ cracher ”			

ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES INFORMATEURS

Dans le cadre d'un travail de recherche relatif au parler tɔ̀li de Tori-Bossito, nous avons élaboré un questionnaire auquel vous êtes invité à répondre. Recevez par avance, l'expression de nos profondes gratitude pour avoir accepté de consacrer un moment de votre précieux temps à ce questionnaire.

I- RENSEIGNEMENTS SUR L'INFORMATEUR

Village ou localité de résidence:

Nom et prénom de l'informateur :

Age : Profession : Niveau d'instruction :

II- QUESTIONNAIRE

1- Qui est, selon vous, le fondateur de tɔ̀li-Bòsìto?.....

.....

2- Pourquoi le nom tɔ̀li a-t-il été donné à cette localité?.....

.....

.....

3- Quelle est la provenance des premiers habitants de ce milieu ?.....

.....

.....

4- Quelle langue parlaient-ils au départ ?.....

.....

5- Comment le tɔ̀ligbè est-il devenu la langue authentique de la communauté tɔ̀li ?.....

.....

.....

6- Le tɔ̀ligbè est-il parlé de la même manière dans tous les arrondissements et villages de la commune ? Oui ☐ Non ☐

7- Existe-t-il des langues non autochtones parlées et dont vous en avez connaissance dans ce milieu ? Oui ☐ Non ☐

8- Si oui, lesquelles ?.....

.....

Merci pour votre sollicitude.

TABLE DES MATIERES

Titres	Pages
Dédicaces.....	ii
Remerciements.....	iii
Abréviations et signes utilisés	iv
Résumé.....	vi
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I : GENERALITES	2
1.0.Introduction.....	2
1.1. Contextualisation.....	2
1.1.1. CADRE THEORIQUE	2
1.1.2. Problématique et justification de la motivation.....	3
1.1.2.1. Problématique.....	3
1.1.2.2. Justification de la motivation.....	3
1.1.3. Hypothèses de travail.....	4
1.1.4. Revue de littérature.....	5
1.1.5. Méthodologie.....	9
1.2. CADRE D'ETUDE	10
1.2.1. Situation géographique.....	10
1.2.2. Historique du peuplement tɔlɪ.....	10
1.2.3. Filiation et contact de langues	11
1.2.4. Localisation et classification linguistique	11
1.3. ELEMENTS DE PHONOLOGIE DU TɔLIGBE.....	12
1.3.1. Phonèmes consonantiques.....	12
1.3.2. Traits d'opposition consonantique.....	17
1.3.3. Phonèmes vocaliques.....	18
1.3.4. Phénomènes vocaliques.....	20
1.3.5. Phénomènes de labialisation et de palatalisation.....	21
1.3.6. LES TONS.....	24
1.3.7. STRUCTURES SYLLABIQUES DES LEXEMES.....	26
1.3.8. DISTRIBUTION DES TONS DANS LE SYSTEME DES NOMINAUX.....	27
1.4. Conclusion partielle 1.....	30
CHAPITRE II : MORPHOSYNTAXE ET LEXICOLOGIE.....	31
2.0. Introduction.....	31
2.1. La morphosyntaxe.....	31

2.1.1. Approche définitionnelle	31
2.1.2. Clarification conceptuelle de l'énoncé et du nexus.....	31
2.2. La lexicologie.....	38
2.2.1. La dérivation	38
2.2.1.1. La dérivation thématique.....	38
2.2.1.2. Les dérivatifs thématiques.....	40
2.2.1.3. La dérivation nominale.....	40
2.2.1.3.1. La dérivation nominale par préfixation.....	40
2.2.1.3.2. La dérivation nominale par suffixation.....	42
2.2.1.3.3. La dérivation nominale par infixation.....	46
2.2.1.3.4. Valeur des dérivatifs nominaux.....	47
2.2.1.3.5. La dérivation nominale par redoublement verbal.....	47
2.2.1.4. La dérivation verbale.....	53
2.2.2. La composition.....	54
2.2.2.1. Les composés nominaux.....	54
2.2.2.2. Les composés verbaux.....	55
2.2.2.2.1. Le composé Verbal + Verbal → Verbal.....	55
2.2.2.2.2. Le composé Verbal + Nominal → Verbal.....	57
2.3. Conclusion partielle 2.....	58
CHAPITRE III : LE SYSTEME VERBAL DU TOLIGBE.....	59
3.0. Introduction.....	59
3.1. Approche définitionnelle du verbe.....	59
3.2. Les bases verbales.....	60
3.2.1. Les bases verbales simples.....	60
3.2.2. Les bases verbales composées.....	61
3.3. Les formes des constituants verbaux.....	63
3.4. Structures syllabiques des verbaux.....	64
3.5. Les tons dans le système verbal.....	65
3.6. Les typologies verbales.....	71
3.7. Les séries verbales en constructions comparatives.....	77
3.8. Les prédicatifs verbaux du toli.....	78
3.8.1. Notion du prédicatif verbal.....	78
3.8.2. Identification des prédicatifs verbaux	78
3.8.3. Combinaison des prédicatifs verbaux dans l'énoncé verbal.....	86
3.8.4. Les prédicatifs nexiques	88

3.9.Conclusion partielle 3.....	90
CHAPITRE IV : LE SYSTEME DE CONJUGAISON EN TÒLĪ	91
4.0 Introduction.....	91
4.1. Notion de conjugaison.....	91
4.2. Les valeurs modales du verbe.....	91
4.2.1. Le mode.....	91
4.2.2. Les modes en tòlĪ.....	91
4.3. Les valeurs aspectuelles du verbe.....	97
4.3.1. Notion de l'aspect.....	97
4.3.2. L'expression des formes de l'aspect dans le verbe en TòlĪ.....	97
4.4. Les valeurs temporelles du verbe.....	101
4.4.1. Notion de temps verbal.....	101
4.4.2. L'expression du temps.....	101
4.4.2.1. Le passé.....	101
4.4.2.2. Le présent.....	103
4.4.2.3. Le futur.....	104
4.5. Relations entre modes, aspects et temps.....	104
4.5.1. Le progressif	104
4.5.1.1. L'indicatif progressif.....	104
4.5.1.2. L'impératif progressif.....	106
4.5.1.3. Le conditionnel progressif.....	106
4.5.2. L'habituel.....	107
4.5.3. L'accompli.....	109
4.5.3.1. L'indicatif accompli.....	109
4.5.3.2. Le conditionnel accompli.....	110
4.6. Les pronoms dans la conjugaison.....	110
4.7. Conjugaison du verbe.....	110
4.7.1. Conjugaison statistique.....	111
4.7.2. Conjugaison dynamique.....	111
4.8. Conclusion partielle 4.....	111
Conclusion générale.....	112
Eléments de bibliographie	113
Annexes.....	115
Table des matières.....	123